L'ÉCOLE PUBLIQUE

une école qui sait s'adapter.

Les cheminements particuliers de formation

Guide d'organisation et de planification pédagogique

Québec

88-03115/

Les cheminements particuliers de formation

Guide d'organisation et de planification pédagogique

Direction générale des programmes
Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1987

ISBN: 2-550-13701-9

Dépôt légal — deuxième trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

Le guide d'organisation et de planification pédagogique est un document à caractère indicatif.

L'essentiel de son contenu provient des expérimentations des commissions scolaires et des écoles. En ce sens, il peut être considéré comme un répertoire des projets des commissions scolaires et des écoles engagées avec le Ministère dans le développement du dossier des cheminements particuliers de formation.

Le guide d'organisation et de planification pédagogique a été réalisé sous la responsabilité de la Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires.

Rédaction:	Première partie:	Daniel Trottier
	Deuxième partie:	Rollande Chartier
	Troisième partie:	Pauline Langlais
Traitement de textes:	Première partie:	Diane Nadeau
	Deuxième partie:	Nathalie Savard
	Troisième partie:	Pauline Langlais
Supervision:	Daniel Trottier	

TABLE DES MATIÈRES

Page

PRÉSENTATION 1

INTRODUCTION 3

PREMIÈRE PARTIE : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Sommaire de la première partie 9

Section I — Rappel du document d'orientation sur les cheminements particuliers de formation 11

Section II — Définitions opérationnelles 15

Section III — Élèves visés par la mise en oeuvre des cheminements particuliers de formation 21

Section IV — Instruction 1987-1988: dispositions pertinentes à l'organisation des cheminements particuliers de formation 27

DEUXIÈME PARTIE : ORGANISATION DES CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE FORMATION

Sommaire de la deuxième partie 39

Section I — Planification d'un mode d'organisation des cheminements particuliers de formation 41

Section II — Description des modèles-types de cheminements particuliers de formation 49

Page

TROISIÈME PARTIE : PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE ANNUELLE ET CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE FORMATION

Sommaire de la troisième partie 101

Section I Textes explicatifs 105

Section II Guide d'animation 217

Section III Guide du participant 279

BIBLIOGRAPHIE 321

1

Première partie

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PRÉSENTATION

Les cheminements particuliers de formation, depuis l'énoncé de leurs orientations jusqu'à leur mise en place, font l'objet d'un développement coopératif qui implique les milieux scolaires et le ministère de l'Éducation.

Ce guide n'échappe pas à cette façon de faire. **Il est le reflet de l'état actuel des travaux conduits sur le terrain**, lesquels associent les agents d'éducation des écoles, des commissions scolaires et du Ministère.

Notre intention, en publiant ce document, n'est pas d'apposer un point final au dossier. Le guide se veut un jalon de plus dans le processus de balisage des cheminements particuliers. Le caractère évolutif d'un dossier comme celui-ci veut que l'on poursuive activement la recherche de solutions et d'expertises pour enrichir les connaissances acquises et développer de nouvelles habiletés.

C'est sur cette toile de fond que nous vous le présentons, avec la croyance que votre propre expertise saura lui conférer une dimension qui correspondra à la réalité de votre milieu.

INTRODUCTION

Le présent guide se veut un outil mis à la disposition des agents d'éducation des commissions scolaires et des écoles, afin de faciliter la mise en oeuvre des cheminements particuliers de formation.

Plus précisément, les objectifs de ce document sont les suivants:

- Fournir des renseignements susceptibles de guider l'action des personnes responsables de l'organisation des cheminements particuliers à la commission scolaire.

- Présenter, **à titre d'exemples**, divers modèles d'organisation des cheminements particuliers de formation.

- Proposer une démarche de planification pédagogique des programmes d'études en langue maternelle, en langue seconde et en mathématique.

La première partie du guide comporte des informations générales. Elle vise surtout à définir d'une manière opérationnelle les cheminements particuliers de formation, de même qu'à rappeler certaines dispositions reliées à leur gestion.

La seconde partie présente différents modèles d'organisation. Ceux-ci offrent une variété de renseignements sur les composantes de l'organisation scolaire concernées par la mise en oeuvre des cheminements particuliers

de formation. La mise au point de ces modèles a pu être effectuée grâce à la collaboration des commissions scolaires engagées dans différents projets d'innovation pédagogique.

La troisième partie soumet une démarche de planification pédagogique touchant les programmes d'études de français, langue maternelle, de mathématique et enfin d'anglais, langue seconde. Prévue dans le contexte d'une activité de perfectionnement, cette démarche propose différents types de planification appropriés aux jeunes qui empruntent un cheminement particulier, selon les modèles retenus par la commission scolaire. Une section s'adresse tout particulièrement aux personnes responsables de l'animation pédagogique des équipes-écoles: conseillères et conseillers pédagogiques, chefs de groupe, personnel de direction des écoles, personnel professionnel. Cette section fournit des indications pratiques concernant différents aspects de l'animation de groupe.

* * * * *

Les trois parties du guide se veulent complémentaires. Elles abordent divers aspects liés à l'organisation et aux pratiques pédagogiques, devant normalement être pris en considération dans l'articulation d'un plan d'action propre aux cheminements particuliers.

Vous trouverez, tout au long du document, des textes, des schémas, des tableaux et des grilles de travail permettant une exploitation pratique de ces aspects.

Il est important de mettre en évidence le caractère indicatif du guide. Il ne s'agit nullement d'imposer une façon de faire ou d'établir une quelconque hiérarchie entre les avenues proposées. Nous avons aussi voulu que la

formule choisie pour la présentation de l'ensemble permette une mise à jour périodique. Il sera ainsi possible d'enrichir le guide, par exemple, des autres modes d'organisation expérimentés en différents milieux, ou encore des nouvelles dispositions que le Ministère rendra publiques.

À ce sujet, il est important de rappeler que ce document tient compte de la situation qui existait en 1985-1986 et en 1986-1987 (sauf en ce qui concerne la section qui traite de l'Instruction 1987-1988). Nous invitons les lectrices et les lecteurs à garder à l'esprit que certaines dispositions évoquées dans le texte sont sujettes à modification ou à précision.

SOMMAIRE DE LA PREMIÈRE PARTIE

Page

SECTION I - RAPPEL DU DOCUMENT D'ORIENTATION SUR LES CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE FORMATION

Définition et lignes directrices 13

SECTION II - DÉFINITIONS OPÉRATIONNELLES

1. Définition de "cheminement particulier de formation" 17
2. Définition de "cheminement particulier de formation de type temporaire" 19
3. Définition de "cheminement particulier de formation de type continu" 20
4. Les cheminements particuliers de formation pour les jeunes de 16 ans et plus 20

SECTION III - ÉLÈVES VISÉS PAR LA MISE EN OEUVRE DES CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE FORMATION

1. Ce que dit le document d'orientation 23
2. Les élèves concernés par le guide d'organisation 24
3. Les cheminements particuliers de formation et les élèves "é.d.a.a." 25
4. Dispositions relatives à l'identification des élèves 26

Page

SECTION IV - INSTRUCTION 1987-1988: DISPOSITIONS PERTINENTES À L'ORGANISATION DES CHEMINEMENTS PARTICULIERS

1. Cheminement particulier de formation et répartition des matières 30

2. Programmes d'études 31

3. Matériel didactique 32

4. Évaluation et sanction 33

5. Services complémentaires et services éducatifs particuliers 34

Section I

Rappel du document d'orientation sur les cheminements particuliers de formation

Définition et lignes directrices

La définition proposée par le Ministère, dans le document d'orientation paru en janvier 1985, est celle-ci:

> "Axés sur l'adaptation de l'organisation et des pratiques pédagogiques, les cheminements particuliers de formation de base constituent une réponse particulière - survenant à divers moments et d'une durée variable selon les individus - à des besoins déterminés d'élèves qui, pour diverses raisons, ne peuvent se réaliser pleinement dans les cheminements réguliers. [1]"

Cette définition suggère déjà quelques lignes directrices qu'il est sans doute utile de rappeler:

- Les C.P.F. doivent permettre et favoriser l'intégration aux autres cheminements.

- Les objectifs obligatoires des programmes d'études sont les mêmes pour tous.

- La reconnaissance des acquis des élèves: une question de justice.

- Les modalités touchant l'organisation et les pratiques pédagogiques doivent s'adapter aux besoins des jeunes [2].

---

1. Ministère de l'Éducation. Les cheminements particuliers de formation de base, Document d'orientation, janvier 1985, page 8.

2. Ibid., pages 15 à 19.

Section II

Définitions opérationnelles

La définition et les lignes directrices des cheminements particuliers de formation, rappelées à la section précédente, servent de toile de fond aux définitions que nous proposons ici.

Ces dernières se veulent "opérationnelles". Elles viennent compléter, en l'enrichissant d'éléments pratiques, la définition proposée par le Ministère dans son document d'orientation.

1. Définition de "cheminement particulier de formation"

Un cheminement particulier de formation est un mode d'organisation de l'enseignement pour les élèves de l'école secondaire qui, en raison de difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, présentent un retard scolaire de plus d'un an en langue maternelle et en mathématique et nécessitent des mesures particulières d'aide à leurs apprentissages de base.

Les principales caractéristiques de ce mode d'organisation de l'enseignement sont les suivantes:

- Au plan de l'organisation

- L'élève en cheminement particulier fait partie de l'un ou l'autre des regroupements suivants [1]:

"II . Intégration en classe ordinaire avec participation à une classe ressource. **L'élève est intégré à la classe ordinaire pour plus de la moitié du temps scolaire.** Pour certaines activités (exemples: l'enseignement de la langue maternelle et/ou de la mathématique) totalisant plus de 3 heures par semaine, il se retrouve dans un groupe à effectif restreint.

1. Il s'agit des regroupements II à VI mentionnés dans le document Effectif scolaire de l'organisme d'enseignement 1986-1987; Données complémentaires relatives aux élèves fréquentant un établissement d'enseignement à temps complet, Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des données, Guide pour 62-1023 et 62-1023 P (code 62-1028).

III . Classe spéciale où se retrouvent des élèves d'une seule grande catégorie de difficultés.

IV . Classe spéciale où se retrouvent des élèves de plus d'une grande catégorie de difficultés.

V . École spéciale, c'est-à-dire, où plus de 50% des élèves sont identifiés en difficulté.

VI . Scolarisation en centre d'accueil."

- L'élève en cheminement particulier, lorsqu'il est en classe-ressource, en classe spéciale, en école spéciale ou en centre d'accueil, fait partie d'un groupe à effectif restreint.

- L'élève profite de certaines mesures liées à l'organisation scolaire. Par exemple:

  . Une répartition des programmes d'études différente de celle utilisée en cheminement régulier.

  . Une adaptation de la grille-matières.

  . Des modalités d'encadrement particulières.

• Au plan des contenus de formation et des pratiques pédagogiques

L'élève reçoit un enseignement **adapté à ses besoins** à partir des programmes d'études officiels prévus au régime pédagogique. Ces programmes pourront être ceux de l'ordre secondaire ou, le cas échéant, ceux de l'ordre primaire en langue maternelle, en langue seconde et en mathématique, pour l'élève dont les retards seront plus importants.

• Au plan de la durée du cheminement

L'élève, selon l'importance de son retard et la nature de ses besoins, peut emprunter un cheminement particulier de type temporaire ou de type continu. Ces cheminements sont décrits aux pages suivantes.

2. Définition de "cheminement particulier de formation de type temporaire"

Le cheminement particulier de formation de type temporaire a pour but l'intégration à l'un ou l'autre cheminement régulier, en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires, du diplôme d'études professionnelles ou du certificat d'études professionnelles.

Notes explicatives

. **À titre indicatif,** ce cheminement peut s'adresser à l'élève qui, en raison de difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, présente un retard scolaire se situant entre un et deux ans en langue maternelle et en mathématique. Selon l'évaluation qu'en feront les agents d'éducation des milieux scolaires, ce cheminement peut aussi s'appliquer à l'élève qui présente un retard plus important.

. Un cheminement particulier temporaire peut être offert à l'élève dès son entrée à l'école secondaire. Il peut aussi s'adresser à l'élève qui revient à l'école après l'avoir quittée pendant un certain temps.

. Un cheminement particulier temporaire a une durée variable, selon la nature des besoins de l'élève qui l'emprunte.

. Un cheminement particulier temporaire **se distingue** des mesures d'appui pédagogique offertes aux élèves des cheminements réguliers, mesures qui correspondraient au "regroupement I" tel que mentionné dans le document Effectifs scolaires de l'organisme d'enseignement 1986-1987; Données complémentaires relatives aux élèves fréquentant un établissement d'enseignement à temps complet le 30 septembre et qui s'énonce comme suit:

"I . Intégration en classe ordinaire avec soutien à l'enseignant et à l'élève. L'élève est intégré en classe ordinaire pour la grande majorité du temps scolaire. Un intervenant spécialisé intervient dans la classe ou à l'extérieur (ex.: enseignant dit en dénombrement flottant, orthophoniste...) **jusqu'à 3 heures par semaine,** individuellement ou en petit groupe d'élèves."

3. Définition de "cheminement particulier de formation de type continu"

Le cheminement particulier de formation de type continu vise à l'insertion sociale et professionnelle. L'élève qui emprunte un tel cheminement obtient, au terme de ce dernier, une reconnaissance officielle de ses acquis.

Notes explicatives

- **À titre indicatif,** ce cheminement peut s'appliquer à l'élève qui, en raison de difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, présente un retard scolaire de plus de deux ans en langue maternelle et en mathématique.
- Un élève en C.P.F. continu le serait durant toute la durée de sa formation à l'école secondaire. Il ne faut pas exclure toutefois la possibilité pour certains d'intégrer un cheminement régulier.

4. Les cheminements particuliers de formation pour les jeunes de 16 ans et plus

La deuxième partie du guide présente, à la section II, quelques perspectives de développement en ce qui a trait à la définition de ce type de cheminement particulier de formation.

Un comité de travail formé par le ministère élabore actuellement un projet d'orientation pour les jeunes de 16 ans et plus n'ayant pas accès aux cheminements réguliers.

Le projet d'orientation devrait être présenté aux milieux scolaires dans les mois qui viennent.

Section III

Élèves visés par la mise en oeuvre des cheminements particuliers

1. Ce que dit le document d'orientation

Selon le document d'orientation du Ministère, voici les caractéristiques des élèves visés par la mise en oeuvre des cheminements particuliers. Ainsi, il peut s'agir:

- "Des élèves qui ont accumulé à l'école primaire des retards scolaires en langue maternelle, en langue seconde ou en mathématique;

- Des élèves ayant emprunté le cheminement conduisant au D.É.S. qui, en cours de route, présentent des difficultés d'apprentissage dans une ou plusieurs disciplines;

- Des élèves dont les problèmes d'ordre personnel, familial ou social nuisent considérablement à leur fréquentation de l'école, les empêchant de soutenir un rythme d'apprentissage qui les maintiendrait dans un cheminement régulier;

- Des élèves qui, après avoir quitté l'école pendant quelque temps, décident d'y revenir;

- Des élèves doués et talentueux nécessitant, par exemple, certaines mesures d'enrichissement de leur formation de base;

- Des élèves dont la condition physique particulière, ou encore le handicap consécutif à une déficience, nécessite une organisation pédagogique plus souple, leur permettant s'il y a lieu de profiter de certains soins ou de mesures de réadaptation. [1]"

---

1. Ministère de l'Éducation, Les cheminements particuliers de formation de base, Document d'orientation, janvier 1985, pages 10 et 11.

2. Les élèves concernés par ce guide d'organisation

La lecture des caractéristiques énoncées plus haut nous incite à regrouper les élèves en deux ensembles: un premier est composé d'élèves qui, pour diverses raisons, manifestent des retards scolaires; un second comprend les élèves dits "doués et talentueux".

Comme l'indiquent les "définitions opérationnelles" de la section précédente, nous ne considérons - pour les fins du guide - que les élèves du premier groupe, soit celui composé des jeunes qui présentent des retards scolaires. Aussi, **les élèves doués et talentueux ne font-ils pas l'objet des propositions de ce document.**

Pourquoi ne pas en tenir compte maintenant? Essentiellement pour deux raisons:

- Le ministère de l'Éducation, dans son document sur le sujet [1], insiste sur le **caractère exploratoire des orientations proposées.** Ultérieurement, le Ministère pourra être amené à faire connaître de façon plus précise diverses avenues, celles-ci étant notamment dégagées à la suite des travaux menés en collaboration avec quelques milieux scolaires.

- Le caractère d'urgence de l'implantation des cheminements particuliers (à compter de septembre 1986 en première secondaire) concerne plus étroitement des élèves qui rencontrent des difficultés. Selon plusieurs agents d'éducation des milieux scolaires, il importe en effet de déployer le maximum d'efforts pour favoriser leur réussite

1. Ministère de l'Éducation, Les élèves doués et talentueux à l'école; État et développement, 1985.

scolaire et, éventuellement, leur intégration au cheminement régulier. Il va sans dire que l'implantation de nouvelles filières de formation professionnelle, comportant des exigences plus élevées de formation générale, milite en faveur d'une telle option.

Par ailleurs, les modèles d'organisation présentés à la seconde partie du guide offrent différents renseignements sur l'identification des jeunes. Ces indications tiennent compte de la situation qui existait en 1985-1986.

3. Les cheminements particuliers de formation et les élèves "é.d.a.a."

Le sigle "é.d.a.a." désigne, dans le jargon bien connu des agents d'éducation, les élèves identifiés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Trois questions sont fréquemment posées à leur sujet, depuis que l'expression "cheminements particuliers de formation" est connue. Examinons-les une à une:

- **Est-ce que les cheminements particuliers de formation s'adressent aussi aux élèves "é.d.a.a."?**

  La réponse est **oui, si, bien sûr, ces élèves présentent la caractéristique du retard scolaire précisée à la section des définitions opérationnelles** (pages 17, 19 et 20).

  Cela dit, il paraît évident que tous les élèves "é.d.a.a." n'emprunteront pas nécessairement un cheminement particulier. En effet, ces élèves ne sont pas tous forcément en "retard scolaire". Il faut tenir compte du fait qu'un certain nombre d'entre eux sont intégrés au cheminement régulier, conduisant au diplôme d'études secondaires,

et reçoivent à l'intérieur de ce cheminement des services éducatifs particuliers.

- **Est-ce que le fait d'organiser à l'intention des élèves "é.d.a.a." des cheminements particuliers signifie de cesser de les identifier?**

  Non. À des fins d'organisation des ressources, on doit continuer d'identifier ces élèves, peu importe le cheminement emprunté. Il faut bien comprendre qu'un cheminement particulier de formation désigne un mode d'organisation de l'enseignement, alors que la mention "é.d.a.a." se rapporte à des caractéristiques identifiées chez un élève.

- **Les élèves handicapés par une déficience mentale moyenne ou profonde sont-ils compris dans les cheminements particuliers de formation?**

  La réponse est **oui** [1]. Il n'est pas dans l'intention du Ministère de créer une nouvelle appellation pour identifier un mode d'organisation de l'enseignement destiné à ces élèves.

  Toutefois, le cheminement qu'emprunteraient ces jeunes se distinguerait notamment des autres au chapitre des contenus de formation: ceux-ci pourraient être déterminés à partir des programmes de formation conçus spécifiquement pour ces élèves.

4. Dispositions relatives à l'identification des élèves

Le Ministère est en voie de préciser les modalités d'identification des jeunes qui emprunteront des cheminements particuliers de formation. De ces modalités découleront les règles de formation de groupe, les règles d'affectation du personnel enseignant de même que les modes d'allocation des ressources. Ces dispositions, aussitôt connues, seront communiquées dans les meilleurs délais aux milieux scolaires.

---

1. La requête d'information sur l'effectif en C.P.F., effectuée par le Ministère, ne tient pas compte pour 1986-1987 des élèves déficients mentaux moyens et profonds. Cette situation est transitoire. Les prochaines requêtes prendront ces élèves en considération.

Section IV

Instruction 1987-1988: Dispositions pertinentes à l'organisation des cheminements particuliers de formation

L'Instruction [1] traite de l'organisation des activités éducatives au préscolaire, au primaire et au secondaire pour l'année 1987-1988. Elle vise à l'application du Règlement sur le régime pédagogique du primaire et de l'éducation préscolaire et du Règlement sur le régime pédagogique du secondaire [2].

Notre but n'est pas de reproduire intégralement toutes les dispositions et informations qui touchent de près ou de loin les cheminements particuliers de formation. Nous voulons plutôt relever, en les mettant en relation, les dispositions et informations qui peuvent avoir une incidence particulière sur l'organisation de ces cheminements. Pour compléter votre lecture, nous vous invitons par ailleurs à consulter attentivement le texte même de l'Instruction.

Disposé sous forme de tableau, le texte des pages qui suivent se divise en trois parties:

- Sous la rubrique "Référence Instruction", vous trouverez les chiffres précisant la numérotation de la disposition dans l'Instruction, accompagnée du numéro de la page où elle se trouve.

- Sous la rubrique "Résumé des dispositions" se situent les principaux éléments de l'Instruction que nous avons sélectionnés. Nous utilisons les guillemets lorsque le texte est reproduit intégralement.

- Sous la rubrique "Renseignements supplémentaires", vous pourrez lire certaines considérations que nous avons jugé utile d'ajouter, ou encore des informations déjà incluses dans l'Instruction. Dans le dernier cas, nous utilisons les guillemets.

---

1. Ministère de l'Éducation, L'organisation des activités éducatives au préscolaire, au primaire et au secondaire; Instruction 1987-1988, décembre 1986.
2. Ministère de l'Éducation, Règlement concernant le régime pédagogique du primaire et de l'éducation préscolaire
Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire.

Référence Instruction	Résumé des dispositions	Renseignements supplémentaires
1. Cheminements particuliers de formation et répartition des matières		
3.2.2 page 22	"L'organisation des cheminements particuliers de formation est obligatoire en 2e secondaire au 1er septembre 1987 et est facultative et souhaitable aux autres degrés (2e cycle)."	"L'organisation des cheminements particuliers de formation est obligatoire en 1re secondaire depuis le 1er septembre 1986".
11.3 page 63		"En 1987-1988, les cours d'exploration technique de 2e secondaire sont abolis. Cette décision vient supporter les changements prévus au niveau du professionnel court". Cette décision supporte en outre l'organisation des cheminements particuliers de formation.
3.2.1 page 20	Cette disposition traite de la répartition du temps. On y mentionne que la commission scolaire a le pouvoir de répartir différemment le temps associé à chaque crédit (25 heures) "à la condition qu'elle s'assure de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus notionnels" des programmes d'études. On ajoute: "Ce pouvoir de la commission scolaire lui permet entre autres d'organiser les cheminements particuliers de formation."	Les milieux scolaires, comme le démontrent les modèles types de la 2e partie de ce document, font souvent appel à cette disposition pour mettre en place des cheminements particuliers. La marge de manoeuvre ainsi créée permet diverses répartitions des programmes d'études, comme l'illustre la 3e partie de ce guide consacrée à la planification pédagogique. Elle peut en outre favoriser l'enseignement du cours Education manuelle et technique (voir 2. Programmes d'études).
3.2.1.1 page 21	Cette disposition présente sur un tableau la liste des matières obligatoires, ainsi que le nombre de crédits pour chacune par année du secondaire. En 1re secondaire, il existe une plage de 2 crédits pour un "cours à option".	L'annexe I de l'Instruction (page 77) donne la liste des programmes d'études de formation générale pouvant être dispensés à titre de cours à option au secondaire. Cette liste comprend les programmes expérimentaux d'Education manuelle et technique (voir 2. Programmes d'études).

Référence Instruction	Résumé des dispositions	Renseignements supplémentaires
2. Programmes d'études		
2.1 pages 2 et 3	"Les programmes d'études pour les matières obligatoires et pour les matières à option sont édictés par le Ministre. Ils comprennent des objectifs obligatoires. La commission scolaire doit adapter le contenu indicatif des programmes d'études aux besoins de sa clientèle, selon les priorités du milieu". Ces programmes s'adressent à l'ensemble des élèves, "y compris les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il est à noter cependant, que des programmes spécifiques de formation ont été approuvés par le Ministre à l'intention des élèves ayant une déficience mentale moyenne."	Dans le contexte de la planification pédagogique, la 3e partie du guide propose différentes avenues qui vont dans le sens de l'adaptation mise de l'avant par cette disposition. Outre cette contribution, quelques documents et guides pédagogiques (dont L'adaptation de l'enseignement) présentent divers moyens propres à favoriser l'enseignement aux élèves qui présentent des besoins particuliers. Ces documents sont répertoriés dans le document d'information 16-0071 de mai 1986.
2.6 page 16	Cette disposition précise les programmes de formation destinés à ce dernier groupe d'élèves.	
3.2.2 page 22		"Les programmes d'éducation manuelle et technique sont principalement destinés aux élèves qui empruntent un cheminement particulier de formation. Ces programmes visent le développement d'habiletés manuelles et techniques et mettent de l'avant des activités d'apprentissage caractérisées par l'intégration des matières. Chaque programme, du fait de l'intégration des matières, nécessite un enseignement de 100 heures et correspond à 2 crédits. Toutefois, la commission scolaire, selon l'organisation qu'elle choisit, peut répartir différemment ce temps à la condition qu'elle s'assure de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus notionnels compris dans ces programmes."

Référence Instruction	Résumé des dispositions	Renseignements supplémentaires
3.2.2 page 22 (suite)		Rappelons que ces programmes ont un statut "expérimental" et que la C.S. qui veut les appliquer doit obtenir une autorisation (Annexe I, page 78).
3. Matériel didactique		
7.1 page 53	Cette disposition présente les documents qui renseignent les milieux scolaires sur le matériel didactique autorisé: - "Matériel didactique autorisé en fonction des nouveaux programmes d'études par le Ministre de l'Education pour le secondaire général 1987-1988" (code 16-4052-16) - "Supplément mettant à jour la liste du matériel didactique autorisé en fonction des nouveaux programmes d'études secondaires..." (code 16-4337)	Ces publications renseigneront également sur le matériel didactique autorisé en fonction des nouveaux programmes, et destiné aux élèves en cheminements particuliers de formation. Par ailleurs, le Ministère soutient actuellement la recherche et l'élaboration de matériel didactique en langue maternelle et en mathématique, pour les élèves des cheminements particuliers. Pour connaître l'état des travaux de même que l'échéancier de production, il est possible de s'adresser à la Direction du matériel didactique.
7.3 page 54	"La commission scolaire qui produit du matériel d'enseignement assimilable à du matériel didactique de base pouvant faire office de manuel scolaire pour ses élèves réguliers est dans la même situation qu'une maison d'édition et doit soumettre son matériel pour approbation au Bureau d'approbation du matériel didactique de la Direction du matériel didactique."	

Référence Instruction	Résumé des dispositions	Renseignements supplémentaires
4. Évaluation et sanction des études		
4. page 23	"L'atteinte par les élèves des objectifs d'apprentissage des programmes d'études fait l'objet d'évaluation selon les dispositions déterminées par la commission scolaire et le Ministre dans le cadre de leurs responsabilités respectives."	Toutes les dispositions de l'Instruction relatives à l'évaluation et à la sanction sont pertinentes à l'organisation des cheminements particuliers. Les modèles types de la 2e partie du guide proposent à ce sujet quelques pistes à explorer. Le traitement de l'évaluation pédagogique, dans la 3e partie portant sur la planification, fait en outre l'objet d'une analyse plus systématique au regard des programmes de langue maternelle, de langue seconde et de mathématique.
4.1.2.3 page 26	Cette disposition relative au bulletin scolaire, propre à l'enseignement secondaire, précise que "La commission scolaire doit s'assurer que les parents de chaque élève reçoivent, au moins cinq fois par année, un rapport écrit d'évaluation sur le rendement scolaire et le comportement de l'élève. Au moins quatre de ces rapports sont des bulletins scolaires conformes aux règles prescrites par le Ministre." Parmi les renseignements fournis par le bulletin, on retrouve, pour chaque matière, "les résultats consignés en cours d'année exprimés par un pourcentage, par une cote (lettre ou chiffre) ou par un commentaire. Ces résultats doivent: - soit situer l'élève par rapport à un groupe (...); - soit situer l'élève par rapport aux apprentissages visés par les programmes d'études; dans ce cas, le commentaire, la cote ou le pourcentage indique le degré de maîtrise en regard de ces apprentissages."	Dans la perspective d'une répartition différente des programmes d'études - comme il arrive dans le cas de certains cheminements particuliers - cette deuxième possibilité présente un intérêt évident.

Référence Instruction	Résumé des dispositions	Renseignements supplémentaires
4.1.2.3 page 26 (suite)		D'une part, elle fait la promotion de l'évaluation formative, particulièrement significative pour des élèves en retard scolaire. D'autre part, elle met en lumière le développement de bulletins descriptifs. Cette pratique peut être mise à profit, par exemple dans le cas d'un étalement de programmes d'études sur une période excédant un an. Les tableaux de répartition des programmes, présentés à la 3e partie du guide, fournissent à ce sujet différents renseignements.
4.2.3.1 page 29	Cette disposition traite des responsabilités de la commission scolaire et du Ministère, sur le sujet de la reconnaissance des crédits.	L'élève en cheminement particulier qui atteint tous les objectifs obligatoires d'un programme d'études officiel, reçoit aussi une reconnaissance des crédits afférents à ce programme. Par ailleurs, le Ministère met à la disposition des milieux scolaires le formulaire Reconnaissance des acquis (code 16-7708). Ce formulaire peut être utilisé dans le cas d'élèves qui quittent la commission scolaire sans avoir obtenu un diplôme d'études secondaires, un certificat d'études professionnelles ou un diplôme d'études professionnelles.
5. Services complémentaires et services éducatifs particuliers		
5. page 41	"Il incombe à la commission scolaire de donner accès aux services complémentaires relevant de la responsabilité du ministère de l'Éducation, et de prévoir des ententes avec les organismes concernés pour les services relevant d'autres ministères."	Le plan d'activités élaboré par la commission scolaire prend en considération les besoins des élèves qui emprunteront un cheminement particulier de formation.

Référence Instruction	Résumé des dispositions	Renseignements supplémentaires
5. page 41 (suite)	"La commission scolaire élabore les plans d'activités de chacun des champs d'intervention des services complémentaires." Parmi ceux-ci, mentionnons: - l'encadrement et la surveillance des élèves, - l'orientation scolaire et professionnelle, - la recherche d'emploi, - la psychologie, - la psycho-éducation, - les services de santé et les services sociaux en milieu scolaire.	Actuellement, en plus du Cadre général d'organisation des services complémentaires (code 28-1795), un guide d'activités en psychologie (code 28-1849), un guide touchant les services de santé (code 51-3747) de même qu'un guide touchant les services sociaux (code 51-3748), sont disponibles. Des documents relatifs aux autres champs d'intervention sont en préparation. Les modèles-types de la 2e partie du guide incluent les services complémentaires.
6.1 page 44	"La commission scolaire doit élaborer une politique de services éducatifs particuliers aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage." Plus loin, cette disposition précise que la commission scolaire "doit aussi consulter les enseignants conformément à leur convention collective, lors de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de la poursuite de sa politique de services éducatifs particuliers" auprès de ces élèves.	Les cheminements particuliers de formation, organisés au profit des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage qui présentent un retard scolaire, peuvent constituer un élément de la politique de services éducatifs particuliers. La consultation des enseignants pour l'élaboration, la mise en oeuvre et la poursuite des cheminements particuliers, constitue un gage de la réussite de ceux-ci.
6.1 pages 46 à 51	Les définitions relatives aux "grandes catégories" d'élèves handicapés et d'élèves en difficulté concluent cette disposition.	

2

Deuxième partie

ORGANISATION DES CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE FORMATION

SOMMAIRE DE LA DEUXIÈME PARTIE

Page

Section I - PLANIFICATION D'UN MODE D'ORGANISATION DE CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE FORMATION

1. Une expertise à mettre à contribution..... 43
2. L'adoption d'une démarche opérationnelle pour l'organisation des C.P.F..... 44
3. La présentation des modèles-types de C.P.F. adaptés aux différents groupes d'élèves..... 46

Section II - DESCRIPTION DES MODÈLES-TYPES DE CHEMINEMENTS PARTICULIERS

1. Schéma de l'organisation des différents types de cheminements particuliers..... 51
2. Organisation de cheminements particuliers du type temporaire, modèles proposés..... 55
3. Organisation de cheminements particuliers du type continu, modèle proposé..... 75
4. Organisation de cheminements particuliers pour les 16 ans et plus, perspective de développement. 87

Section I

Planification d'un mode d'organisation de cheminements particuliers de formation

1. Une expertise à mettre à contribution

Les modes d'organisation pédagogique des C.P.F. auxquels ce guide fait référence sont établis à l'intention des agents d'éducation, dans les commissions scolaires et les écoles, directement concernés par l'aspect organisationnel des services éducatifs à mettre en oeuvre au profit des élèves qui ont des besoins particuliers, tant sur le plan scolaire que comportemental.

Ces modèles, sans être exhaustifs ni exclusifs, sont présentés à titre indicatif par le ministère de l'Éducation dans le but de proposer à la réflexion des milieux scolaires diverses avenues possibles en termes d'organisation de C.P.F. adaptés à différents groupes d'élèves.

À cet égard, des jalons sont maintenant posés et nous croyons que les responsables de l'organisation scolaire de chaque milieu pourront mettre à profit l'expertise acquise par certaines commissions scolaires, soit pour définir plus aisément leurs propres formules de C.P.F., soit pour enrichir les modèles déjà élaborés.

Issus des projets de recherche-développement sur les C.P.F. menés par le Ministère au cours de l'année 1985-1986 en collaboration avec différentes commissions scolaires, les modèles proposés constituent davantage une synthèse des modèles-types élaborés par ces milieux qu'un répertoire de tous les modèles mis au point.

Par ailleurs, l'analyse des productions des commissions scolaires engagées dans la recherche-action a mis en évidence un aspect majeur comprenant deux éléments essentiels, indissociables l'un de l'autre et inhérents au processus même de l'élaboration d'un mode de C.P.F., à savoir que **la définition de tout modèle d'organisation - y compris la détermination d'un contenu spécifique, selon le type du cheminement - s'accompagne nécessairement, en corollaire, de la définition d'un contexte précis et de conditions de réalisation associés à la mise en application de ce modèle.**

Ayant retenu ce fil conducteur pour effectuer la synthèse des travaux soumis, nous voulons, préalablement à la présentation et la description des modèles-types de C.P.F. adaptés aux différents groupes d'élèves, apporter quelques considérations sur l'utilité pour chaque milieu d'adopter une démarche opérationnelle pour l'organisation des C.P.F.

2. L'adoption d'une démarche opérationnelle pour l'organisation des C.P.F.

L'interrelation des différentes composantes dans tout mode d'organisation de C.P.F. fait ressortir la nécessité d'adopter une approche systémique lorsqu'il s'agit, pour un milieu donné, d'élaborer un modèle fonctionnel de C.P.F., en tenant compte de ses propres besoins et de ses ressources.

Comprenant donc plusieurs dimensions, l'organisation d'un C.P.F. demeure complexe par définition et suppose qu'on l'appréhende dans sa globalité, en faisant appel à l'expertise de différentes personnes-ressources selon les divers aspects traités.

Dans la mécanique à mettre en place, certains facteurs s'avèrent particulièrement déterminants et doivent être considérés chacun comme un rouage essentiel.

Nous attirons notamment l'attention sur certains **éléments fondamentaux** devant être pris en considération **dans toute démarche de planification de C.P.F.** Entre autres, la nécessité:

- De bien **identifier les différents groupes d'élèves visés** - adopter les outils de dépistage adéquats; préciser leurs caractéristiques propres; évaluer leurs difficultés spécifiques et l'ensemble de leurs besoins;

- **De déterminer clairement les objectifs pédagogiques visés** dans l'élaboration de tout mode d'organisation de C.P.F., conformément aux orientations retenues pour le Ministère et définies dans le document d'orientation déjà publié (1);

- **D'élaborer un cadre d'organisation de C.P.F. adapté** à chaque groupe d'élèves et susceptible d'offrir un ensemble cohérent de services pouvant répondre à leurs besoins affectifs et cognitifs. À cet effet, il apparaît important:

  . **De préciser la nature des services éducatifs requis** par les différents groupes d'élèves;

  . **De définir les modalités de leur actualisation** - formation des groupes d'élèves et planification pédagogique: adaptation de la grille-matières, répartition des programmes d'enseignement, modalités d'évaluation des élèves et reconnaissance des acquis, etc.;

  . **De préciser les conditions de réalisation** - approche pédagogique et stratégies de correction à privilégier; organisation spatiale; structure de soutien pédagogique liée à une structure d'encadrement des élèves; modalités d'intégration des élèves à leur milieu scolaire;

  . **De planifier les services complémentaires** requis - service d'orthopédagogie, service de consultation professionnelle, etc;

- **De prévoir l'affectation des ressources humaines et matérielles,** en conséquence des différentes mesures retenues;

- **De définir une stratégie d'implantation** visant l'appropriation par le milieu des changements projetés - notamment par l'engagement des équipes-écoles dans la gestion de ces changements;

---

1. Ministère de l'Éducation, Les cheminements particuliers de formation de base, Document d'orientation, 1985.

- D'élaborer des formules de soutien pour les différents intervenants afin de les habiliter à assumer concrètement et efficacement de tels changements - entre autres, par la planification d'un perfectionnement adéquat, dispensé aux enseignant(e)s concernés et par un soutien continu de leurs interventions auprès des élèves.

3. La présentation des modèles-types de C.P.F. adaptés aux différents groupes d'élèves

Les modèles-types de C.P.F., dont le contenu fait plus loin l'objet d'une description détaillée, sont identifiés en fonction de trois catégories spécifiques, répondant aux définitions préalablement énoncées dans ce document.

- C.P.F. de type temporaire

Trois modèles sont mis au point en vue de permettre la réintégration des élèves au cheminement régulier, en 2e ou 3e secondaire, selon le cas.

Ils proposent respectivement:

- Une répartition du 1er cycle du secondaire sur trois ans;

- Une répartition, sur deux ans, des programmes de 1re secondaire, jointe à une récupération favorisant l'atteinte des objectifs de fin de primaire pour certains programmes;

- Une répartition, sur deux ans, des programmes de 2e secondaire, jointe à une récupération favorisant l'atteinte des objectifs de 1re secondaire pour certains programmes (application intégrée du principe de passage par matière).

- C.P.F. de type continu

Le modèle proposé est aménagé sur toute la durée du secondaire et vise l'intégration sociale et professionnelle des élèves qui l'imprunteront.

- C.P.F. pour les élèves de 16 ans et plus

Comme nous l'expliquons plus loin sous cette rubrique, aucun modèle n'est proposé comme tel, vu que ce type de cheminement en est actuellement au stade de la recherche et du développement. Quelques commissions scolaires collaborent d'ailleurs à certains projets en ce domaine.

Dans l'attente de la diffusion de modèles-types pour cette catégorie, quelques pistes à explorer sont suggérées pour permettre à certains milieux d'orienter leurs travaux dans l'organisation d'un tel type de cheminement particulier.

* * * * *

Les modèles décrits le sont à l'aide de fiches-synthèses et de façon à mettre en évidence l'articulation d'un ensemble de facteurs jugés essentiels à la cohérence interne du mode d'organisation développé autant qu'à l'efficacité attendue des services éducatifs planifiés en fonction de besoins et d'objectifs spécifiques pour différents groupes d'élèves.

Sur le plan méthodologique, l'uniformisation de la présentation permet, par un repérage facile des diverses composantes, d'établir la comparaison entre les modèles, d'en dégager la convergence ou la divergence selon le contenu même des mesures préconisées pour chacun.

Par ailleurs, à titre d'information, il est fait mention des commissions scolaires qui ont collaboré à l'élaboration d'un tel modèle ou qui expérimentent un modèle similaire. Nous avons également identifié toute commission scolaire ayant particularisé une ou certaines composantes du modèle.

Note:

Il est important de mentionner que, dans le cas de certains modèles, les grilles-matières élaborées devront nécessairement être rajustées, conformément à la prescription du Régime pédagogique pour le secondaire, récemment amendé, en ce qui a trait à la réduction du temps d'enseignement pour le cours obligatoire d'Éducation au choix de carrière et à l'ajout de celui de Sciences physiques.

Section II

Description des modèles-types de cheminements particuliers

1. Schéma de l'organisation
des différents types
de cheminements particuliers

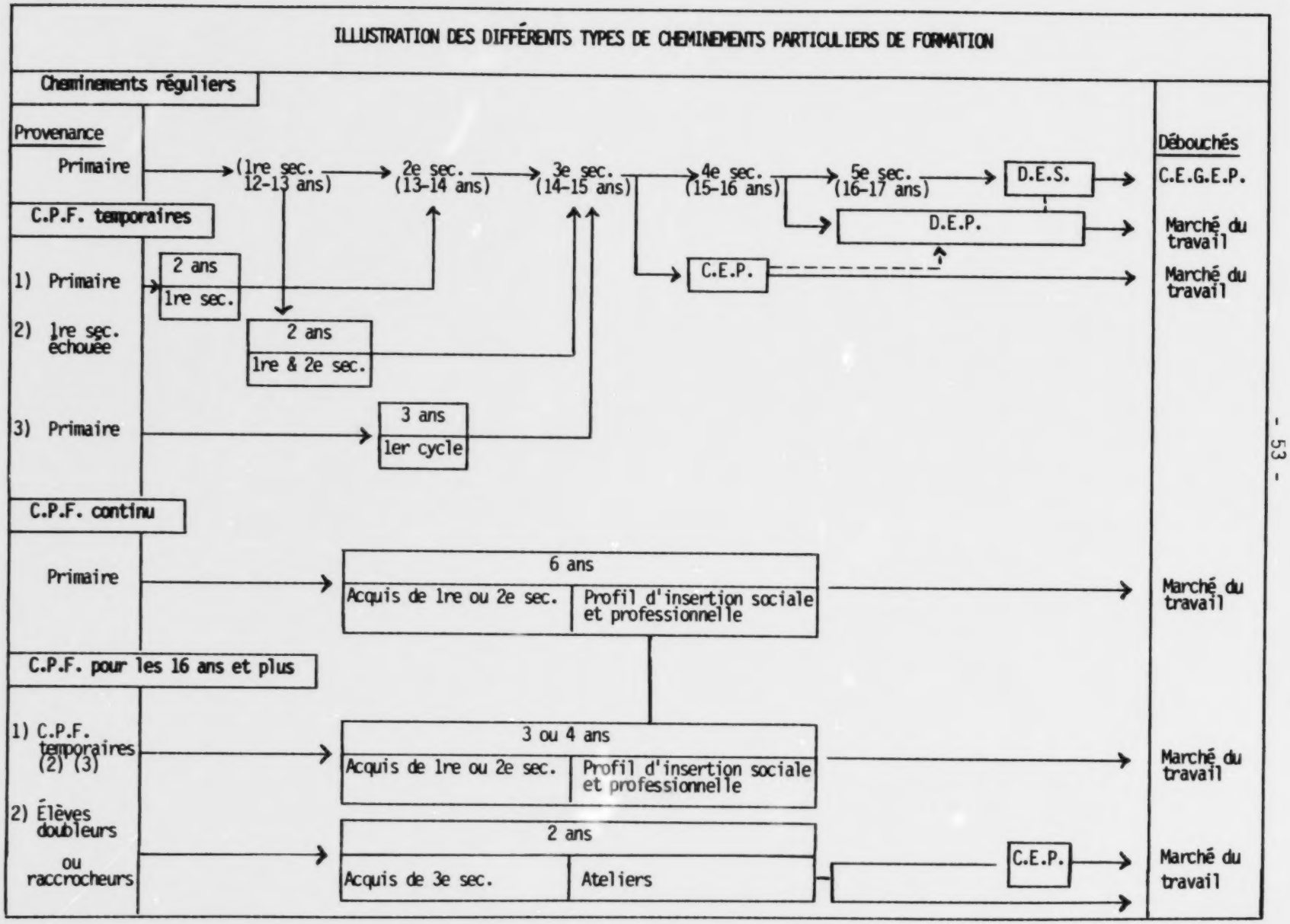
ILLUSTRATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE FORMATION
Cheminements réguliers
Provenance
Primaire
(1re sec. 12-13 ans)
2e sec. (13-14 ans)
3e sec. (14-15 ans)
4e sec. (15-16 ans)
5e sec. (16-17 ans)
D.E.S.
D.E.P.
C.E.P.
Débouchés
C.E.G.E.P.
Marché du travail
Marché du travail
C.P.F. temporaires
1) Primaire
2 ans
1re sec.
2) 1re sec. échouée
2 ans
1re & 2e sec.
3) Primaire
3 ans
1er cycle
C.P.F. continu
Primaire
6 ans
Acquis de 1re ou 2e sec.
Profil d'insertion sociale et professionnelle
Marché du travail
C.P.F. pour les 16 ans et plus
1) C.P.F. temporaires (2) (3)
3 ou 4 ans
Acquis de 1re ou 2e sec.
Profil d'insertion sociale et professionnelle
Marché du travail
2) Élèves doubleurs ou raccrocheurs
2 ans
Acquis de 3e sec.
Ateliers
C.E.P.
Marché du travail

2. Organisation de cheminements particuliers de type temporaire

- Modèles proposés -

Premier modèle

Lieux d'expérimentation: C.S. de Beauport
C.S. Côte-de-Beaupré
C.S. des Monts
C.S. Davignon
C.S. Eastern Townships

Composantes	Description
1. Type de cheminement particulier	C.P.F. temporaire proposant la répartition du 1er cycle sur trois ans.
2. Objectifs visés	• Consolider les acquis de fin de primaire en langue maternelle et en mathématique. • Réaliser les objectifs des programmes de 1re et 2e secondaire pour l'ensemble des matières sur une période de trois ans. • Permettre l'intégration des élèves au cheminement régulier en 3e secondaire.
3. Identification des élèves	
3.1 Provenance	• Élèves provenant du primaire, âgés de 13 ans et qui accusent un retard scolaire entre un et deux ans en langue maternelle et en mathématique. • Élèves qui éprouvent des difficultés légères d'apprentissage ou d'adaptation.
3.2 Dépistage	• Bulletin scolaire. • Épreuves de fin d'année en français et mathématique. • Bilan fonctionnel. • Tests psychométriques. • Étude de cas et recommandation formulée par le personnel de l'école d'origine.

4. Modalités de l'organisation pédagogique

4.1 Formation des groupes

- Première hypothèse:

  Groupe fermé, à effectif restreint, dans chaque matière.

- Deuxième hypothèse: (1)

  . Groupe fermé, à effectif restreint pour la mathématique et la langue maternelle;

  . Décloisonnement des groupes et, dans toute la mesure du possible, intégration des élèves dans les groupes du cheminement régulier pour les autres matières.

4.2 Rapport élèves/maître

- Rapport établi par chaque commission scolaire en tenant compte des règles de formation des groupes pour les élèves réputés "en difficulté d'apprentissage".
- Généralement la moyenne de ces groupes est de 18 élèves.

4.3 Grille-matières

- Grille-matières répartie sur un horaire de 36 cours de 50 minutes/5 jours ou l'équivalent.

  Première hypothèse: (2)

  Caractéristiques:

  . Augmentation du temps d'enseignement en langue maternelle, en mathématique et en langue seconde;

  . Concentration de la matière sur une période plus courte que normalement prévue pour certains programmes du primaire (une demi-année par programme);

  . Étalement de certains programmes sur plus d'une année (une année et demie par programme);

  . Report de certains programmes à la 2e année ou à la 3e année du C.P.F.

Note: Voir l'exemple suivant.

1. La C.S. Davignon.
2. La C.S. Beauport et la C.S. Côte-de-Beaupré ont adopté un modèle similaire.

Exemple

1re année			2e année			3e année		
Cours	Matières	Crédits	Cours	Matières	Crédits	Cours	Matières	Crédits
8	Français 6e 130-116	-	8	Français 130-116* 130-216	6	8	Français 130-216	6
8	Mathématique 6e 064-116	-	8	Mathématique 064-116* 064-216	6	8	Mathématique 064-216	6
6	Anglais 6e 134-114	-	6	Anglais 134-114* 134-214*	4	6	Anglais 134-214	4
2	E.R.C. 6e 072-112 ou F.M. 6e 076-112	-	2	E.R.C. 076-112* 076-212 ou F.M. 076-112* 076-212	2	2	E.R.C. 072-212 ou F.M. 076-212	2
2	Éd. physique 6e 044-112	-	2	Éd. physique 044-112* 044-212	2	2	Éd. physique 044-212	2
2	E.C.C. 106-111	1	2	F.P.S. 115-111	1	1	F.P.S. 115-211	1
4	Écologie 039-114	4	4	Géog. générale 092-114	4	1	E.C.C. 106-211	1
4	Musique 165-114	4	4	Arts platiques 180-114	4	4	Histoire générale 085-214	4
						4	Écon. familiale 120-214	4
36		9	36		29	36		30

Légende: E.R.C.: Enseignement religieux catholique
F.M.: Formation morale
E.C.C.: Education au choix de carrière
F.P.S.: Formation personnelle et sociale

* Crédits attribués lors de la 2e année de ce cheminement pour cette matière.

4.3 (Suite)

Deuxième hypothèse: (1)

Caractéristiques:

. Augmentation du temps d'enseignement en mathématique et en langue maternelle - étalement de ces programmes, pour la 2e secondaire, sur plus d'une année (une année et demie par programme);

. Concentration de la matière sur une période plus courte pour certains programmes - programmes répartis sur un tiers de l'année scolaire;

. Report de certains programmes à la 2e ou à la 3e année du C.P.F..

Note: Voir l'exemple suivant.

1. La C.S. Davignon a adopté un modèle similaire.

Exemple:

1re année			2e année			3e année		
Cours	Matières	Crédits	Cours	Matières	Crédits	Cours	Matières	Crédits
8	Français 6e 130-116	-	8	Français 130-116* 130-216	6	8	Français 130-216	6
8	Mathématique 6e 064-116	-	8	Mathématique 064-116* 064-216	6	8	Mathématique 064-216	6
4	Anglais 6e 134-114	4	4	Anglais 134-214	4	4	Histoire générale 085-214	4
2	E.R.C. 6e 072-112 ou F.M. 6e 076-112	2	2	E.R.C. 076-212 ou F.M. 076-212	2	2	E.C.C. 106-111 106-211	2
2	Éd. physique 6e 044-112	2	2	Éd. physique 044-212	2	4	Sciences physiques	4
6	1/3 F.P.S. 115-111 115-211	2	4	Écologie 039-114	4	4	Arts plast. 180-214	4
	1/3 Arts plast. 180-112	2	4	Écon. familiale 120-214	4	6	Pér. de soutien à certaines matières (hist./ sc. physiques)	-
	1/3 Musique 165-112	2	4	Pér. de soutien à certaines matières (angl./ géo.)	-		Enrichissement	
4	Géographie 092-114	4						
2	Pér. de soutien à certaines matières (angl./ géo.)	-						
36		18	36		28	36		26

Légende: E.R.C.: Enseignement religieux catholique
F.M.: Formation morale
E.C.C.: Education au choix de carrière
F.P.S.: Formation personnelle et sociale

* Crédits attribués lors de la 2e année de ce cheminement pour cette matière.

4.4 Affectation des enseignant(e)s	• Enseignement dispensé par des enseignant(e)s provenant de différents champs d'enseignement. • Possibilité de restreindre le nombre d'intervenants par l'intégration des matières ou la concentration du temps d'enseignement dans certaines matières (1).
4.5 Organisation spatiale	• Mobilité des groupes dans leur environnement scolaire pour l'ensemble des matières et accès aux locaux spécialisés (laboratoires, atelier d'arts, etc.). • En termes d'encadrement, l'intégration des groupes d'élèves en C.P.F. aux groupes d'élèves du cheminement régulier au sein, par exemple, d'une même unité de formation rattachée, selon le cas, à la 1re ou 2e secondaire, s'avère une mesure à privilégier afin d'éviter la marginalisation de ces élèves et de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à leur milieu scolaire. • Utilisation d'un local-ressource, notamment en français et en mathématique aux fins d'une intervention individuelle ou en groupe restreint.
4.6 Programmes d'études	• Utilisation des programmes officiels du Ministère en ce qui concerne les objectifs et les contenus relatifs aux programmes du primaire et à ceux du secondaire.
4.7 Adaptation et planification de l'enseignement	
4.7.1 Approche pédagogique	• Développement d'une approche pédagogique adaptée aux besoins des élèves et empruntant, lorsque nécessaire, les formules de l'enseignement individualisé et semi-collectif. • Diversité des stratégies d'enseignement permettant de motiver les élèves et de modifier certains comportements.

1. La C.S. Davignon.

4.7.2 Répartition du contenu des programmes

- Répartition des objectifs et du contenu de chaque programme, spécifiquement lorsque l'étalement du programme est une mesure privilégiée, devant être effectuée en fonction des objectifs visés par le modèle d'organisation (1).

  Exemple:

  Répartition du contenu des programmes de langue maternelle et de mathématique sur une demi-année en vue d'assurer l'atteinte des objectifs de fin de primaire et sur une année et demie pour couvrir les objectifs prescrits en 2e secondaire.

4.7.3 Évaluation des élèves

- Évaluation des élèves directement reliée à la planification de l'enseignement et devant rendre compte de la progression de leurs apprentissages et de leur maîtrise des objectifs des programmes d'études.
- Formes et modalités de cette évaluation:
  - L'évaluation formative:
    - Continue auprès de l'élève;
    - S'assortissant d'instruments appropriés (ex.: bulletin descriptif)(2);
  - L'évaluation sommative:
    - Prévue à la fin d'un programme ou d'une partie du programme;
    - Réalisée à partir d'instruments de mesure identiques à ceux utilisés pour les élèves du cheminement régulier (ex.: épreuve-synthèse);
    - Nécessaire pour la reconnaissance des crédits à l'élève, dans chaque matière;
    - Dont les résultats sont consignés sur le bulletin scolaire de chaque élève.

4.8 Matériel didactique

- Utilisation d'un matériel didactique conforme aux programmes d'études; adapté aux élèves concernés et approuvé par le ministère de l'Education.
  Ex.: français : Praxis
  Parcours adapté

1. La C.S. des Monts.
2. La C.S. des Monts et la C.S. Davignon.

4.9 Services complémentaires

- Selon les disponibilités et les ressources de chaque école, la mise sur pied d'un C.P.F. devrait généralement se faire avec l'appui d'une équipe multidisciplinaire oeuvrant en concertation afin d'offrir aux élèves concernés des services complémentaires tels ceux:
  - . De l'orthopédagogie, dispensée selon la formule du dénombrement flottant ou autrement ([1]);
  - . De l'intervention d'un tuteur, éducateur-conseil ou psycho-éducateur;
  - . Des services de consultation professionnelle dispensés par:
    - . Le/la psychologue;
    - . Le/la conseiller/conseillère en orientation;
    - . Le/la travailleur/travailleuse social(e);
    - . Le/la professionnel/professionnelle de la santé.

4.10 Soutien aux enseignant(e)s

- Animation et soutien des équipes d'enseignant(e)s intervenant auprès des groupes d'élèves en C.P.F. selon les moyens et stratégies privilégiés par l'école.

- Support pédagogique offert aux enseignant(e)s portant entre autres sur les dimensions suivantes:
  - . La structure organisationnelle des C.P.F. retenue par l'école, les objectifs poursuivis auprès des élèves concernés, les services complémentaires associés;
  - . Les caractéristiques des élèves identifiés comme étant en difficulté légère d'apprentissage;
  - . L'adaptation de l'enseignement, des pratiques pédagogiques et des modes d'intervention, rendue nécessaire en fonction des objectifs identifiés;
  - . La planification de l'enseignement selon le type de C.P.F. mis en application;
  - . L'utilisation d'un matériel didactique approprié;
  - . L'évaluation des apprentissages des élèves en conformité avec la planification de l'enseignement pour chaque matière.

1. La C.S. Davignon.

Deuxième modèle

Lieu d'expérimentation: C.S. de Le Gardeur

Composantes	Description
1. Type de cheminement particulier	C.P.F. temporaire d'une durée de deux ans et adapté à des élèves provenant du primaire.
2. Objectif visés	• Consolider les acquis de fin de primaire en langue maternelle, en mathématique et en langue seconde. • Réaliser les objectifs des programmes de 1re secondaire pour l'ensemble des matières sur une période de deux ans. • Permettre l'intégration des élèves au cheminement régulier en 2e secondaire.
3. Identification des élèves	
3.1 Provenance	• Élèves provenant du primaire, âgés de 13 ans et qui accusent un retard scolaire entre un et deux ans en langue maternelle et mathématique. • Élèves qui éprouvent des difficultés légères d'apprentissage ou d'adaptation.
3.2 Dépistage	• Bulletin scolaire. • Épreuves de fin d'année en langue maternelle et en mathématique. • Bilan fonctionnel. • Tests psychométriques. • Étude de cas et recommandation formulée par le personnel de l'école d'origine.

4. Modalités de l'organisation pédagogique

4.1 Formation des groupes

- Première hypothèse: (1)

  Groupe fermé, à effectif restreint, dans chaque matière.

- Deuxième hypothèse:

  . Groupe fermé, à effectif restreint, pour toutes les matières où le programme fait l'objet d'un étalement particulier;

  . Décloisonnement des groupes et, dans toute la mesure du possible, intégration des élèves dans les groupes du cheminement régulier pour certaines matières.

4.2 Rapport élèves/maître

- Rapport établi par chaque commission scolaire en tenant compte des règles de formation des groupes pour les élèves réputés "en difficulté d'apprentissage".

- Généralement la moyenne de ces groupes est de 18 élèves.

4.3 Grille-matières

- Grille-matières répartie sur un horaire de 36 cours de 50 minutes/5 jours ou l'équivalent.

- Caractéristiques: (1)

  . Augmentation du temps d'enseignement en langue maternelle, en mathématique et en langue seconde;

  . Concentration de la matière sur une durée plus courte dans le cas des programmes du primaire;

  . Étalement de certains programmes sur plus d'une année (une année et demie par programme);

  . Report de certains programmes à la 2e année du C.P.F.

Note: Voir l'exemple suivant.

---

1. La C.S. de Le Gardeur.

Exemple:

1re année			2e année		
Cours	Matières	Crédits	Cours	Matières	Crédits
9	Français . fin du primaire	-	9	Français 130-116	6
9	Mathématique . fin du primaire	-	9	Mathématique 064-116	6
6	Anglais . fin du primaire 134-114	-	6	Anglais 134-114	4
2	E.R.C. . fin du primaire 072-112 ou F.M. . fin du primaire 076-112	-	2	E.R.C. 072-112 ou F.M. 076-112	2
2	Éducation physique . fin du primaire 044-112	-	2	Éducation physique 044-112	2
2	F.P.S. . fin du primaire 115-111	1	2	E.C.C. 106-111	1
2	Musique 165-112	2	2	Arts plastiques 180-114	2
4	Géographie générale 092-114	4	4	Écologie 039-114	4
36		7	36		27

Légende: E.R.C.: Enseignement religieux catholique
F.M.: Formation morale
E.C.C.: Éducation au choix de carrière
F.P.S.: Formation personnelle et sociale

4.4	Affectation des enseignant(e)s	• Cf. modèle no 1 (art. 4.4) page 62
4.5	Organisation spatiale	• Cf. modèle no 1 (art. 4.5) page 62
4.6	Programmes d'études	• Cf. modèle no 1 (art. 4.6) page 62
4.7	Adaptation et planification de l'enseignement	• Cf. modèle no 1 (art. 4.7) page 62
4.8	Matériel didactique	• Cf. modèle no 1 (art. 4.8) page 63
4.9	Services complémentaires	• Cf. modèle no 1 (art. 4.9) page 64
4.10	Soutien aux enseignant(e)s	• Cf. modèle no 1 (art. 4.10) page 64

Troisième modèle

Lieu d'expérimentation: C.S. de Le Gardeur

Composantes	Description
1. Type de cheminement particulier	C.P.F. temporaire, d'une durée de deux ans et adapté pour des élèves en situation d'échec après la 1re secondaire.
2. Objectifs visés	• Consolider les acquis de 1re secondaire en langue maternelle, en mathématique et en langue seconde. • Réaliser, de façon minimale, les objectifs des programmes du 1er cycle dans l'ensemble des matières. • Appliquer le principe du passage par matière eu égard aux matières réussies en 1re secondaire de même qu'au cours de ce cheminement. • Offrir la possibilité, lors de la 2e année de ce cheminement, d'intégrer des élèves en situation d'échec après la 2e secondaire. • Permettre l'intégration des élèves au cheminement régulier en 3e secondaire.
3. Identification des élèves	
3.1 Provenance	• Élèves ayant échoué la 1re secondaire, âgés de 13 ou 14 ans, et qui, en dépit de leurs échecs, ont accumulé un certain nombre de crédits par leur réussite dans certaines matières. • Élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage souvent directement reliées à des difficultés d'adaptation, notamment à une absence de motivation pour les apprentissages scolaires. • Élèves qui pour réussir requièrent des services éducatifs adaptés tant sur le plan scolaire que sur le plan comportemental.

3.2 Dépistage	• Bulletin scolaire. • Épreuves de fin d'année en langue maternelle et mathématique. • Bilan fonctionnel. • Tests psychométriques. • Étude de cas et recommandation formulée par le personnel de l'école.
4. Modalités de l'organisation pédagogique	
4.1 Formation des groupes	• Première hypothèse: Groupe fermé, à effectif restreint, dans chaque matière. • Deuxième hypothèse: (1) . Groupe fermé, à effectif restreint,en langue maternelle, en mathématique et en langue seconde. . Décloisonnement des groupes et, dans toute la mesure du possible, intégration des élèves dans les groupes du cheminement régulier pour toutes les autres matières.
4.2 Rapport élèves/maître	• Rapport établi par chaque commission scolaire en tenant compte des règles de formation des groupes pour les élèves réputés "en difficulté d'apprentissage". • Généralement la moyenne de ces groupes, pour les matières identifiées, est de 18 élèves.
4.3 Grille-matières	• Grille-matières répartie sur un horaire de 36 cours de 50 minutes/5 jours ou l'équivalent. • Caractéristiques: . Allocation d'un temps d'enseignement identique en langue maternelle, mathématique et langue seconde;

1. La C.S. de Le Gardeur.

4.3 (suite)

- Concentration de la matière sur une période plus courte pour ces programmes en 1re secondaire (une demi-année par programme);
- Étalement de ces programmes, pour la 2e secondaire, sur plus d'une année (une année et demie par programme);
- Passage par matière dans le cas d'une matière déjà réussie.

Note: Voir l'exemple suivant.

Exemple:

1re année			2e année		
Cours	Matières	Crédits	Cours	Matières	Crédits
6	Français 130-116* 130-216	6	6	Français 130-216	6
6	Mathématique 064-116* 064-216	6	6	Mathématique 064-216	6
6	Anglais 134-114* 134-214	4	6	Anglais 134-214	4
2	E.R.C. 072-112 ou 072-212 ou F.M. 076-112 ou 076-212	2	2	E.R.C. 072-212 ou 072-312 ou F.M. 076-212 ou 076-312	2
2	Éducation physique 044-112 ou 044-212	2	2	Éducation physique 044-212 ou 044-312	2
1	F.P.S. 115-111 ou 115-211	1	1	F.P.S. 115-211 ou 115-311	1
1	E.C.C. 106-111 ou 106-211	2	1	E.C.C. 106-211 ou 106-311	1
2	Arts plastiques 180-112 et	2	4	Histoire générale 085-214	4
2	Musique 165-112	2	4	Sciences physiques	4
4	Géographie générale 092-114 ou Écologie 039-114	4	2 2	Arts plastiques 180-212 et Musique 165-212	2 2
4	Économie familiale 120-214	4			
36		34	36		34

Légende: E.R.C.: Enseignement religieux catholique
F.M.: Formation morale
E.C.C.: Éducation au choix de carrière
F.P.S.: Formation personnelle et sociale

* Crédits attribués lors de la 1re année du C.P.F.

4.4	Affectation des enseignant(e)s	• Cf. modèle no 1 (art. 4.4) page 62
4.5	Organisation spatiale	• Cf. modèle no 1 (art. 4.5) page 62
4.6	Programmes d'études	• Cf. modèle no 1 (art. 4.6) page 62
4.7	Adaptation et planification de l'enseignement	• Cf. modèle no 1 (art. 4.7) page 62
4.8	Matériel didactique	• Cf. modèle no 1 (art. 4.8) page 63
4.9	Services complémentaires	• Cf. modèle no 1 (art. 4.9) page 64
4.10	Soutien aux enseignant(e)s	• Cf. modèle no 1 (art. 4.10) page 64

3. Organisation de cheminements particuliers de type continu

- Modèle proposé -

Modèle

Lieu d'expérimentation: C.S. de Le Gardeur

Composantes	Description
1. Type de cheminement particulier	C.P.F. continu, aménagé sur toute la durée du secondaire et adapté à des élèves réputés en difficulté grave d'apprentissage et d'adaptation.
2. Objectif visés	• Consolider les acquis du primaire en langue maternelle, en mathématique et en langue seconde. • Réaliser les objectifs des programmes de 1re secondaire en langue maternelle, en mathématique et en langue seconde et ceux de 2e secondaire dans les autres matières. • Promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des élèves concernés. • Reconnaître les acquis expérientiels de ces élèves.
3. Identification des élèves	
3.1 Provenance	• Élèves provenant du primaire, âgés de 13 ans et qui accusent un retard scolaire de plus de deux (2) ans en langue maternelle et en mathématique. • Élèves qui éprouvent des difficultés graves d'apprentissage et d'adaptation; élèves identifiés comme étant en difficulté depuis le primaire. • Élèves dont la progression dans leurs apprentissages scolaires exige des services éducatifs particuliers - notamment, celui d'un soutien pédagogique axé sur la rééducation allié à une aide spécifique sur le plan du fonctionnement individuel - requérant fréquemment une intervention concertée de la part de différentes ressources professionnelles.

3.2 Dépistage

- Bulletin scolaire.
- Épreuves de fin d'année en langue maternelle et mathématique.
- Bilan fonctionnel.
- Tests psychométriques.
- Étude de cas et recommandation formulée par le personnel de l'école d'origine.

4. Modalités de l'organisation pédagogique

4.1 Formation des groupes

- Classes spéciales.
- Regroupement des élèves le plus homogène possible.

4.2 Rapport élèves/maître

- Rapport établi par chaque commission scolaire en tenant compte des règles de formation des groupes, par exemple, pour les élèves identifiés comme étant en difficulté grave d'apprentissage et d'adaptation et pour les élèves handicapés par une déficience mentale légère.

4.3 Grille-matières

- Grille-matières répartie sur un horaire de 36 jours de 50 minutes/5 jours ou l'équivalent.
- Caractéristiques:
  - . Allocation d'un temps d'enseignement identique en langue maternelle, en mathématique et en langue seconde;
  - . Étalement des programmes sur deux ans, sauf exception;
  - . Répartition des cours obligatoires sur les quatre premières années de ce cheminement, respectant ainsi le rythme et la progression des apprentissages de ces élèves.

Note: Voir l'exemple suivant.

Exemple:

1re année			2e année		
Cours	Matières	Crédits	Cours	Matières	Crédits
6	Français (prog. primaire)	-	6	Français (prog. primaire)	-
6	Mathématique (prog. primaire)	-	6	Mathématique (prog. primaire)	-
6	Anglais (prog. primaire)	-	6	Anglais (prog. primaire)	-
2	E.R.C. (prog. fin primaire) ou F.M. (prog. fin primaire)	- -	2	E.R.C. 072-112 ou F.M. 076-116	- -
2	Éducation physique (prog. fin primaire)	-	2	Éducation physique 044-112	2
2	F.P.S. (prog. fin primaire)	-	2	F.P.S. 115-111	-
4	Écologie 039-114	-	4	Écologie 039-114*	4
2	Arts plastiques 180-112	-	2	Arts plastiques 180-112*	2
2	Musique 165-112	-	2	Musique 165-112*	2
4	E.M.T. 060-132	-	4	E.M.T. 060-132*	2
36		0	36		12

Légende: E.R.C.: Enseignement religieux catholique
F.M.: Formation morale
E.M.T.: Éducation manuelle et technique
F.P.S.: Formation personnelle et sociale

* Crédits attribués lors de la 2e année de ce cheminement.

Exemple:

3e année			4e année		
Cours	Matières	Crédits	Cours	Matières	Crédits
6	Français 130-116	-	6	Français 130-116*	6
6	Mathématique 064-116	-	6	Mathématique 064-116*	6
6	Anglais 134-114	-	6	Anglais 134-114*	4
2	E.R.C. 072-112 ou F.M. 076-112	2	2	E.R.C. 072-212 ou F.M. 076-212	2
2	Éducation physique 044-212	2	2	Géographie générale 092-114*	4
1	F.P.S. 115-111	1	4	Biologie 035-314	-
1	E.C.C. 106-111	1	4	Économie familiale 120-214*	4
4	Géographie générale 092-114	-	6	E.M.T. 060-222* ou 060-232*	2
4	Économie familiale 120-214	-			
4	E.M.T. 060-222* ou 060-222	- (2)			
36		6 ou 8	36		28

* Crédits attribués lors de la 3e année de ce cheminement.

* Crédits attribués lors de la 4e année de ce cheminement.

Légende: E.R.C.: Enseignement religieux catholique
F.M.: Formation morale
E.C.C.: Éducation au choix de carrière
F.P.S.: Formation personnelle et sociale
E.M.T.: Éducation manuelle et technique

Exemple: (1)

5e année			6e année		
Cours	Matières	Crédits	Cours	Matières	Crédits
2	Sensibilisation au monde du travail	-(1)		. Une journée relais par semaine à l'école	*
10	Ateliers	-(1)			
12	. Deux jours par semaine à l'école . Trois jours par semaine de stage: première phase de l'insertion de ces élèves en milieu de travail			. Quatre journées de stage: application d'un programme d'insertion sociale adapté à ces élèves	*

* Reconnaissance d'acquis expérientiels selon des modalités qui restent à définir.

(1) La détermination de l'organisation et du contenu demeure à préciser.

4.4	Affectation des enseignant(e)s	• Enseignement dispensé par des enseignant(e)s provenant du champ I. • Affectation d'un(e) enseignant(e) titulaire pour chacun des groupes formés et responsable notamment de l'enseignement des matières de base et de certaines autres matières selon les aménagements déterminés par l'école. • Réduction au minimum du nombre d'intervenants auprès d'un même groupe d'élèves.
4.5	Organisation spatiale	• Stabilité des groupes dans un environnement scolaire sécurisant. • Recherche des mesures les plus favorables à leur intégration véritable et significative au milieu scolaire dont ils sont partie intégrante. • Utilisation d'un local-ressource principalement aux fins d'un travail individuel ou en groupe restreint.
4.6	Programmes d'études	• Utilisation des programmes officiels tant de ceux du secondaire que de ceux du primaire. Dans ce dernier cas, les programmes doivent servir à guider toute intervention visant la consolidation des acquis de l'élève et lui faire acquérir les habiletés propres à cet ordre d'enseignement.
4.7	Adaptation et planification de l'enseignement	
4.7.1	Approche pédagogique	• Utilisation de stratégies d'enseignement les plus appropriées en fonction des besoins des élèves et du rythme d'apprentissage de chacun. • Développement d'une approche pédagogique favorisant l'intégration des matières.
4.7.2	Répartition du contenu des programmes	• Répartition des objectifs et du contenu de chaque programme établie en fonction d'un étalement des programmes, conformément aux objectifs visés par le modèle d'organisation, en fonction des acquis des élèves et de leur rythme d'apprentissage - répartition pouvant être différente selon les groupes formés.

4.7.3 Évaluation des élèves

- Évaluation des élèves directement reliée à la planification de l'enseignement et devant rendre compte de la progression des apprentissages des élèves et de leur maîtrise des objectifs des programmes d'études.

- Formes et modalités de cette évaluation:

  . L'évaluation formative:

  . Continue, supposant l'utilisation d'instruments appropriés tels:
    - Les pré-tests, afin de diagnostiquer, en début d'année scolaire, les habiletés et connaissances des élèves dans chaque matière;
    - le bulletin descriptif;

  . L'évaluation sommative:

  . Flexible dans ses modalités, nécessairement échelonnée dans le temps en respectant les rythmes d'apprentissage chez ces élèves;
  . Réalisée à partir d'instruments de mesure appropriés aux différentes caractéristiques des groupes d'élèves;
  . Dont les résultats sont consignés au bulletin scolaire de l'élève tout au long de son cheminement;
  . Nécessaire, pertinente dans sa forme et son contenu, à la reconnaissance autant des acquis scolaires que des acquis expérientiels réalisés par chaque élève -tous les acquis étant, au terme de ce cheminement, officiellement attestés par la commission scolaire (reconnaissance des acquis scolaires pour le D.E.S., le D.E.P. et le C.E.P.).

4.8 Matériel didactique

- Utilisation d'un matériel didactique conforme aux programmes d'études; adapté aux élèves concernés et approuvé par le ministère de l'Education.

4.9 Services complémentaires

- Selon les disponibilités et ressources de chaque école, la mise sur peid de ce cheminement devrait se faire avec l'appui d'une équipe multidisciplinaire oeuvrant en concertation afin d'offrir des services complémentaires tels ceux:

4.9 (suite)

. De l'orthopédagogie, dispensée à ces élèves sur la base d'un service constant et stable pour permettre la rééducation de ces élèves et le soutien à l'apprentissage;
. De l'intervention d'un éducateur-conseil ou d'un psycho-éducateur travaillant en étroite collaboration avec le titulaire de chacun des groupes;
. Des services de consultation professionnelle dispensés par:
  . Le/la psychologue;
  . Le/la conseiller/conseillère en orientation;
  . Le/la travailleur/travailleuse social(e);
  . Le/la professionnel/professionnelle de la santé.

. Du service de recherche d'emploi.

4.10 Soutien aux enseignant(e)s

- Animation et soutien des équipes d'enseignant(e)s intervenant auprès des groupes d'élèves en cheminement continu selon les moyens et stratégies privilégiés par l'école.

- Support pédagogique offert aux enseignant(e)s portant entre autres sur les dimensions suivantes:

  . La structure organisationnelle des cheminements continus retenus par l'école, les objectifs poursuivis auprès des élèves concernés;

  . Les caractéristiques des élèves identifiés en difficulté grave d'apprentissage et d'adaptation, les critères de formation des groupes;

  . L'adaptation de l'enseignement, des pratiques pédagogiques et des modes d'intervention, rendue nécessaire en fonction des objectifs identifiés;

  . La planification de l'enseignement conforme à la démarche privilégiée par ce type même de cheminement mis en application;

  . L'utilisation d'un matériel didactique approprié;

4.10 (suite)

. L'évaluation des apprentissages des élèves en conformité avec la planification de l'enseignement et le principe de la reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels.

4.11 Particularités

- Cheminement dont l'objectif fondamental est d'habiliter les élèves à assumer une vie autonome et active et qui prépare nécessairement les élèves qui l'emprunteront à leur insertion sociale et professionnelle.

- Cheminement qui peut, pour les deux dernières années, également être considéré, tant au niveau de sa structure que du contenu même, comme un cheminement particulier s'adressant aux élèves de 16 ans et plus, identifiés comme étant en difficulté grave d'apprentissage ou d'adaptation.

4. Organisation de cheminements particuliers pour les 16 ans et plus

- Perspective de développement -

Orientation

En se référant, par exemple, au modèle de cheminement particulier continu présenté dans ce document, en ce qui concerne notamment les deux dernières années du modèle mis au point, on peut déjà entrevoir une structure organisationnelle similaire pour l'instauration de cheminements particuliers s'adressant à des élèves de 16 ans et plus:

- Qui, ayant antérieurement emprunté un cheminement particulier temporaire, ne peuvent réintégrer un cheminement régulier;

- Qui sont, dès leur entrée au secondaire, identifiés comme étant en difficulté grave d'apprentissage et d'adaptation et qui, de ce fait, demeureront en cheminement particulier pour toute la durée de leur passage au secondaire;

- Qui présentent une problématique d'élèves décrocheurs ou qui manifestent peu d'intérêt pour la poursuite de leurs études en vue de l'obtention d'un D.E.S. ou d'un D.E.P..

Les deux schémas suivants, tout en démontrant la nécessité d'offrir pour une certaine catégorie de ces élèves, en l'occurrence les élèves issus des cheminements temporaires, des services éducatifs appropriés, proposent certaines pistes à explorer sur le plan organisationnel.

La perspective de développement en ce sens, à laquelle certaines commissions scolaires souscrivent, en participant à des projets de recherche- développement menés au cours de la présente année, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, est établie en fonction des objectifs suivants:

- Élaborer et proposer des modèles de cheminement particulier pour les différents groupes d'élèves précédemment identifiés en tenant compte de leurs besoins spécifiques et de leurs acquis;

- Définir, en termes de formation de base, selon les programmes d'études à privilégier, les contenus pertinents en fonction de leur préparation fonctionnelle et adéquate à une vie active en société;

- Définir précisément des profils d'insertion sociale et professionnelle adaptés à ces jeunes, eu égard à deux nécessités spécifiques:

  . Celle de définir le contenu et les modalités d'un programme de formation de l'élève privilégiant une alternance entre l'école et le milieu du travail, visant ainsi à préparer ces jeunes à l'exercice de certains métiers ou certaines fonctions de travail ne requérant ni un D.E.P. ni un C.E.P.;

  . Celle de préciser le contenu de certains programmes de formation en atelier, dispensés à l'école, permettant le développement chez l'élève d'habiletés génériques au travail;

- Préciser pour certains de ces élèves la possibilité d'emprunter certaines "passerelles" permettant un éventuel accès à un C.E.P.;

- Planifier les modalités d'une évaluation permettant la reconnaissance des acquis réalisés par les élèves à l'école et au travail;

- Identifier les conditions de réalisation nécessaires à la mise en place et au bon fonctionnement d'un tel type de cheminement: modalités d'encadrement des élèves, supervision des stages en milieu de travail, affectation des ressources humaines et matérielles, etc.

Ultérieurement, par suite des travaux en cours, cette section sera enrichie de certains modèles d'organisation, proposés comme cadre de référence et susceptibles de guider les différents milieux scolaires dans la recherche et la définition de leurs modèles respectifs.

Hypothèses de travail
pour la définition d'un cadre d'organisation
de cheminements particuliers
pour les 16 ans et plus

Première hypothèse:

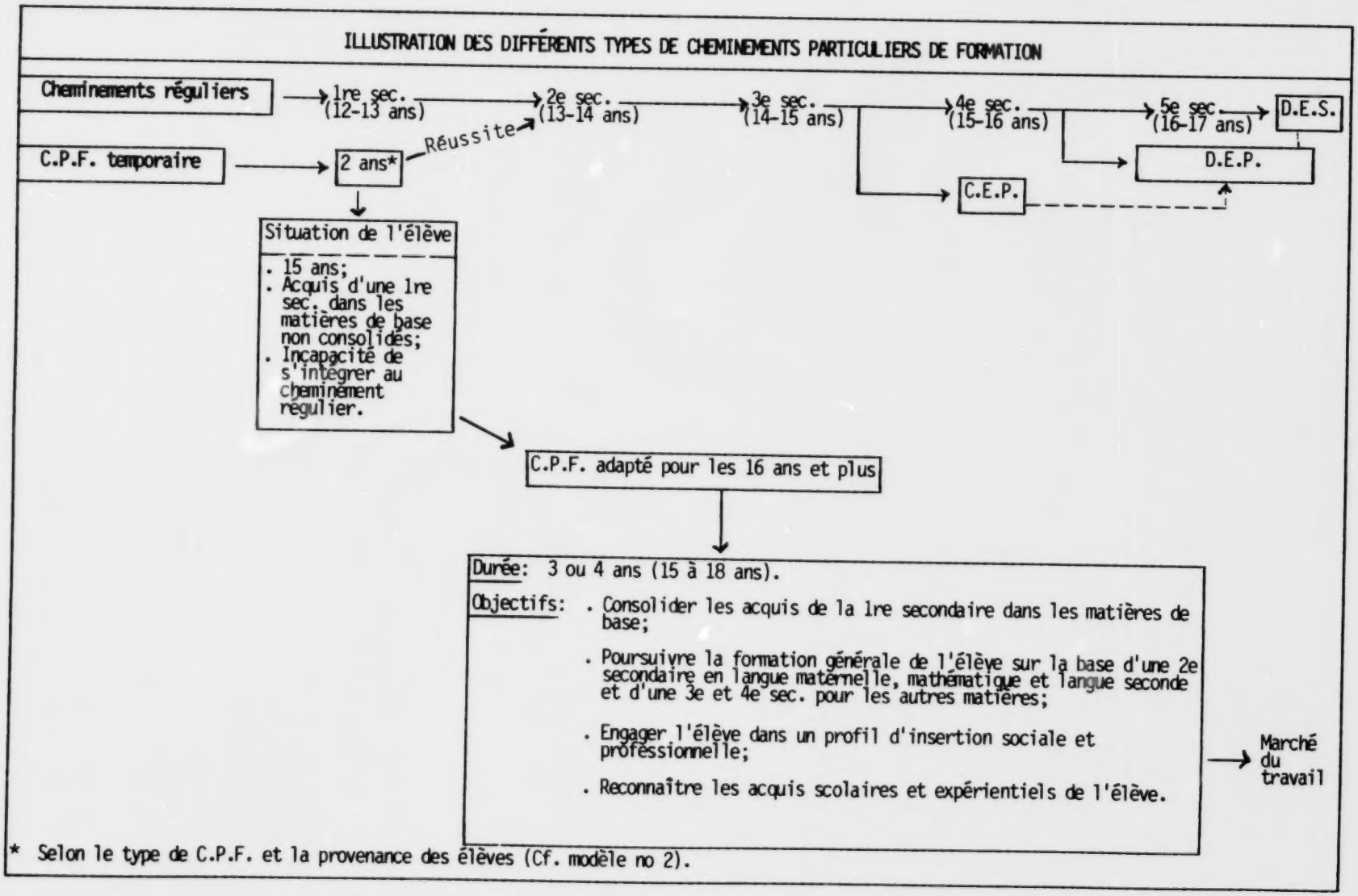

Deuxième hypothèse:

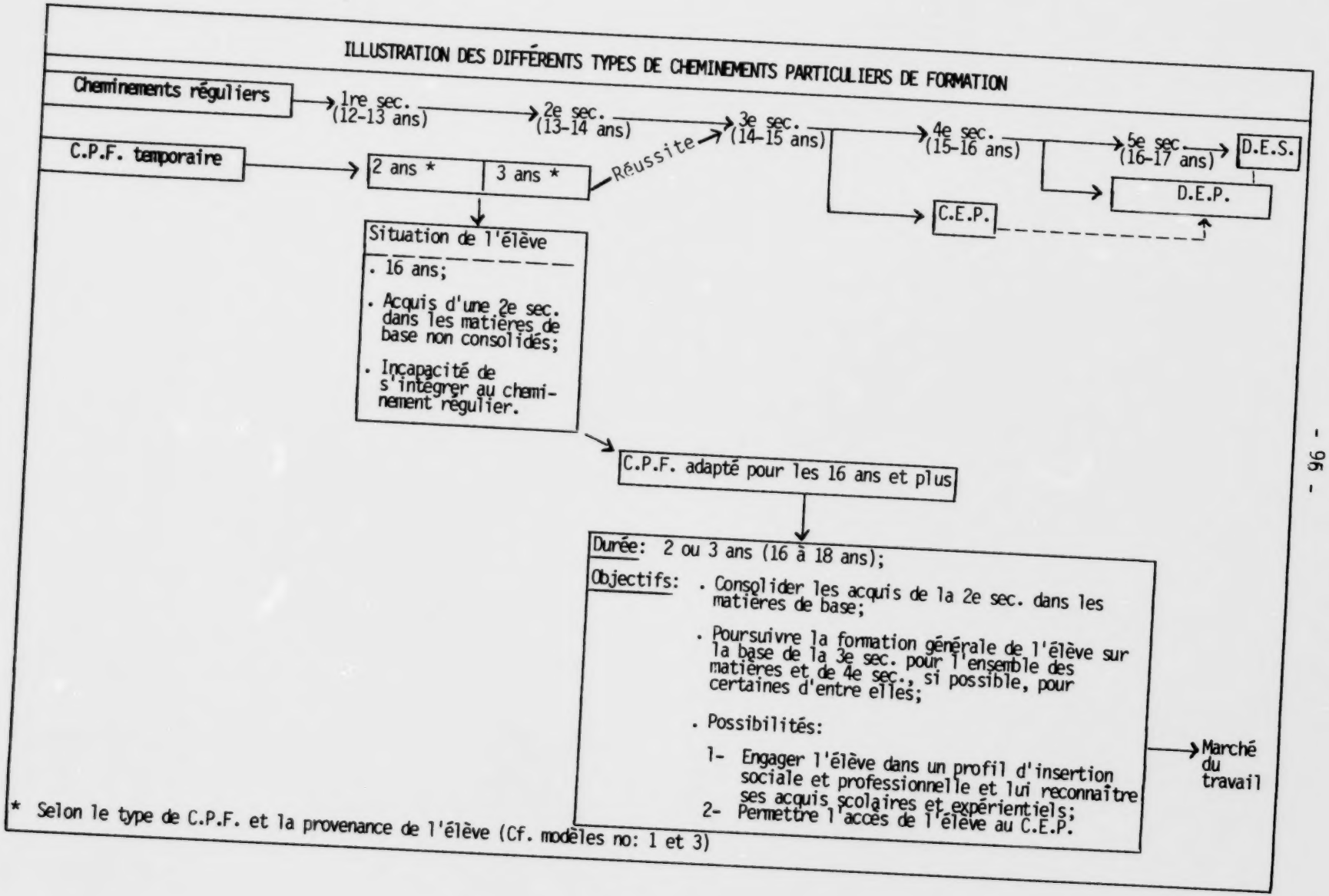

3

Troisième partie

LA PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE ANNUELLE

SOMMAIRE DE LA TROISIEME PARTIE

	Page
PRESENTATION	103
SECTION 1: Textes explicatifs	105
Sommaire de la section 1	107
1. Retour sur les modèles-types d'organisation des cheminements particuliers de formation	111
1.1 Cheminements particuliers de type temporaire	111
1.2 Cheminement particulier de type continu	113
1.3 Schéma des modèles d'organisation proposés pour les programmes de français, langue maternelle, de mathématique et d'anglais, langue seconde	115
2. La planification pédagogique	116
2.1 Définition de la planification pédagogique	116
2.2 Les niveaux de planification	116
3. La planification annuelle	118
3.1 Définition	118
3.2 Composantes de la planification annuelle	119
3.3 Répartition selon différents modèles d'organisation retenus	120
3.4 Le traitement des objectifs	165
3.5 Le traitement des moyens	173
3.6 Le traitement de l'évaluation	176
Grilles de planification annuelle	185
SECTION II: Guide d'animation	217
Sommaire de la section II	219
Avant-propos	221
Vue d'ensemble de l'atelier	223

Matériel requis 225

1re étape: le choix de l'instrument de planification annuelle 227
2e étape: le traitement des objectifs 239
3e étape: le traitement des moyens 245
4e étape: le traitement de l'évaluation 251

Acétates 265

SECTION III: Guide du participant et de la participante 279

Sommaire de la section III 281

Objectifs de la démarche 283

1re étape: Le choix de l'instrument de planification annuelle 287
2e étape: le traitement des objectifs 297
3e étape: le traitement des moyens 303
4e étape: le traitement de l'évaluation 307

Questionnaire d'évaluation de l'atelier 319

PRESENTATION

La troisième partie du guide contient une démarche conçue pour faciliter l'élaboration de la planification annuelle aux enseignants et enseignantes qui oeuvrent auprès d'élèves en cheminement particulier de formation, au premier cycle du secondaire.

Les élèves identifiés comme étant en cheminement particulier de formation étant des élèves de 13 ans ou plus qui présentent un retard scolaire de plus d'un an en langue maternelle et en mathématique, la démarche proposée traite de l'élaboration de la planification annuelle des programmes de français, langue maternelle, et de mathématique. La planification du programme d'anglais, langue seconde, complète la démarche. Il est en effet apparu que la réussite en cette matière, si elle n'a pas été retenue comme indice de retard scolaire, prend tout de même une valeur importante pour l'élève en cheminement particulier.

La partie de ce guide intitulée *La Planification pédagogique annuelle* comprend trois sections.

Une **première section** consacrée aux *Textes explicatifs* présente un ensemble de données théoriques portant sur la planification en relation avec la pédagogie de la maîtrise et les cheminements particuliers de formation, de même qu'une vingtaine de répartitions des objectifs des programmes, proposées à titre indicatif. Des grilles de planification sont présentées pour chaque programme.

Une **deuxième section** intitulée *Guide d'animation* est conçue pour permettre à des animateurs et animatrices d'aider des enseignants et enseignantes qui oeuvrent auprès d'élèves en cheminement particulier de formation, à élaborer la planification annuelle de l'enseignement des programmes

du premier cycle du secondaire et du deuxième cycle du primaire: français, langue maternelle, mathématique et anglais, langue seconde. Elle contient les quatre étapes de la démarche de l'atelier - mise en situation, traitement des objectifs, traitement des moyens et traitement de l'évaluation -, des précisions pour l'animateur et l'animatrice, de même que des acétates tirés des textes explicatifs ou d'autres sources.

Une **troisième section** est intitulée *Guide du participant ou de la participante* et reprend les mêmes étapes de la démarche proposées dans le *Guide d'animation*. Elle prévoit l'utilisation des textes explicatifs de la première section.

La troisième partie du guide qui traite de la planification annuelle est en relation directe avec les deux autres parties du présent guide. Soulignons cependant qu'elle pourrait être utilisée de façon autonome. Elle a, en effet, été produite dans le but d'appuyer les efforts des personnes qui, à la commission scolaire et à l'école, sont responsables de l'animation pédagogique auprès des enseignants et enseignantes. Cette partie a d'ailleurs fait l'objet de sessions de perfectionnement dans l'ensemble des régions du Québec auprès de cadres scolaires, de directions d'école, de professionnelles et de professionnels non-enseignants, d'enseignantes et d'enseignants.

C'est en fonction de l'élève en cheminement particulier, de ses besoins affectifs autant que cognitifs que s'effectue la réflexion qui entoure la démarche de planification annuelle de l'enseignement.

Section I

Textes explicatifs

SOMMAIRE DE LA PREMIERE SECTION

	Page
1. Retour sur les modèles-types d'organisation des cheminements particuliers de formation	111
1.1 Cheminements particuliers de type temporaire	111
1.2 Cheminement particulier de type continu	113
1.3 Schéma des modèles d'organisation proposés pour les programmes de français, langue maternelle, de mathématique et d'anglais, langue seconde	115
2. La planification pédagogique	116
2.1 Définition de la planification pédagogique	116
2.2 Les niveaux de planification	116
3. La planification annuelle	118
3.1 Définition	118
3.2 Composantes de la planification annuelle	119
3.3 Répartition selon différents modèles d'organisation retenus	120
3.3.1 Répartition des objectifs à partir des programmes du 1er cycle du secondaire	123
FRANCAIS, 1er CYCLE DU SECONDAIRE	
Etalement :	
1 Répartition sur 3 ans, objectifs de 1re et de 2e secondaire à la suite	123
2 Répartition sur 3 ans, objectifs regroupés de 1re et de 2e secondaire	124
3 Répartition sur 3 ans par blocs d'apprentissage (volets)	125
Concentration 1re sec., *Etalement* 2e sec.:	
4 Répartition sur 2 ans	126
FRANCAIS, 1re SECONDAIRE	
Augmentation du temps d'enseignement sans étalement:	
5 Retour au 2e cycle du primaire et 1re secondaire	127
MATHEMATIQUE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE	
Etalement:	
6 Objectifs de 1re et de 2e secondaire à la suite	128
7 Par thèmes	130
Concentration 1re sec., *Etalement* 2e sec.:	
8 Répartition sur 2 ans	131

Augmentation du temps d'enseignement sans étalement:
9 Retour au 2e cycle du primaire et 1re secondaire 133
ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE
Etalement:
10 Répartition sur 3 ans tenant compte des années indiquées dans le programme et des seuils de réussite, sans répétition d'une année à l'autre 134
11 Répartition sur 3 ans, objectifs répartis selon les seuils de réussite 136
12 Répartition sur 3 ans selon les habiletés 138
Concentration 1re sec., étalement 2e sec.:
13 Répartition sur 2 ans 141
Augmentation du temps d'enseignement avec étalement:
14 2e cycle du primaire en 1 semestre et 1re secondaire en 1 an et demi 143
3.3.2 Répartition des objectifs à partir des programmes du 2e cycle du primaire et du 1er cycle du secondaire 145
FRANCAIS, LANGUE MATERNELLE
Etalement
15 Consolidation des connaissances, 2e cycle du primaire 145
16 Objectifs terminaux des programmes du 2e cycle du primaire et de 1re secondaire 148
MATHEMATIQUE
Etalement
17 Retour sur les objectifs passeports 152
18 Retour sur le programme du 2e cycle du primaire et objectifs de 1re secondaire 157
ANGLAIS, LANGUE SECONDE
Etalement
19 Consolidation des connaissances, 2e cycle du primaire 159
20 Retour sur les domaines et les fonctions langagières, 2e cycle du primaire et 1re secondaire 161

3.4 Le traitement des objectifs 165
3.4.1 La pondération 165
3.4.2 Les moments d'enseignement 169
3.4.3 Le temps à consacrer à la réalisation des apprentissages 170
3.4.4 L'établissement du calendrier annuel 170

3.5 Le traitement des moyens 173
3.5.1 Les contextes d'organisation 173
3.5.2 Les ressources matérielles 173
3.5.3 Les ressources humaines 174

3.6 Le traitement de l'évaluation 176
3.6.1 Les modalités d'évaluation 176
3.6.2 Les correctifs et les activités d'enrichissement 179
3.6.3 Les moments d'évaluation 179
3.6.4 Les tests diagnostiques 181
3.6.5 Les seuils de réussite 182
3.6.6 La comparaison entre les grilles et la concertation 183
3.6.7 La présentation de la grille aux parents 183

Grille de planification annuelle : présentation 187
Grille de traitement des moyens 188
Grilles de planification annuelle: français, mathématique et anglais, langue seconde 189

La présente section veut faire le point sur les concepts relatifs aux cheminements particuliers de formation en relation avec la planification pédagogique. Elle propose des définitions de même que des types de planification qui découlent directement des modèles-types de cheminements particuliers présentés à la section II de la deuxième partie de ce guide.

1 Retour sur les modèles-types d'organisation des cheminements particuliers de formation

Au cours des dernières années, la mise en place des cheminements particuliers a donné lieu, dans les écoles, à l'expérimentation de divers modèles d' organisation qui s'articulent principalement selon deux types de cheminement:

- Les cheminements de type temporaire, qui visent l'intégration au cheminement régulier;
- Les cheminements de type continu, qui visent l'intégration sociale et professionnelle.

A chaque type de cheminement particulier ayant fait l'objet d'une expérimentation, correspondent des modèles-types d'organisation qui sont présentés dans la deuxième partie de ce guide. Nous reprenons les caractéristiques de ces modèles ayant trait aux programmes de français, langue maternelle, de mathématique et d'anglais, langue seconde.

1.1 Cheminements particuliers de type temporaire

Le **premier modèle** prévoit l'étalement sur trois ans du 1er cycle du

secondaire, incluant un retour sur les programmes du 2e cycle du primaire, avec augmentation du temps d'enseignement. Ce modèle vise l'intégration en 3e secondaire. En français, langue maternelle, en mathématique et en anglais, langue seconde, cet étalement se présente selon deux hypothèses:

- 1re hypothèse:
  - Retour sur le primaire, au 1er semestre (de septembre à février de la 1re année du C.P.F.);
  - 1re secondaire répartie sur 10 mois (de février de la 1re année à février de la 2e année du C.P.F.);
  - 2e secondaire répartie sur 15 mois (de février de la 2e année à juin de la 3e année du C.P.F.):

Prim.	1re sec.	2e sec.	
1re année	2e année	3e année	Français, Mathématique Anglais. Durée du cheminement

- 2e hypothèse:
  - En français et en mathématique: même répartition qu'à la première hypothèse;
  - En anglais: 1re secondaire répartie sur la 1re année; 2e secondaire répartie sur la 2e année; aucun enseignement de l'anglais en 3e année[1]:

Prim.	1re sec.	2e sec.	
1re année	2e année	3e année	Français et Mathématique Durée du cheminement
1re sec.	2e sec.	——	Anglais

1) Cette répartition a été expérimentée à la commission scolaire Davignon qui compte un grand nombre d'élèves bilingues.

Le **deuxième modèle** mise sur l'augmentation du temps d'enseignement. Il est d'une durée de deux ans et vise l'intégation en 2e secondaire régulière.

En français, langue maternelle et en mathématique, le 2e cycle des programmes du primaire est concentré sur la 1re année alors que la 1re secondaire est répartie sur la 2e année. En anglais, le 2e cycle du primaire est concentré sur un semestre et la 1re secondaire est étalée sur une année et demie.

Prim.	1re sec.	Français et Mathématique
1re année	2e année	Durée du cheminement
Prim.	1re sec.	Anglais

Le **troisième modèle** prévoit un retour sur la 1re secondaire au 1er semestre, puis l'étalement de la 2e secondaire sur une année et demie. Il dure deux ans et vise l'intégration en 3e secondaire régulière.

1re s.	2e sec.	Français, Mathématique, Anglais
1re année	2e année	Durée du cheminement

1.2 Cheminement particulier de type continu

Le modèle illustré à la deuxième partie du guide prévoit l'étalement des programmes de français et de mathématique, sans augmentation du temps d'enseignement. L'étalement du programme d'anglais, langue seconde est assorti d'une augmentation du temps d'enseignement. Les cinquième et sixième années du cheminement comportent un profil d'insertion sociale et

professionnelle[1]:

Primaire		1re secondaire		Insertion s. et p.	
1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année

1) Le contenu de ce profil, comme il est précisé à la 1re partie de ce guide, fait actuellemnent l'objet d'une étude par un comité ministériel.

1.3 Schéma des modèles d'organisation proposés pour les programmes de français, langue maternelle, de mathématique et d'anglais, langue seconde

CHEMINEMENTS PARTICULIERS TEMPORAIRES

1er modèle: Etalement et augmentation du temps d'enseignement

1) Hypothèse 1

Prim.	1re sec.	2e sec.
1re année	2e année	3e année

Français, Mathématique
Anglais
Durée du cheminement

2) Hypothèse 2

Prim.	1re sec.	2e sec.	Français, Mathématique
1re année	2e année	3e année	Durée du cheminement
1re sec.	2e sec.	———	Anglais, langue seconde

2e modèle: Augmentation du temps d'enseignement

Prim.	1re sec.	Français, Mathématique
1re année	2e année	Durée du cheminement
Prim.	1re sec.	Anglais, langue seconde

3e modèle: Etalement de la 2e secondaire

1re s.	2e sec.	Français, Mathématique, Anglais
1re année	2e année	Durée du cheminement

CHEMINEMENT PARTICULIER CONTINU

Primaire		1re sec.		Insertion s. et p.		Français, Mathématique Anglais
1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année	Durée du cheminement

2 La planification pédagogique

2.1 Définition de la planification pédagogique

Le document *l'Apprentissage, l'Enseignement et les Nouveaux Programmes d'études*[1] définit ainsi la planification pédagogique:

> Dans un contexte pédagogique, planifier peut se résumer en trois tâches intimement reliées qui consistent à:
> * répartir à la fois le contenu et les objectifs d'apprentissage;
> * imaginer et organiser les différents éléments qui composent la situation d'apprentissage;
> * prendre des dispositions pour évaluer les élèves soit en cours d'apprentissage, soit au terme d'une séquence importante d'apprentissage ou d'un programme donné[1].

Cette définition englobe tous les types de planification. Les trois éléments de la planification pédagogique: objectifs et contenu, moyens et évaluation, s'appliquent quel que soit le niveau de planification.

2.2 Les niveaux de planification

Le concept de planification pédagogique s'applique à chaque niveau de planification:

- Premier niveau

  Les programmes d'études édictés par le ministre.

---

1) Ministère de l'Education, *L'Apprentissage, l'Enseignement et les Nouveaux Programmes d'études*, 1984, p. 38.

• Deuxième niveau

La planification par la commission scolaire (programme institutionnel), qui contient divers éléments dont: le choix des cours à option, l'adaptation aux besoins de sa clientèle des objectifs et des contenus notionnels indicatifs (et non l'adaptation des objectifs et des contenus obligatoires) selon les priorités du milieu, la liste des programmes élaborés par la commission scolaire (s'il y a lieu), etc.

• Troisième niveau

La planification de classe, qui comprend:

- La planification annuelle, qui peut être répartie par étapes;
- La planification de séquence (planification de chaque unité);
- Le plan de cours (planification de chaque leçon).

La planification annuelle concerne chaque programme d'études. Elle peut être élaborée par une équipe pédagogique ou par chaque enseignant et enseignante.

3 La planification annuelle

3.1 Définition

> La planification annuelle, appelée parfois *planification intermédiaire*, est un instrument de gestion pédagogique qui prévoit, dans une répartition sur une base annuelle, le traitement des objectifs et du contenu d'un programme d'études, le traitement des moyens nécessaires à l'apprentissage, de même que les modalités et les moments d'évaluation des apprentissages qui seront réalisés.

Appliquée aux cheminements particuliers, la planification annuelle s'élabore selon les élèves à qui elle est destinée et selon le ou les modèles d'organisation retenus par l'école. Le présent document propose différentes répartitions d'objectifs pour les programmes de français, langue maternelle, de mathématique et d'anglais, langue seconde.

Les enseignants et enseignantes choisissent la grille qui leur convient le mieux en tenant compte de l'organisation qui a cours dans leur école.

Les grilles de planification annuelle proposent une répartition mensuelle du programme d'une année ou d'un cycle. Les enseignants et enseignantes peuvent ainsi avoir une vision claire des apprentissages visés à chacune des étapes de l'année et déterminer les moments et les types d'évaluation qui conviennent à chacune des étapes du calendrier scolaire.

Les composantes de la planification annuelle correspondent aux opérations à mener dans l'élaboration de cette planification. Des répartitions d'objectifs sont proposées dans les grilles de planification jointes en annexe.

3.2 Composantes de la planification annuelle

- LE TRAITEMENT DES OBJECTIFS

  - Répartition des objectifs selon le modèle d'organisation;
  - Organisation du contenu selon l'ordre du programme — en spirale; séquentiel; arbitraire;
  - Pondération, importance relative des objectifs du programme d'études;
  - Temps à consacrer à la réalisation des apprentissages;
  - Elaboration du calendrier des apprentissages.

- LE TRAITEMENT DES MOYENS

  - Choix des contextes d'organisation des situations d'apprentissage;
  - Identification des ressources matérielles: par exemple, le matériel didactique élaboré en rapport avec les cheminements particuliers;
  - Inventaire des ressources humaines.

- LE TRAITEMENT DE L'EVALUATION PEDAGOGIQUE

  - Les modalités d'évaluation sommative ou formative;
  - Les moments d'évaluation;
  - Les comparaisons entre les grilles;
  - La présentation des grilles aux parents.

3.3 Répartition selon les différents modèles d'organisation retenus

Les écoles peuvent choisir, entre plusieurs hypothèses, la répartition des objectifs qui convient le mieux aux caractéristiques de leurs élèves. Souvent, des élèves de 13 ans qui ont un retard de un an ou deux peuvent entreprendre les apprentissages des programmes du 1er cycle du secondaire. Mais les écoles peuvent privilégier une approche où sont d'abord vérifiés et repris de façon systématique les apprentissages de la fin du primaire avant que les élèves n'entreprennent les apprentissages liés aux programmes d'études de la 1re année du secondaire.

Nous proposons deux types de répartition de la matière des programmes:

- A partir des programmes du **1er cycle du secondaire**;
- A partir des programmes du **2e cycle du primaire** et de la **1re année du secondaire**.

Dans chaque cas, nous proposons des exemples de répartition de la matière

- Par **étalement** de la matière d'un programme sur une période plus longue que celle normalement prévue, avec ou sans augmentation du temps d'enseignement;
- Par **augmentation du temps d'enseignement** sans étalement;
- Par **concentration** de la matière sur une période plus courte que celle normalement prévue. La concentration peut s'appliquer dans le cas d'un retour au programme du primaire ou encore dans le cas où la matière est étudiée pour la seconde fois.

Les répartitions par étalement correspondent aux 1er et 3e modèles des cheminements particuliers de type temporaire et à celui de type continu tels

qu'ils apparaissent dans la deuxième partie de ce guide.

Les répartitions par augmentation de la durée sans étalement (sauf en anglais) correspondent au 2e modèle de cheminement particulier de type temporaire.

Ces tableaux sont d'abord situés en relation avec les types de cheminements particuliers: temporaires ou continus. Ils sont ensuite regroupés à partir des programmes du secondaire ou encore à partir des programmes du deuxième cycle du primaire.

Le tableau-synthèse de la page suivante dresse un portrait global de la vingtaine de répartitions suggérées.

Les pages qui suivent présentent, **à titre indicatif**, des tableaux de répartition de la matière des programmes de français, langue maternelle, de mathématique et d'anglais, langue seconde.

Tableau des répartitions des programmes adaptables aux différents modèles d'organisation des cheminements particuliers

Programme / Répartition	FRANCAIS, LANGUE MATERNELLE	MATHEMATIQUE	ANGLAIS, LANGUE SECONDE
	CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE TYPE TEMPORAIRE		
Secondaire 1er cycle	1 *Etalement* Objectifs 1re et 2e sec. à la suite (p.123)	6 *Etalement* Objectifs 1re et 2e sec.à la suite (p.128)	10 *Etalement* Objectifs 1re et 2e sec. à partir de la répartition du programme et des seuils de réussite.(p.134)
	2 *Etalement* Objectifs regroupés (p.124)		11 *Etalement* Objectifs 1re et 2e sec. à partir des seuils de réussite (p.136)
	3 *Etalement* Par volets (p.125)	7 *Etalement* Par thèmes (p.130)	12 *Etalement* Par habiletés (p.138)
	4 *Concentration* des objectifs 1re sec. *Etalement* 2e sec. (p. 126)	8 *Concentration* des objectifs 1re sec. *Etalement* 2e sec. (p.131)	13 *Concentration* des objectifs 1re sec. *Etalement* 2e sec.(p.141)
Secondaire 1re année	5 *Augmentation du temps d'enseignement sans étalement* Primaire en 1 an 1re sec. en 1 an (p.127)	9 *Augmentation du temps d'enseignement sans étalement* Prim. en 1 an 1re sec. en 1 an (p.133)	14 *Augmentation du temps d'enseignement avec étalement* Prim. en 1 semestre 1re sec. en 1 an et demi avec répétitions(p.143)
Primaire 2e cycle	15 *Etalement* Développement des habiletés, programme de 1re secondaire, consolidation des connaissances, programme 2e cycle du prim.(p.145)	17 *Etalement* Retour sur les obj. terminaux et les obj. passeport, progr. 2e cycle du primaire et programme de 1re sec. (p. 152)	19 *Etalement* Développement des habiletés, programme 2e cycle du secondaire, consolidation des connaissances, programme 2e cycle du prim. (p.159)
	CHEMINEMENT PARTICULIER DE TYPE CONTINU		
	16 *Etalement* Retour sur pr. 2e cycle du prim. et programme de 1re second. (p.148)	18 *Etalement* Retour sur pr.prim. 2e cycle et programme de 1re secondaire (p. 157)	20 *Etalement* Retour sur les domaines et les fonctions langagières, programme 2e cycle du prim. et 1re s.(p.161)

3.3.1 Répartition des objectifs à partir des programmes du 1er cycle du secondaire

FRANCAIS, 1e CYCLE DU SECONDAIRE *Etalement*

1 Répartition sur trois ans, objectifs de 1re et de 2e secondaire à la suite.
(Cette répartition peut s'appliquer au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	Régulier 2e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1re année	Cheminement particulier 2e année	Cheminement particulier 3e année
x		Lire un article d'encyclopédie ou de revue pour la jeunesse	x	x (t.)[1]	
x		Faire un exposé oral à caractère informatif	x	x (t.)	
x		Lire un mode d'emploi	x	x (t.)	
x		Ecouter un exposé à caractère expressif	x	x (t.)	
x		Faire un exposé à caractère expressif	x	x (t.)	
x		Ecrire un texte à caractère expressif	x	x (t.)	
x		Lire un récit d'aventures	x	x (t.)	
x		Ecrire un récit d'aventures	x	x (t.)	
x		Ecouter ou lire un poème à caractère ludique		x (t.)	
	x	Lire un fait divers		x	x (t.)
	x	Faire un compte rendu oral d'événement			x (t.)
	x	Lire des règles de jeux		x	x (t.)
	x	Ecouter un exposé à caractère expressif			x (t.)
	x	Faire un exposé à caractère expressif			x (t.)
	x	Ecrire un texte à caractère expressif			x (t.)
	x	Lire un court roman d'aventures		x	x (t.)
	x	Ecrire un récit d'aventures		x	x (t.)
	x	Ecouter ou lire un poème à caractère expressif			x (t.)

1.) t.= terminal

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

L'apprentissage du programme du secondaire peut être précédé d'un retour au programme du primaire (répartition 15 ou 16).

Chacun des 18 objectifs terminaux est traité en soi. On amène l'élève à faire des pratiques nombreuses et variées. L'enseignement de certains objectifs terminaux et des éléments de contenu correspondants se répète d'une année à l'autre et d'autres sont répartis sur une seule année. Au terme de ses trois années d'études, l'élève devrait avoir réalisé les apprentissages du programme de français, du 1er cycle du secondaire et se réinsérer dans le cheminement régulier au 2e cycle, avec ou sans mesures d'appui, selon ses besoins.

Sur le plan de l'évaluation

L'élève peut recevoir 6 crédits à la fin de la 2e année et 6, à la fin de la 3e année, s'il réussit les épreuves correspondant au programme de chaque année.

Grilles de planification: p.189; 201-207.

FRANCAIS, 1er CYCLE DU SECONDAIRE *Etalement*

2 Répartition sur 3 ans, objectifs regroupés de 1re et de 2e secondaire

(Cette répartition peut s'appliquer au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	2e	OBJECTIFS TERMINAUX REGROUPES	Cheminement particulier 1re année	2e année	3e année
x		Lire un article d'encyclopédie ou un article de revue	x	x (t.)[1]	
	x	Lire un fait divers	x	x (t.)	
x	x	Faire un exposé oral à caractère informatif ou un compte rendu d'événement	x	x	x (t.)
x		Lire un mode d'emploi	x (t.)		
	x	Lire des règles de jeux	x (t.)		
x	x	Ecouter un exposé à caractère expressif	x	x (t.)	
x	x	Faire un exposé à caractère expressif		x	x (t.)
x	x	Ecrire un texte à caractère expressif	x	x	x (t.)
x		Lire un récit d'aventures	x	x(t.)	
	x	Lire un court roman d'aventures		x	x(t.)
x	x	Ecrire un récit d'aventures	x	x	x(t.)
x	x	Ecouter ou lire un poème à caractère ludique ou expressif		x	x(t.)

1.) t.= terminal

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

L'apprentissage du programme du secondaire peut être précédé d'un retour au programme du primaire (répartition 15 ou 16).

En jumelant les objectifs terminaux, on obtient une concentration des objectifs qui peut éviter à l'élève le sentiment de «déjà vu». Ainsi, on amène l'élève à lire des discours à caractère incitatif: modes d'emploi et règles de jeux, au cours de la 1re année du cheminement. Cette répartition favorise la poursuite de projets qui intègrent la lecture et l'écriture de différents types de textes, projets qui favorisent le maintien de la motivation chez les élèves.

Sur le plan de l'évaluation

Cette répartition favorise une évaluation à la fin de chaque année par des épreuves-synthèses qui portent sur les apprentissages réalisés. Au terme de sa deuxième année d'études, l'élève devrait avoir réalisé les apprentissages du programme de la 1re année de français du secondaire et obtenir 6 crédits. A la fin de la 3e année, s'il a obtenu les crédits de la 2e secondaire, il peut se réinsérer dans le cheminement régulier au 2e cycle avec ou sans mesures d'appui.

Grilles de planification: p.190; 201-207.

FRANCAIS, 1er CYCLE DU SECONDAIRE *Etalement*

3 Répartition sur 3 ans par blocs d'apprentissage (volets[1]).
(Cette répartition peut s'appliquer au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	2e	VOLETS	Cheminement particulier 1re année	2e année	3e année
		LECTURE			
x	x	Lire un texte à caractère informatif: article d'encyclopédie ou de revue pour la jeunesse, fait divers	x	x	x(t.)[2]
x	x	Lire un texte à caractère incitatif: mode d'emploi, règles de jeux	x	x(t.)	
x	x	Lire un texte à caractère littéraire: récit d'aventures, court roman d'aventures		x	x(t.)
		ECOUTE			
x	x	Ecouter ou lire un poème ludique et expressif		x(t.)	
x	x	Ecouter un exposé à caractère expressif		x	x(t.)
		PRODUCTION ORALE			
x	x	Faire un exposé oral à caractère informatif	x	x(t.)	
x	x	Faire un exposé oral à caractère expressif		x	x(t.)
		ECRITURE			
x	x	Ecrire un texte à caractère expressif	x	x	x(t.)
x	x	Ecrire un récit d'aventures	x	x(t.)	x(t.)

1.) Volets: communication orale, lecture, écriture
2.) t.= terminal

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

L'apprentissage du programme du secondaire peut être précédé d'un retour au programme du primaire (répartition 15 ou 16).

Les élèves en cheminement particulier peuvent rencontrer des difficultés dans le développement de certaines habiletés spécifiques. Un enseignement réparti par volets peut permettre à l'enseignant de favoriser un apprentissage intensif d'un des volets à certains moments de l'année. Les types de discours: article d'encyclopédie, mode d'emploi, fait divers, etc. , deviennent alors des moyens pour développer les habiletés : écouter, parler, lire et écrire. Par exemple, pour amener l'élève à développer l'habileté à lire, l'enseignant s'assure que l'élève sait reconstruire le sens d'un texte à l'aide du contexte et ce, quel que soit le type de texte.

Sur le plan de l'évaluation

Des tests formatifs permettent de faire le point sur la progression des apprentissages face au développement des habiletés fondamentales. Des réussites aux épreuves-synthèses permettent aux élèves d'obtenir leurs crédits à la fin de la 2e et de la 3e année.

Grilles de planification : p. 191; 201-207.

FRANCAIS, 1er CYCLE DU SECONDAIRE — *Concentration 1re sec.*
4 Répartition sur 2 ans — *Etalement 2e secondaire*

(Cette répartition peut s'appliquer au 3e modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	Régulier 2e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1er sem.[1]	Cheminement particulier 2e sem./2e année
x		Lire un article d'encyclopédie ou de revue pour la jeunesse	x (t.)[2]	
x		Faire un exposé oral à caractère informatif	x (t.)	
x		Lire un mode d'emploi	x (t.)	
x		Ecouter un exposé à caractère expressif	x (t.)	
x		Faire un exposé à caractère expressif	x (t.)	
x		Ecrire un texte à caractère expressif	x (t.)	
x		Lire un récit d'aventures	x (t.)	
x		Ecrire un récit d'aventures	x (t.)	
x		Ecouter ou lire un poème à caractère ludique	x (t.)	
	x	Lire un fait divers		x (t.)
	x	Faire un compte rendu oral d'événement		x (t.)
	x	Lire des règles de jeux		x (t.)
	x	Ecouter un exposé à caractère expressif		x (t.)
	x	Faire un exposé à caractère expressif		x (t.)
	x	Ecrire un texte à caractère expressif		x (t.)
	x	Lire un court roman d'aventures		x (t.)
	x	Ecrire un récit d'aventures		x (t.)
	x	Ecouter ou lire un poème à caractère expressif		x (t.)

1.) sem. = semestre 2.) t. = terminal

Caractéristique de cette répartition

Sur le plan pédagogique

Cette répartition convient particulièrement à des élèves qui ont raté la 1re secondaire, auxquels on permet, dans une demi-année, par exemple, de reprendre les principales habiletés de la 1re année. On étale ensuite la matière de la 2e secondaire sur une année et demie.

Cette répartition comporte un avantage: les enseignants peuvent avoir recours au matériel didactique en usage dans les classes de cheminement régulier.
Les élèves devraient pouvoir, après 2 années, se réinsérer dans le cheminement régulier.

Sur le plan de l'évaluation

L'évaluation sommative peut se faire à la fin du premier semestre de la 1re année, puis à la fin de la 2e année. L'élève obtient ses crédits, comme s'il était en cheminement régulier.

Cette répartition s'applique également dans le cas où l'on choisit d'augmenter le temps d'enseignement consacré aux apprentissages en français sans faire d'étalement.

Grilles de planification: p. 189.

FRANCAIS, 1re SECONDAIRE *Augmentation du temps d'enseignement*

5 Retour au 2e cycle du primaire et 1re secondaire

(Cette répartition peut s'appliquer au 2e modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1re année	2e année
	Retour au programme du primaire	x	
x	Lire un article d'encyclopédie ou un article de revue,		x
x	Faire un exposé oral à caractère informatif		x
x	Lire un mode d'emploi,		x
x	Ecouter un exposé oral à caractère expressif		x
x	Faire un exposé oral à caractère expressif		x
x	Ecrire un texte à caractère expressif		x
x	Lire un récit d'aventures		x
x	Ecrire un récit d'aventures		x
x	Ecouter ou lire un poème à caractère ludique		x

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

L'apprentissage du programme du secondaire est précédé d'un retour au programme du primaire (répartition 15).

Sur le plan de l'évaluation

L'évaluation fréquente de la progression des apprentissages peut aider à maintenir la motivation des élèves. Une feuille de route est particulièrement importante et la préparation d'activités correctives et d'activités d'enrichissement permet à l'élève de progresser selon son rythme personnel. A la fin de la 2e année, l'élève qui réussit les épreuves-synthèses de la 1re secondaire peut réintégrer le cheminement régulier en 2e secondaire.

Grilles de planification: p.189; 201-207.

MATHEMATIQUE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE *Etalement*

6 Répartition sur 3 ans des objectifs de la 1re et de la 2e secondaire

(Cette répartition peut s'appliquer au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	Régulier 2e	OBJECTIFS TERMINAUX (VOLETS)	Cheminement particulier 1re année	Cheminement particulier 2e année	Cheminement particulier 3e année
x		1.1 Résoudre des problèmes relatifs à la numération.	x		
x		1.2 Effectuer des opérations de base sur les nombres à l'aide de divers algorithmes	x		
x	x	1.3 Effectuer des opérations de base sur les nombres entiers à l'aide de divers algorithmes		x	x
x		2.1 Effectuer les opérations de base sur les fractions à l'aide de divers algorithmes	x		
x	x	2.2 Résoudre des problèmes de la vie courante utilisant les nombres décimaux	x	x	
	x	2.3 Résoudre des problèmes d'achat ou de vente utilisant le concept de pourcentage		x	
	x	2.4 Résoudre des problèmes où interviennent des proportions.		x	
	x	2.5 A partir de certaines situations, déterminer la racine carrée d'un nombre			x
	x	3.1 Effectuer les opérations de base sur des expressions algébriques simples			x
	x	3.2 Résoudre des problèmes faisant appel à des formules usuelles ou à des équations et inéquations simples à une variable		x	x
x	x	4.1 Appliquer la notion de mesure d'angle.	x	x	
x		4.2 Appliquer la notion de mesure dans des situations d'évaluation de segments.	x		
	x	4.3 Appliquer la notion de mesure dans des situations d'évaluation de surfaces.		x	x
x		4.4 Repérer un objet sur une ligne.	x		
x		4.5 Repérer un objet sur une surface.		x	
x	x	5.1 Reproduire une figure plane à l'aide de transformations géométriques.	x	x	x
x	x	5.2 Etant donné une relation, identifier l'image de cette relation.	x	x	
x	x	5.3 Construire diverses figures géométriques planes.	x	x	x
x	x	5.4 Identifier les diverses caractéristiques se rapportant aux triangles et aux quadrilatères.	x	x	
x	x	5.5 Résoudre des problèmes de la vie courante utilisant les unités de mesure de longueur ou de surface.		x	x
x		6.1 Dégager des informations à partir de divers diagrammes illustrant des situations familières.	x		
x		6.2 Construire un tableau de données statistiques provenant des situations familières.	x	x	
	x	6.3 Construire divers diagrammes à ligne brisée ou à bandes pour illustrer certaines situations familières.		x	x
	x	6.4 Construire un diagramme circulaire pour illustrer certaines situations familières.			x
	x	7.1 Calculer la probabilité d'un résultat dans une expérience aléatoire.			x
	x	7.2 Calculer la probabilité d'un événement.			x

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

L'apprentissage du programme du secondaire peut être précédé d'un retour au programme du primaire (répartition 17 ou 18).

Cette répartition reporte en 2e année le début de l'enseignement de l'algèbre. Les questions de surface, en géométrie sont traitées en 2e et en 3e année. Les objectifs qui ont trait au développement de l'habileté technique en géométrie font l'objet d'un enseignement pendant les 3 années. L'enseignement des probabilités est reporté en 3e année.
Les élèves ont alors le temps de refaire les apprentissages qui ont été causes de difficultés.

Sur le plan de l'évaluation

Des épreuves-synthèses à la fin de chaque année peuvent permettre à l'élève de recevoir des crédits en 2e secondaire et en 3e secondaire.

Grilles de planification: p.192-195; 208-211.

MATHEMATIQUE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE *Etalement*

7 Répartition sur trois ans par blocs d'apprentissage

(Cette répartition peut s'appliquer au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	Régulier 2e	BLOCS D'APPRENTISSAGE *(Thèmes et habiletés)*	Cheminement particulier 1re année	Cheminement particulier 2e année	Cheminement particulier 3e année
x	x	1 Favoriser chez l'élève l'utilisation des connaissances relatives aux nombres naturels ou aux nombres entiers.	x	x	x
x	x	2 Favoriser chez l'élève l'utilisation des connaissances relatives aux nombres rationnels:			
x		- fractions	x	x	
x	x	- décimaux		x	
	x	- pourcentages		x	
	x	- proportions		x	
	x	- racines carrées		x	x
	x	3 Favoriser chez l'élève un apprentissage de base en algèbre.		x	x
x	x	4 Favoriser chez l'élève la participation à des activités de mesurage ou de repérage.	x	x	
x	x	5 Habituer l'élève à l'application des notions, des relations ou des propriétés géométriques.	x	x	x
x	x	6 Initier l'élève au langage et à l'application de la statistique élémentaire	x		
	x	7 Initier l'élève à l'approche mathématique reliée à certains phénomènes où intervient le hasard.			x

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

L'apprentissage du programme du secondaire peut être précédé d'un retour au programme du primaire (répartition 17 ou 18).

Cette répartition permet à l'élève de commencer l'apprentissage d'aspects nouveaux du programme de mathématique, telles les statistiques qui n'apparaissent pas au programme du primaire. Un succès dans ces apprentissages peut lui redonner la motivation que des échecs répétés lui ont enlevée. D'autre part, le fait de reporter certains apprentissages en 3e année, les phénomènes de hasard par exemple, évite le risque d'échecs qui se répètent d'année en année. Cette façon de répartir les thèmes ne contredit pas la nécessité d'amener l'élève à faire des pratiques répétées sur chaque thème du programme. Elle permet de concentrer certains apprentissages, chaque année. D'autres apprentissages, la géométrie, par exemple, pourraient être étalés sur 3 ans.

Sur le plan de l'évaluation

Des épreuves-synthèses portant sur les apprentissages réalisés chaque année pourraient permettre à l'élève d'évaluer son cheminement. Les crédits pourraient être répartis sur la 2e et la 3e année.

Grilles de planification: p.196; 208-211.

MATHEMATIQUE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE — *Concentration 1re sec.*
8 Répartition sur 2 ans — *Etalement 2e sec.*
(Cette répartition peut s'appliquer au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	Régulier 2e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1er sem.[1]	Cheminement particulier 2e sem./2e année
x		1.1 Résoudre des problèmes relatifs à la numération.	x	
x		1.2 Effectuer des opérations de base sur les nombres à l'aide de divers algorithmes	x	
x	x	1.3 Effectuer des opérations de base sur les nombres entiers à l'aide de divers algorithmes	x	x
x		2.1 Effectuer les opérations de base sur les fractions à l'aide de divers algorithmes	x	
x	x	2.2 Résoudre des problèmes de la vie courante utilisant les nombres décimaux.	x	x
	x	2.3 Résoudre des problèmes d'achat ou de vente utilisant le concept de pourcentage.		x
	x	2.4 Résoudre des problèmes où interviennent des proportions.		x
	x	2.5 A partir de certaines situations, déterminer la racine carrée d'un nombre.		
	x	3.1 Effectuer les opérations de base sur des expressions algébriques simples		x
	x	3.2 Résoudre des problèmes faisant appel à des formules usuelles ou à des équations et inéquations simples à une variable.		x
x	x	4.1 Appliquer la notion de mesure d'angle.	x	x
x		4.2 Appliquer la notion de mesure dans des situations d'évaluation de segments.	x	
	x	4.3 Appliquer la notion de mesure dans des situations d'évaluation de surfaces.		x
x		4.4 Repérer un objet sur une ligne.	x	
x		4.5 Repérer un objet sur une surface.	x	
x	x	5.1 Reproduire une figure plane à l'aide de transformations géométriques.	x	x
x	x	5.2 Etant donné une relation, identifier l'image de cette relation.	x	x
x	x	5.3 Construire diverses figures géométriques planes.	x	x
x	x	5.4 Identifier les diverses caractéristiques se rapportant aux triangles et aux quadrilatères.	x	x
x	x	5.5 Résoudre des problèmes de la vie courante utilisant les unités de mesure de longueur ou de surface.	x	x
x		6.1 Dégager des informations à partir de divers diagrammes illustrant des situations familières.	x	
x		6.2 Construire un tableau de données statistiques provenant des situations familières.		x
	x	6.3 Construire divers diagrammes à ligne brisée ou à bandes pour illustrer certaines situations familières.		x
	x	6.4 Construire un diagramme circulaire pour illustrer certaines situations familières.		

Suite page suivante

MATHEMATIQUE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE — *Concentration 1re sec.*
8 Répartition sur 2 ans — *Etalement 2e sec.*
(Cette répartition peut s'appliquer au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re 2e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1er sem.[1]	2e sem./2e année
x	7.1 Calculer la probabilité d'un résultat dans une expérience aléatoire.		x
x	7.2 Calculer la probabilité d'un événement.		x

1.) sem. = semestre

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

Cette répartition peut convenir à des élèves qui ont raté leur 1re année secondaire. Les élèves devraient pouvoir, après 2 années, se réinsérer dans le cheminement régulier.

Sur le plan de l'évaluation

L'évaluation sommative peut se faire au mois de janvier de la 1re année et à la fin de la 2e année. L'élève peut obtenir ses crédits comme s'il était en cheminement régulier.

Grilles de planification: p.197.

MATHEMATIQUE, 1re SECONDAIRE — *Augmentation du temps d'enseignement*

9 Retour au 2e cycle du primaire et 1re secondaire

(Cette répartition peut s'appliquer au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	Régulier 2e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1re année	Cheminement particulier 2e année
		Retour au programme du primaire	x	
x		1.1 Résoudre des problèmes relatifs à la numération.		x
x		1.2 Effectuer des opérations de base sur les nombres à l'aide de divers algorithmes		x
x	x	1.3 Effectuer des opérations de base sur les nombres entiers à l'aide de divers algorithmes		x
x		2.1 Effectuer les opérations de base sur les fractions à l'aide de divers algorithmes		x
x	x	2.2 Résoudre des problèmes de la vie courante utilisant les nombres décimaux.		x
x	x	4.1 Appliquer la notion de mesure d'angle.		x
x		4.2 Appliquer la notion de mesure dans des situations d'évaluation de segments.		x
x		4.4 Repérer un objet sur une ligne.		x
x		4.5 Repérer un objet sur une surface.		x
x	x	5.1 Reproduire une figure plane à l'aide de transformations géométriques.		x
x	x	5.2 Etant donné une relation, identifier l'image de cette relation.		x
x	x	5.3 Construire diverses figures géométriques planes.		x
x	x	5.4 Identifier les diverses caractéristiques se rapportant aux triangles et aux quadrilatères.		x
x	x	5.5 Résoudre des problèmes de la vie courante utilisant les unités de mesure de longueur ou de surface.		x
x		6.1 Dégager des informations à partir de divers diagrammes illustrant des situations familières.		x
x		6.2 Construire un tableau de données statistiques provenant des situations familières.		x

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

L'apprentissage du programme du secondaire est précédé d'un retour au programme du primaire (répartition 17 ou 18).

Sur le plan de l'évaluation

L'évaluation fréquente de la progression des apprentissages peut aider à maintenir la motivation des élèves. Une feuille de route est particulièrement importante et des activités correctives permettent à l'élève de progresser selon son rythme personnel. A la fin de la 2e année, l'élève qui réussit les épreuves-synthèses de la 1re secondaire peut se réinsérer dans le cheminement régulier en 2e secondaire.

Grilles de planification: p.197-198; 208-211.

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE *Etalement*

10 Répartition sur 3 ans, tenant compte des années indiquées dans le programme et des seuils de réussite, sans répétition d'une année à l'autre.
(Cette répartition peut s'appliquer au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	2e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1re année,	2e année,	3e année
x	x CO*	1 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.		1.1	1.2 1.3 1.4 1.5
x	x CO	2 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des gestes à poser.	2.1 2.2 2.3	2.6	2.4 2.5
x	x CO	3 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des intérêts, des attitudes et des sentiments exprimés par d'autres.			3.1
x	x CO	4 Démontrer sa compréhension de récits, vrais ou fictifs, avec l'intention de se distraire et d'en faire ressortir l'idée principale et les points saillants.		4.1	
x	x CE	5 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur les faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	5.1 5.2 5.3	5.5	5.4 5.6 5.7
x	x CE	6 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur des gestes à poser.	6.1 6.2 6.3 6.4		6.5 6.6 6.7
x	x CE	7 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur des intérêts, des attitudes et des sentiments exprimés par d'autres.	7.1	7.2 7.3	
x	x CE	8 Démontrer sa compréhension de récits, vrais ou fictifs, avec l'intention de se distraire et d'en faire ressortir l'idée principale et les points saillants.	8.1		
x	x PE	9 Ecrire des textes avec l'intention de s'informer ou d'informer quelqu'un sur des faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	9.1 9.2		9.3 9.4

Suite page suivante

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE *Etalement*

10 Répartition sur 3 ans, tenant compte des années indiquées dans le programme et des seuils de réussite, sans répétition d'une année à l'autre.
(Cette répartition peut s'appliquer au 2e modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	2e		OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1re année, 2e année, 3e année		
x	x	PE	1 0 Ecrire des textes avec l'intention de faire agir.	10.1	10.3	10.2 10.4
x	x	PE	11 Ecrire des textes avec l'intention d'exprimer des intérêts, des attitudes et des sentiments et de s'informer sur ceux des autres.	11.1 11.2		11.3 11.4
x	x	PO	12 Participer à des conversations avec l'intention d'échanger des renseignements relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	12.1	12.2 12.3	12.4
x	x	PO	13 Participer à des conversations dans lesquelles il est appelé à agir ou faire agir.		13.1 13.2	13.3 13.4
x	x	PO	14 Participer à des conversations avec l'intention d'échanger sur des intérêts, des attitudes ou des sentiments.			14.1 14.2 14.3

*CO= communication orale EO= expression orale
CE= communication écrite EE= expression écrite

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

Cette répartition tient compte à la fois des années indiquées dans le programme en rapport avec chaque composante de l'objectif terminal et des seuils de réussite. Il n'y a pas de répétition des objectifs d'une année à l'autre, mais il est certain que les enseignants peuvent créer des situations susceptibles de favoriser l'atteinte des objectifs qui n'ont pas été spécifiquement indiqués dans le programme de leur année.

Sur le plan de l'évaluation

Des épreuves-synthèses portant sur les apprentissages réalisés pourraient, chaque année, permettre à l'élève de participer activement à son cheminement. S'il réussit, les crédits lui sont accordés à la fin de la 2e et de la 3e année.

Grilles de planification: p. 199-200.

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE *Etalement*

11 Répartition sur 3 ans, objectifs répartis selon les seuils de réussite
(Cette répartition peut s'appliquer au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	2e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1re année	2e année	3e année
x	x CO*	1 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.		1.1 1.2 1.4	1.3 1.5
x	x CO	2 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des gestes à poser.	2.1 2.2 2.3	2.4 2.6	2.5
x	x CO	3 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des intérêts, des attitudes et des sentiments exprimés par d'autres.			3.1
x	x CO	4 Démontrer sa compréhension de récits, vrais ou fictifs, avec l'intention de se distraire et d'en faire ressortir l'idée principale et les points saillants.			4.1
x	x CE	5 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur les faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	5.1 5.2 5.3	5.4 5.5 5.6 5.7	
x	x CE	6 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur des gestes à poser.	6.1 6.2 6.6	6.3 6.4 6.5	6.7
x	x CE	7 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur des intérêts, des attitudes et des sentiments exprimés par d'autres.	7.1	7.2 7.3	
x	x CE	8 Démontrer sa compréhension de récits, vrais ou fictifs, avec l'intention de se distraire et d'en faire ressortir l'idée principale et les points saillants.	8.1		
x	x PE	9 Ecrire des textes avec l'intention de s'informer ou d'informer quelqu'un sur des faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	9.1		9.2 9.3 9.4
x	x PE	10 Ecrire des textes avec l'intention de faire agir.	10.1 10.2		10.3 10.4

Suite page suivante

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE *Etalement*

11 Répartition sur 3 ans, objectifs répartis selon les seuils de réussite
(Cette répartition s'applique au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	Régulier 2e	OBJECTIFS TERMINAUX	CHEMINEMENT PARTICULIER 1re année	CHEMINEMENT PARTICULIER 2e année	CHEMINEMENT PARTICULIER 3e année
x	x PE	11 Ecrire des textes avec l'intention d'exprimer des intérêts, des attitudes et des sentiments et de s'informer sur ceux des autres.	11.2		11.1 11.3 11.4
x	x PO	12 Participer à des conversations avec l'intention d'échanger des renseignements relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.		12.1 12.2 12.3 12.4	
x	x PO	13 Participer à des conversations dans lesquelles il est appelé à agir ou faire agir.		13.1 13.2 13.3 13.4	
x	x PO	14 Participer à des conversations avec l'intention d'échanger sur des intérêts, des attitudes ou des sentiments.			14.1 14.2 14.3

*CO= communication orale EO= expression orale
CE= communication écrite EE= expression écrite

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

Cette répartition sans répétition des objectifs d'une année à l'autre, partage les objectifs en fonction des seuils de réussite et des formes de discours. Ainsi, les objectifs dont le seuil de réussite est indiqué C_3, P_4, ou P_5, qui sont des révisions des apprentissages qui devraient avoir été réalisés au primaire sont répartis sur la première des trois années et ce, bien qu'ils soient indiqués dans le programme en 1re ou en 2e secondaire. Les objectifs dont les seuils de réussite sont indiqués C_2 ou P_3 sont répartis en 2e année et ceux dont les seuils sont indiqués C_1, P_2 ou P_1 sont répartis en 2e année. Les discours à caractère expressif et les récits sont réservés à la 3e année. Les objectifs ne sont pas répétés, mais pourraient l' être d'une année à l'autre, particulièrement ceux dont les seuils de réussite correspondent à C_1 et à P_1 afin de procéder par une sensibilisation avant la réalisation systématique des apprentissages.

Sur le plan de l'évaluation

Des épreuves-synthèses portant sur les apprentissages réalisés peuvent permettre à l'élève de constater son cheminement.

Grilles de planification: p.199-200.

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE *Etalement*

12 Répartition sur 3 ans, selon les types d'habiletés

(Cette répartition peut s'appliquer au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier		*Habiletés*	Cheminement particulier		
1re	2e		1re année	2e année	3e année
		COMPREHENSION DE L'ORAL			
x	x	1 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	1.3 1.5	1.1,1.2 1.4 1.5	1.3 1.4 1.5
x	x	2 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des gestes à poser.	2.1 2.2 2.3 2.5	2.1 2.2 2.3,2.4 2.5,2.6	 2.4 2.5,2.6
x	x	3 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des intérêts, des attitudes et des sentiments exprimés par d'autres.	3.1	3.1	3.1
x	x	4 Démontrer sa compréhension de récits, vrais ou fictifs, avec l'intention de se distraire et d'en faire ressortir l'idée principale et les points saillants.	4.1	4.1	4.1
		COMPREHENSION DE L'ECRIT			
x	x	5 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur les faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	5.1,5.2 5.3 5.4 5.5 5.6 5.7	 5.4 5.5 5.6 5.7	 5.4 5.5 5.6 5.7
x	x	6 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur des gestes à poser.	6.1,6.2 6.3,6.4 6.5,6.6		6.7
x	x	7 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur des intérêts, des attitudes et des sentiments exprimés par d'autres.	7.1 7.2 7.3	 7.2 7.3	 7.2 7.3
x	x	8 Démontrer sa compréhension de récits, vrais ou fictifs, avec l'intention de se distraire et d'en faire ressortir l'idée principale et les points saillants.	8.1	8.1	8.1

Suite page suivante

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE *Etalement*

12 Répartition sur 3 ans, selon les types d'habiletés

(Cette répartition peut s'appliquer au 1er modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	Régulier 2e	*HABILETES*	Cheminement particulier 1re année	Cheminement particulier 2e année	Cheminement particulier 3e année
		PRODUCTION ECRITE			
x	x	9 Ecrire des textes avec l'intention de s'informer ou d'informer quelqu'un sur des faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	9.1	9.2 9.3	9.2 9.3,9.4
x	x	10 Ecrire des textes avec l'intention de faire agir.	10.1 10.2	10.3 10.4	10.3 10.4
x	x	11 Ecrire des textes avec l'intention d'exprimer des intérêts, des attitudes et des sentiments et de s'informer sur ceux des autres.	11.2	11.1 11.3	11.1 11.3 11.4
		PRODUCTION ORALE			
x	x	12 Participer à des conversations avec l'intention d'échanger des renseignements relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	12.1 12.2 12.3 12.4	12.1 12.2 12.3 12.4	12.1 12.2 12.3 12.4
x	x	13 Participer à des conversations dans lesquelles il est appelé à agir ou faire agir.	13.1 13.2 13.3 13.4	13.1 13.2 13.3 13.4	13.1 13.2 13.3 13.4
x	x	14 Participer à des conversations avec l'intention d'échanger sur des intérêts, des attitudes ou des sentiments.	14.1 14.2 14.3	14.1 14.2 14.3	14.1 14.2 14.3

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

Cette répartition tient compte du caractère propre de chaque habileté langagière. Ainsi, en compréhension de l'oral, on vise pendant trois ans les objectifs qui correspondent à C_1, parce que plus difficiles; ceux pour lesquels on attend une performance correspondant à C_2 sont étudiés en 2e et en 3e année et ceux pour lesquels on s'attend à une meilleure performance (C_3) sont étudiés en 1re année. On les reprend en 2e année.

En compréhension de l'écrit, on cherche à atteindre les objectifs correspondant à une bonne performance attendue (C_3)pendant la 1re année et les objectifs représentant une difficulté moyenne, donc un seuil de compréhension substantielle mais incomplète d'un texte (C_2), pendant les trois années, avec des textes diversifiés. Enfin, on réserve à la 3e année ceux qui correspondent à la lecture de textes pour lesquels on s'attend à ce que l'élève démontre une compréhension partielle (C_1).

En production orale, les objectifs correspondent à P_2 et P_3. Leur atteinte prend les trois années.

En production écrite, on cherche à atteindre les objectifs correspondant à P_4 et P_5, soit ceux pour lesquels on s'attend à la production d'un message sans aide, pendant la 1re année. La 2e année, l'enseignement vise les objectifs dont le seuil de réussite est de P_2 et P_3 et la 3e année, ceux qui ont un seuil de réussite de P_1, P_2 et P_3.

Cette répartition permet un retour aux objectifs qui sont susceptibles de présenter des difficultés particulières pour les élèves. Ainsi, la 1re année consiste en une sensibilisation, la 2e en un apprentissage systématique et la 3e, en une consolidation des apprentissages.

Sur le plan de l'évaluation

Cette démarche permet plus difficilement l'obtention des crédits à la fin de chacune des trois années puisque plusieurs objectifs sont proposés au cours des trois années. Des épreuves-synthèses pourraient toutefois permettre à l'élève d'obtenir les crédits à la fin de la 2e et de la 3e année.

Grilles de planification: p. 199-200.

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE *Concentration, 1re sec.*
13 Objectifs terminaux du programmme *Etalement, 2e sec.*
(Cette répartition peut s'appliquer au 3e modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	Régulier 2e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1er sem.[1]	Cheminement particulier 2e sem./2e année
x	x CO*	1 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	1.1 1.3 1.4 1.5	1.1 1.2 1.3 1.5
x	x CO	2 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des gestes à poser.	2.1 2.2 2.3 2.4 2.5 2.6	2.1 2.2 2.3 2.5 2.6
x	x CO	3 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des intérêts, des attitudes et des sentiments exprimés par d'autres.	3.1	3.1
x	x CO	4 Démontrer sa compréhension de récits, vrais ou fictifs, avec l'intention de se distraire et d'en faire ressortir l'idée principale et les points saillants.	4.1	4.1
x	x CE	5 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur les faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	5.1 5.5	5.1 5.2 5.3 5.5 5.6 5.7
x	x CE	6 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur des gestes à poser.	6.1 6.2 6.3 6.4 6.7	6.1 6.2 6.5 6.6 6.7
x	x CE	7 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur des intérêts, des attitudes et des sentiments exprimés par d'autres.	7.1 7.2 7.3	7.1 7.2 7.3
x	x CE	8 Démontrer sa compréhension de récits, vrais ou fictifs, avec l'intention de se distraire et d'en faire ressortir l'idée principale et les points saillants.	8.1	8.1

Suite page suivante

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE *Concentration, 1re sec.*
13 Objectifs terminaux du programmme *Etalement, 2e sec.*
(Cette répartition peut s'appliquer au 3e modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	2e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1er sem.	2e sem./2e année
x	x PE 9	Ecrire des textes avec l'intention de s'informer ou d'informer quelqu'un sur des faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	9.1 9.2	9.3 9.4
x	x PE 10	Ecrire des textes avec l'intention de faire agir.	10.1 10.2	10.1 10.3
x	x PE 11	Ecrire des textes avec l'intention d'exprimer des intérêts, des attitudes et des sentiments et de s'informer sur ceux des autres.	11.1 11.2	11.3 11.4
x	x PO 12	Participer à des conversations avec l'intention d'échanger des renseignements relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	12.1 12.2 12.3 12.4	12.1 12.2 12.3 12.4
x	x PO 13	Participer à des conversations dans lesquelles il est appelé à agir ou faire agir.	13.1 13.2 13.3 13.4	13.1 13.2 13.3 13.4
x	x PO 14	Participer à des conversations avec l'intention d'échanger sur des intérêts, des attitudes ou des sentiments.	14.1 14.2 14.3	14.1 14.2 14.3

*CO= communication orale EO= expression orale
CE= communication écrite EE= expression écrite

1.) sem.= semestre

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

Cette répartition convient particulièrement à des élèves qui ont raté la 1re secondaire, auxquels on permet, dans une demi-année, par exemple, de reprendre les apprentissages de la 1re année et pour lesquels on étale la matière de la 2e secondaire sur une année et demie.

Cette répartition comporte un avantage: les enseignants peuvent avoir recours au matériel didactique en usage dans les classes de cheminement régulier.

Les élèves devraient pouvoir, après 2 années, se réinsérer dans le cheminement régulier.

Sur le plan de l'évaluation

L'évaluation sommative peut se faire à la fin du premier semestre de la 1re année, puis à la fin de la 2e année. L'élève obtient ses crédits, comme s'il était en cheminement régulier.

Cette répartition s'applique également dans le cas où l'on choisit d'augmenter le nombre de cours consacrés aux apprentissages en français sans faire d'étalement.

Grilles de planification: p.199-200.

ANGLAIS, LANGUE SECONDAIRE, 1re ANNEE DU SEC. *Augmentation du temps d'enseignement*

14 Objectifs terminaux du programme

(Cette répartition s'applique au 2e modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re	Régulier 2e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1er sem.	Cheminement particulier 2e sem./2e année
		Retour au programme du primaire	x	
x	x CO*	1 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.		1.1 1.3 1.5
x	x CO	2 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des gestes à poser.		2.1 2.2 2.3 2.5 2.6
x	x CO	3 Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des intérêts, des attitudes et des sentiments exprimés par d'autres.		3.1
x	x CO	4 Démontrer sa compréhension de récits, vrais ou fictifs, avec l'intention de se distraire et d'en faire ressortir l'idée principale et les points saillants.		4.1
x	x CE	5 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur les faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.		5.1 5.2 5.3 5.5
x	x CE	6 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur des gestes à poser.		6.1 6.2 6.3 6.4 6.7
x	x CE	7 Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur des intérêts, des attitudes et des sentiments exprimés par d'autres.		7.1 7.2 7.3
x	x CE	8 Démontrer sa compréhension de récits, vrais ou fictifs, avec l'intention de se distraire et d'en faire ressortir l'idée principale et les points saillants.		8.1
x	x PE	9 Ecrire des textes avec l'intention de s'informer ou d'informer quelqu'un sur des faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.		9.1 9.2

Suite page suivante

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 1re ANNEE DU SEC. *Augmentation du temps d'enseignement*
14 Objectifs terminaux du programme
(Cette répartition peut s'appliquer au 2e modèle des C.P.F. temporaires)

Régulier 1re 2e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1er sem. 2e sem./2e année
x x PE	10 Ecrire des textes avec l'intention de faire agir.	10.1 10.2
x x PE	11 Ecrire des textes avec l'intention d'exprimer des intérêts, des attitudes et des sentiments et de s'informer sur ceux des autres.	11.1 11.2
x x PO	12 Participer à des conversations avec l'intention d'échanger des renseignements relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu.	12.1 12.2 12.3 12.4
x x PO	13 Participer à des conversations dans lesquelles il est appelé à agir ou faire agir.	13.1 13.2 13.3 13.4
x x PO	14 Participer à des conversations avec l'intention d'échanger sur des intérêts, des attitudes ou des sentiments.	14.1 14.2 14.3 14.4

*CO= communication orale EO= expression orale
CE= communication écrite EE= expression écrite

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

L'apprentissage du programme du secondaire est précédé d'un retour au programme du primaire (répartition 19 ou 20).

Sur le plan de l'évaluation

L'évaluation fréquente de la progression des apprentissages peut aider à maintenir la motivation des élèves. Une feuille de route est particulièrement importante et la préparation d'activités correctives et d'activités d'enrichissement permet à l'élève de progresser selon son rythme personnel. A la fin de la 2e année, l'élève qui réussit les épreuves-synthèses de la 1re secondaire peut se réinsérer dans le cheminement régulier en 2e secondaire.

Grilles de planification: p. 199-200; 212-214.

3.3.2 Répartition des objectifs à partir des programmes du 2e cycle du primaire et de la 1re secondaire.

FRANCAIS, 2e CYCLE DU PRIMAIRE et 1re ANNEE DU SEC. *Etalement*
15 Consolidation des connaissances

Régulier 4e	5e	6e	CONNAISSANCES ET TECHNIQUES MINIMALES TERMINALES	Cheminement particulier 1re	2e	3e
			LECTURE			
x	x	x	Comprendre certaines expressions rencontrées dans les textes.	x	x	x
x	x	T	Reconnaître, dans les mots, des formes graphiques les plus fréquentes de composition ou de dérivation lexicale (certains cas terminaux en 4e année)	x		
		x	Distinguer entre le sens dénotatif et le sens connotatif de certains mots.	x	x	x
T			Reconnaître le rôle de la majuscule de début de phrase, du point, des virgules, des points-virgules, des deux points et des guillemets comme repère.	x		
x	x	x	Trouver les caractéristiques propres au texte qui informe et propres au texte imaginaire.	x	x	x
		x	Etre sensibilisé aux éléments vraisemblables et invraisemblables d'un texte à caractère imaginaire.	x	x	x
x			Repérer le sens d'un mot dans le dictionnaire.	x		
	x	x	Utiliser le dictionnaire et le glossaire pour trouver le sens de mots nouveaux.	x	x	x
x	x	x	Recourir à l'ordre alphabétique, à l'index, à la table des matières.	x	x	x
x			Etre initié à la classification de la bibliothèque de l'école.	x		
	x		Utiliser la classification de la bibliothèque de l'école.	x	x	x
	x	x	Trouver approximativement le contenu d'un ouvrage à l'aide de la table des matières, des notes, du classement...	x	x	x
			ECRITURE[1]			
			Orthographe d'usage			
T			Orthographier par automatisme 400 mots usuels nouveaux (et forme féminine et plurielle).	x		
	T		Orthographier par automatisme 500 mots usuels nouveaux (et forme féminine et plurielle).	x		
		T	Orthographier par automatisme 600 mots usuels nouveaux (et forme féminine et plurielle).	x		
x	x	x	Vérifier l'orthographe de mots nouveaux.	x	x	x
x	x	x	Orthographier par automatisme certains noms propres.	x	x	x
			Orthographe d'accord grammatical			
T	T	T	Respecter l'accord en genre et en nombre des mots appris en orthographe d'usage au programme de l'année.	x		

Suite page suivante

FRANCAIS, 2e CYCLE DU PRIMAIRE et 1re ANNEE DU SEC. *Etalement*
15 Consolidation des connaissances

Régulier 4e	5e	6e	CONNAISSANCES ET TECHNIQUES MINIMALES TERMINALES	Cheminement particulier 1re	2e	3e
x	x	T	Connaître le système d'accord du genre et du nombre des noms et des adjectifs dans certaines structures indiquées au programme.	x		
		x	Connaître le système d'accord en nombre des adjectifs ou pronoms indéfinis.	x	x	x
x	x	T	Orthographier correctement les finales *e,s,x* des verbes à l'indicatif présent commandées par le sujet *je*	x		
T			Orthographier correctement les finales *s* et *x* des verbes aux temps simples conjuguées avec *tu*	x		
x	T		Orthographier correctement les finales *ons* et *ez* des verbes aux temps simples et les exceptions courantes	x		
x	T		Orthographier correctement la terminaison *ont* de tous les verbes au futur simple et des verbes *avoir*, *être*, *faire* et *aller* à l'indicatif présent.	x		
x	x	T	Accorder correctement les verbes aux temps simples à la 3e personne du pluriel.	x		
x	x	T	Orthographier correctement la finale muette de l'indicatif présent des verbes du 2e et du 3e groupe, à la 3e personne du singulier.	x		
x	T		Orthographier correctement la finale des verbes à l'imparfait et au conditionnel présent aux 3 personnes du singulier.	x		
x	x	T	Accorder correctement les verbes séparés de leur sujet (aux temps simples)	x		
x	x	x	Utiliser correctement les terminaisons homophoniques *é* et *er* dans certaines structures.	x	x	
x	x	x	Utiliser correctement les formes du passé simple.	x	x	x
	x	x	Accorder correctement les verbes ayant pour sujet *qui*	x	x	x
	x	T	Accorder correctement la terminaison des verbes ayant pour sujet *on*	x		
			Syntaxe			
	x	x	Manipuler différentes structures de phrases.	x	x	x
x	x	x	Utiliser les signes marquant la fin d'une phrase.	x	x	x
x	T		Utiliser la virgule marquant l'énumération.	x		
	x	x	Utiliser le groupe nominal mis en apposition.	x	x	x
	x	x	Utiliser l'adverbe ou le groupe compl. circonstanciel en début de phrase.	x	x	x
		x	Utiliser les deux points et les guillemets du style direct.	x	x	x
			Homophones			
x	T		Connaître la différence orthographique des couples homophoniques indiqués dans le programme.	x		

Suite page suivante

FRANCAIS, 2e CYCLE DU PRIMAIRE et 1re ANNEE DU SEC. *Etalement*
15 Consolidation des connaissances

Régulier 4e	5e	6e	CONNAISSANCES ET TECHNIQUES MINIMALES TERMINALES	Cheminement particulier 1re	2e	3e
			Calligraphie			
T			Former les lettres en script lié.	x		
	x	T	Former les lettres et acquérir la vitesse d'écriture.	x		
			Dictionnaire			
x	x	T	Repérer des informations orthographiques dans un dictionnaire.	x		
			Conjugaison			
x	x	x	Utiliser des verbes modèles en conjugaison.	x	x	x
			Grammaire			
		x	Repérer des informations orthographiques dans une grammaire.	x	x	x

1) On consultera avec profit le document *Développement de l'habileté à écrire, Exigences minimales, Primaire, Sixième année*, Québec, ministère de l'Education, 1986.

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

Cette répartition des connaissances permet de travailler le programme du premier cycle du secondaire en vérifiant les acquisitions qui doivent être terminales au primaire et en poursuivant l'enseignement de celles qui sont indiquées *à poursuivre au secondaire* dans le programme du primaire. L'intégration des connaissances du primaire à l'intérieur du programme du secondaire se fait par un enseignement systématique et par des pratiques de lecture et d'écriture signifiantes, nombreuses et variées (Répartition 5).

Sur le plan de l'évaluation

Des crédits sont accordés lorsque l'élève maîtrise les apprentissages du programme de chaque année du secondaire. Aussi cette intégration des acquisitions de connaissances du 2e cycle du primaire au développement des habiletés du programme du 1er cycle du secondaire, permet à l'élève qui réussit d'obtenir des crédits chaque année.

Mise en garde
Le programme de français est centré sur le développement des habiletés.
Cette répartition ne doit servir que pour permettre à l'enseignant de 1re secondaire de connaître les acquisitions de connaissances au programme du 2e cycle du primaire afin de pouvoir les intégrer à son enseignement.

FRANCAIS, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*

16 Retour au programme du primaire et programme de la 1re secondaire

(Cette répartition peut s'appliquer entre autres au C.P.F. continu)

Régulier 4e	5e	6e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1re année	2e année	3e année
			COMMUNICATION ORALE (Eléments d'apprentissage)			
x	x	x	1 Exprimer ses émotions, ses sentiments, ses goûts et ses intérêts:	x	x	
x	x	x	Adapter son discours à l'intention du locuteur			
x	x	x	Adapter son discours aux caractéristiques de l'interlocuteur:			
			. selon ses besoins d'information			
			. selon ses rapports avec le locuteur			
			. selon la variété de langue qui convient			
	x	x	Adapter son discours aux caractéristiques de la situation			
			. selon que les interlocuteurs entretiennent des relations privées ou publiques			
			. selon la variété de langue qui convient			
	x	x	Produire une rétroaction			
			2 Persuader, convaincre ou faire agir:	x	x	
x	x	x	Adapter son discours à l'intention du locuteur			
x	x	x	Adapter son discours aux caractéristiques de l'interlocuteur:			
x	x	x	. selon ses besoins d'information			
x	x	x	. selon ses rapports avec le locuteur			
	x	x	. selon le degré de familiarité			
x	x	x	. selon la variété de langue qui convient			
	x	x	. selon son degré de maîtrise de la langue			
	x	x	Adapter son discours aux caractéristiques de la situation:			
	x	x	. selon que les interlocuteurs se voient ou non			
	x	x	. selon qu'il y a rétroaction ou non			
			3 Fournir des informations sur un sujet donné:	x	x	
x	x	x	Adapter son discours à l'intention du locuteur			
x	x	x	Adapter son discours aux caractéristiques de l'interlocuteur			
x	x	x	. selon ses besoins d'information			
x			. selon ses rapports avec le locuteur			
	x	x	. selon le degré de familiarité avec le locuteur			
x	x	x	. selon la variété de langue qui convient			
x	x	x	. selon son degré de maîtrise de la langue			

Suite page suivante

FRANCAIS, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*

16 Retour au programme du primaire et programme de la 1re secondaire

(Cette répartition peut s'appliquer entre autres au C.P.F. continu)

Régulier 4e	5e	6e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1re année	2e année	3e année
x	x	x	Choisir et organiser l'information en respectant un ordre donné			
x			Adapter son discours aux caractéristiques de la situation			
x	x	x	. selon que les interlocuteurs sont en présence ou non			
x			. selon qu'il y a rétroaction ou non			
	x	x	. selon qu'ils entretiennent des relations publiques ou privées			
	x	x	Produire une rétroaction et réagir à celle-ci			
x	x	x	4 Viser à divertir		x	x
			LECTURE [1]			
x	x	x	Lire des textes variés (à caractère informatif, expressif, incitatif, poétique, ludique), signifiants et adaptés à ses capacités, en tenant compte de son intention de lecture:		x	x
x	x	x	Reconstruire intégralement le sens d'un texte ou d'une partie de texte.		x	x
x	x	x	Sélectionner les informations dont il a besoin.		x	x
x	x	x	Regrouper diverses informations dont il a besoin à partir d'un ou de plusieurs textes.		x	x
x	x	x	Faire des inférences de différents types.		x	x
x	x	x	Porter certains jugements critiques sur les textes qu'il lit selon divers points de vue reliés à son intention:		x	x
x	x	x	Juger de la pertinence d'un texte, compte tenu de son intention de lecture.		x	x
x	x	x	Choisir, entre plusieurs textes, celui ou ceux qui répondent le mieux à son intention de lecture quand les circonstances s'y prêtent.		x	x
x	x	x	Juger du caractère imaginaire de certains textes ou de certaines informations, quand les circonstances l'exigent.		x	x
		x	Distinguer une opinion d'un fait, quand les circonstances s'y prêtent.		x	x
			Juger, quand les circonstances l'exigent, de la qualité de la formulation:		x	x
	x	x	. adaptation du vocabulaire et de la syntaxe à ses habiletés de lecteur			

Suite page suivante

1) Pierre Chamberland, *Liaisons*, mai 1986, pp. 23-24.

FRANCAIS, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*

16 Retour au programme du primaire et programme de la 1re secondaire

(Cette répartition peut s'appliquer entre autres au C.P.F. continu)

Régulier 4e	5e	6e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1re année	2e année	3e année
			. précision du vocabulaire			
			Juger, quand les circonstances l'exigent, de la qualité de l'organisation des informations	x	x	
	x	x	. conséquences de l'absence d'indices de repérage (mots mis en évidence...) et d'enchaînements (conjonctions...)			
		x	. pertinence des indices de repérage et des enchaînements			
x	x	x	Reconstruire le sens des phrases usuelles qu'il lit dans un texte avec recours au contexte (informations...) à la connaissance acquise, au code syntaxique de l'écrit (ordre des mots..., voir programme d'études)	x	x	
x	x	x	Reconstruire le sens des phrases difficiles:	x	x	
x	x	x	. faire des opérations de permutation...			
x	x	x	. analyser les enchaînements entre ces segments et les mots d'une même phrase			
x	x	x	. analyser les enchaînements qui relient les phrases entre elles			
x	x	x	Reconnaître, tels quels, la plupart des mots usuels rencontrés dans un texte:	x	x	
x	x	x	Dans le cas des mots nouveaux, avoir recours au contexte (connaissance du sujet...)	x	x	
x	x	x	. décoder un ou des éléments syllabiques de ces mots pour vérifier son hypothèse			
x	x	x	Dans le cas de mots inconnus, avoir recours au contexte (connaissance du sujet...)	x	x	
x	x	x	. avoir recours aux radicaux et aux affixes			
x	x	x	. avoir recours aux dictionnaires, glossaires...			
x	x	x	Dans le cas des expressions peu familières, avoir recours au contexte (connaissance du sujet...)	x	x	
x	x	x	. avoir recours aux dictionnaires, glossaires...			
			ECRITURE[1]			
x	x	x	Rédiger des textes avec l'intention d'exprimer ses sentiments ou ses goûts.	x	x	
x	x	x	Rédiger des textes avec l'intention de faire agir.	x	x	
x	x	x	Rédiger des textes avec l'intention d'informer quelqu'un	x	x	

Suite page suivante

1.) On consultera avec profit le document *Développement de l'habileté à écrire, Exigences minimales, Primaire, Sixième année*, Québec, ministère de l'Education, 1986.

FRANCAIS, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*

16 Retour au programme du primaire et programme de la 1re secondaire

(Cette répartition s'applique entre autres au C.P.F. continu)

Régulier 4e	5e	6e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1re année	2e année	3e année
x	x	x	Rédiger des textes avec l'intention de créer, d'inventer et d'imaginer ou jouer avec les mots. Rédiger ces textes avec un minimum d'autonomie: Ecrire correctement les mots d'usage courant et des groupes de mots à structure simple acquis par automatismes:			
T			. 400 mots nouveaux usuels (avec féminin et pluriel)	x		
	T		. 500 mots nouveaux usuels (avec féminin et pluriel)		x	
		T	. 600 mots nouveaux usuels (avec féminin et pluriel)		x	
x	x	x	Recourir, à l'occasion, au dictionnaire ou aux tables de conjugaison pour résoudre un problème orthographique	x	x	
x	x	x	Modifier ou non son texte parce qu'il objective, à l'occasion, certains éléments sémantiques et certains faits orthographiques et syntaxiques.	x	x	
x	x	x	Faire correspondre le caractère général de son texte à son intention.	x	x	
x	x	x	Choisir et organiser l'information.	x	x	
x	x	x	Choisir des mots et des expressions pour leur valeur dénotative ou connotative.	x	x	
x	x	x	Respecter le code orthographique et le code syntaxique des cas au programme.	x	x	
x			Calligraphier lisiblement.	x	x	
			Programme de 1re secondaire à poursuivre en 4e année			x

Caractéristiques de cette répartition

Le programme du primaire ne contient pas d'objectifs terminaux par année en communication orale. Les indications données dans ce tableau comprennent les éléments d'apprentissage qui favorisent le développement de l'habileté.

Sur le plan pédagogique

Les objectifs terminaux en lecture et en écriture sont les mêmes au 2e cycle du primaire dans le programme. La spécificité de chaque année est dans les éléments d'apprentissage reliés au développement des connaissances et des techniques.

Les enseignants qui choisissent de prolonger l'enseignement du programme du primaire avant d'entreprendre l'enseignement du programme de la 1re secondaire peuvent utiliser cette répartition pour élaborer la planification annuelle (répartition 5).

Sur le plan de l'évaluation

De fréquents moments d'évaluation formative permettent à l'enseignant de suivre la progression des apprentissages et à l'élève, de se situer quant aux difficultés qu'il rencontre et d'avoir ainsi une part active dans son apprentissage. La réussite à des épreuves-synthèses de fin primaire peut permettre à l'élève de commencer l'apprentissage du programme de la 1re secondaire.

Grilles de planification p.189; 201-208.

MATHEMATIQUE, 2e CYCLE DU PRIMAIRE — *Etalement*

17 Les objectifs-passeports[1]

Régulier 4e	5e	6e	OBJECTIFS TERMINAUX *et objectifs -passeports*	Cheminement particulier 1re	2e	3e
			LES NOMBRES NATURELS			
x	x	x	1 Composer et décomposer un nombre exprimé en base dix.	x		
x	x	x	1.3 Identifier la valeur de chaque position dans un nombre.			
x	x	x	2 Ordonner un ensemble de nombres naturels.	x		
x	x	x	2.1 Placer un ensemble de nombres en ordre croissant ou en ordre décroissant.			
x	x	x	2.2 Trouver le nombre qui vient immédiatement avant ou immédiatement après un nombre, ou qui se situe entre deux nombres.			
x			2.4 Lire et écrire tout nombre inférieur à 100 000.			
	x	x	2.5 Lire et écrire tout nombre inférieur à 1 000 000.			
x	x	x	3 Approfondir sa compréhension du sens des quatre opérations sur les nombres naturels.	x		
x			3.2 Etablir la relation qui existe entre l'opération de multiplication et l'opération de division.			
x	x	x	4 Effectuer mentalement ou par écrit des opérations ou des suites d'opérations sur des nombres naturels.	x		
x	x	x	4.1 Additionner deux nombres ou plus dont la somme est inférieure à 1 000 000.			
x			4.2 Trouver la différence de deux nombres inférieurs à 10 000.			
	x	x	4.3 Trouver la différence de deux nombres inférieurs à 100 000.			
x	x	x	4.4 Multiplier mentalement un nombre par 10, par 100 ou par 1 000, et effectuer les opérations inverses.			
x	x	x	4.5 Multiplier mentalement deux nombres inférieurs à 10.			
x	x	x	4.6 Diviser mentalement le produit de deux nombres inférieurs à 10 par l'un ou par l'autre de ces nombres.			
x			4.7 Rechercher les diviseurs d'un nombre inférieur à 50.			
x			4.8 Trouver le produit d'un nombre inférieur à 100 par un nombre inférieur à 10.			
x	x	x	4.9 Trouver le produit de deux nombres inférieurs à 100.			
x			4.10 Trouver le quotient d'un nombre inférieur à 100 par un nombre inférieur à 10.			
	x	x	4.11 Trouver le produit ou le quotient d'un nombre inférieur à 1 000 par un nombre inférieur à 100.			
	x	x	4.12 Trouver le produit d'un nombre inférieur à 10 000 par un nombre inférieur à 10.			

Suite page suivante

1) On entend par *objectifs passeports* les objectifs intermédiaires dont l'atteinte est nécessaire à l'apprentissage des objectifs et du contenu du programme du 1er cycle du secondaire.

MATHEMATIQUE, 2e CYCLE DU PRIMAIRE — *Etalement*

17 Les objectifs-passeports

Régulier 4e	5e	6e	OBJECTIFS TERMINAUX *et objectifs -passeports*	Cheminement particulier 1re	2e	3e
		x	4.13 Trouver le quotient d'un nombre inférieur à 10 000 par un nombre inférieur à 100.			
x	x	x	4.14 Développer de la rapidité et de la précision dans le calcul mental et le calcul écrit.			
	x		4.17 Décomposer un nombre inférieur à 50 en un produit de facteurs premiers.			
x	x		4.18 Trouver le plus grand commun diviseur de deux nombres, chacun de ces nombres étant égal ou inférieur à 100.			
		x	4.19 Trouver le plus petit commun multiple de deux nombres, ce multiple étant inférieur à 100.			
	x	x	4.22 Rechercher les diviseurs d'un nombre inférieur à 100.			
		x	4.23 Décomposer un nombre inférieur à 100 en un produit de facteurs premiers.			
x	x	x	5 Résoudre mentalement ou par écrit des problèmes tirés de sa vie réelle.(à poursuivre)		x	
x	x	x	6 Utiliser correctement les termes et les symboles mathématiques jugés essentiels à la communication.(à poursuivre)		x	
			LES ENTIERS RELATIFS			
	x	x	7 S'initier à l'utilisation des nombres entiers relatifs.(à poursuivre)		x	
			LES FRACTIONS			
x	x	x	8 Dégager le sens de la fraction à partir de différentes expériences.		x	
x	x		8.1 Associer une fraction à une partie d'un objet ou à une partie d'un ensemble d'objets.			
x	x	x	8.2 Distinguer dans la fraction le rôle du dénominateur de celui du numérateur.			
	x	x	8.3 Construire un ensemble de fractions.			
	x	x	8.4 Simplifier une fraction.			
x	x		8.5 Lire et écrire une fraction.			
x	x	x	9 Ordonner des fractions compte tenu de certaines restrictions.		x	
x	x		9.1 Ordonner des fractions ayant un même dénominateur.			
	x	x	9.2 Ordonner des fractions, le dénominateur de l'une des fractions étant un multiple de l'autre (ou des autres).			
		x	9.3 Comparer des fractions à dénominateurs différents mais avec 1 au numérateur.			
	x	x	9.4 Vérifier l'équivalence de deux fractions, le dénominateur de l'une des fractions étant un multiple du dénominateur de l'autre.			

Suite page suivante

MATHEMATIQUE, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*
17 Les objectifs-passeports

Régulier 4e	5e	6e	OBJECTIFS TERMINAUX *et objectifs -passeports*	Cheminement particulier 1re	2e	3e
x	x		10 Reconnaître dans l'écriture des nombres à virgule les principes de la numération de position.	x		
x	x		10.1 Lire et écrire un nombre à virgule jusqu'à l'ordre des centièmes.			
x	x		10.2 Déterminer la valeur d'un chiffre dans un nombre à virgule.			
	x		10.7 Multiplier un nombre à virgule par 10, 100, 1 000 et effectuer l'opération inverse.			
x	x		11 Trouver différentes écritures pour un même nombre compte tenu de certaines restrictions(à poursuivre au secondaire)	x		
x	x		12 Effectuer des opérations sur les nombres à virgule compte tenu des restrictions imposées par les objectifs intermédiaires.	x		
x	x		12.1 Effectuer des additions et des soustractions de nombres à virgule ayant un même nombre de chiffres après la virgule et ne dépassant pas la position des centièmes.			
	x		12.2 Effectuer des additions et des soustractions de nombres à virgule ne dépassant pas la position des centièmes.			
	x		12.3 Multiplier un nombre à virgule par un nombre entier positif.			
	x		12.4 Multiplier deux nombres à virgule dont le produit ne dépasse pas la position des centièmes.			
	x		12.5 Diviser un nombre à virgule par un nombre entier positif inférieur à 10.			
x	x		12.7 Estimer l'ordre de grandeur du résultat des opérations sur les nombres à virgule compte tenu des restrictions imposées par les objectifs précédents.			
x	x		12.8 Transposer l'énoncé d'un problème comportant des nombres à virgule en une opération ou en une suite d'opérations, et vice versa.			
x	x	x	13 Effectuer, à l'aide d'un matériel concret, des additions, des soustractions et des multiplications sur des fractions compte tenu de certaines restrictions.(à poursuivre au secondaire non plus "à l'aide d'un matériel concret" mais à "l'aide de divers algorithmes".)	x		
x	x	x	14 Utiliser correctement les termes mathématiques jugés essentiels à la communication.(à poursuivre)	x		
			LA GEOMETRIE			
x	x	x	15 Elaborer et appliquer des démarches permettant de résoudre des problèmes reliés aux relations spatiales.(à poursuivre)	x		
x	x	x	16 Rechercher les caractéristiques de différents solides.	x		
x	x	x	16.1 Nommer, identifier et décrire des solides.			

Suite page suivante

MATHEMATIQUE, 2e CYCLE DU PRIMAIRE — *Etalement*

17 Les objectifs-passeports

Régulier 4e	5e	6	OBJECTIFS TERMINAUX *et objectifs -passeports*	Cheminement particulier 1re	2e	3e
x	x	x	17 Décrire et classifier des polygones selon certaines de leurs propriétés.	x		
x			17.1 Identifier et représenter des angles droits.			
	x	x	17.2 Identifier, nommer et représenter des angles aigus, des angles obtus.			
x	x		17.3 Identifier des congruences entre des congruences entre des côtés ou des angles dans les polygones.			
	x	x	17.6 Classifier des triangles selon les propriétés de leurs angles et de leurs côtés.			
x			17.7 Identifier et représenter des droites parallèles et des droites perpendiculaires.			
x			17.8 Nommer, identifier et décrire: polygones, quadrilatères, triangles.			
x	x		17.10 Rechercher la relation existant entre les dimensions d'un polygone et la mesure de son périmètre.			
x	x		17.11 Rechercher la relation existant entre les dimensions d'un carré ou d'un rectangle et leurs mesures de surface.			
x	x	x	18 Effectuer les transformations géométriques qui gardent inchangées les dimensions des figures et décrire ces transformations.	x		
	x	x	18.1 Identifier et construire des axes de symétrie dans une figure ou entre deux figures.			
x	x	x	19 Utiliser correctement les termes géométriques jugés essentiels à la communication. (à poursuivre)	x		
			LES MESURES			
x	x	x	20 Estimer et mesurer les dimensions des objets.	x		
		x	20.2 Estimer et mesurer des objets en mètres et en fractions de mètre (ex.: 1,75 m)			
		x	20.3 Estimer et mesurer des objets en centimètres et en fractions de centimètre (ex.: 4,6 cm).			
x	x	x	20.5 Utiliser adéquatement un instrument gradué pour trouver la longueur d'un objet.			
x	x	x	21 Etablir les relations entre les unités de longueur SI (à poursuivre)	x		
x	x	x	22 Estimer et mesurer des surfaces.	x		
	x		22.5 Construire une surface de 1 m^2.			
x	x	x	23 Estimer et mesurer les volumes (à poursuivre)	x		
		x	24 Estimer et mesurer des angles en unités appropriées.	x		
		x	24.1 Comparer la grandeur de deux angles.			
x	x	x	25 Utiliser correctement les symboles SI (Terminal)	x		

Suite page suivante

MATHEMATIQUE, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*
17 Les objectifs-passeports

Régulier 4e	5e	6e	OBJECTIFS TERMINAUX *et objectifs -passeports*	Cheminement particulier 1re	2e	3e
x	x	x	26 Résoudre des problèmes relatifs aux unités de longueur, d'aire et de volume.	x		
x	x	x	26.1 Calculer le périmètre d'un polygone régulier ou irrégulier.			
	x		26.2 Calculer l'aire d'un polygone			
		x	26.3 Calculer l'aire et le périmètre d'un carré et d'un rectangle, connaissant la longueur de leurs côtés.			
x	x	x	27 Résoudre des cas simples de probabilités et de statistiques. (à poursuivre)	x		
			Programme du 1er cycle du secondaire	x	x	x

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

Cette répartition contient, en plus des objectifs terminaux du programme du deuxième cycle du primaire, les objectifs intermédiaires appelés *objectifs -passeports*. Ils figurent dans le tableau de répartition annuelle même si c'est généralement au moment de l'élaboration de la planification de séquence que l'on planifie les objectifs intermédiaires. La planification annuelle ne comprend en effet que la répartition des objectifs terminaux. Les apprentissages relatifs à ces objectifs peuvent faire l'objet de révisions systématiques tout au long du 1er cycle du cheminement particulier ou être utilisés comme correctifs lorsque les élèves rencontrent des difficultés (Répartition 9).

Sur le plan de l'évaluation

Le fait que la planification s'élabore à partir des objectifs du programme du secondaire rend possible la mise au point d'épreuves-synthèses qui permettent à l'élève d'obtenir des crédits.

Mise en garde
Le programme de mathématique est centré sur le développement des habiletés.
Cette répartition ne doit servir que pour permettre à l'enseignant de 1re secondaire de connaître les acquisitions de connaissances au programme du 2e cycle du primaire afin de pouvoir les intégrer à son enseignement.

MATHEMATIQUE, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*

18 Retour au programme du primaire

(Cette répartition peut s'appliquer, entre autres, au modèle de C.P.F. continu)

Régulier 4e 5e 6e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1re	2e	3e
	LES NOMBRES NATURELS (NOMBRES NATURELS ET NOMBRES ENTIERS, 1re ET 2e SECONDAIRE)			
x x x	1 Composer et décomposer un nombre exprimé en base dix.	x		
x x x	2 Ordonner un ensemble de nombres naturels.	x		
x x x	3 Approfondir sa compréhension du sens des quatre opérations sur les nombres naturels.	x		
x x x	4 Effectuer mentalement ou par écrit des opérations ou des suites d'opérations sur des nombres naturels.	x		
x x x	5 Résoudre mentalement ou par écrit des problèmes tirés de sa vie réelle.	x		
x x x	6 Utiliser correctement les termes et les symboles mathématiques jugés essentiels à la communication.	x		
	LES ENTIERS RELATIFS			
x x	7 S'initier à l'utilisation des nombres entiers relatifs.	x	x	
	LES FRACTIONS			
x x x	8 Dégager le sens de la fraction à partir de différentes expériences.	x	x	
x x x	9 Ordonner des fractions compte tenu de certaines restrictions.	x	x	
x x	10 Reconnaître dans l'écriture des nombres à virgule les principes de la numération de position.	x	x	
x x	11 Trouver différentes écritures pour un même nombre compte tenu de certaines restrictions.	x	x	
x x	12 Effectuer des opérations sur les nombres à virgule compte tenu des restrictions imposées par les objectifs intermédiaires.	x	x	
x x x	13 Effectuer, à l'aide d'un matériel concret, des additions, des soustractions et des multiplications sur des fractions compte tenu de certaines restrictions.	x	x	
	14 Utiliser correctement les termes mathématiques jugés essentiels à la communication.	x	x	
	LA GEOMETRIE			
x x x	15 Elaborer et appliquer des démarches permettant de résoudre des problèmes reliés aux relations spatiales.	x	x	
x x x	16 Rechercher les caractéristiques de différents solides.	x	x	
x x x	17 Décrire et classifier des polygones selon certaines de leurs propriétés.	x	x	
x x x	18 Effectuer les transformations géométriques qui gardent inchangées les dimensions des figures et décrire ces transformations.	x	x	

Suite page suivante

MATHEMATIQUE, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*

18 Retour sur le programme du primaire

(Cette répartition peut s'appliquer, entre autres, au modèle de C.P.F. continu)

Régulier 4e	5e	6e	OBJECTIFS TERMINAUX	Cheminement particulier 1re	2e	3e
x	x	x	19 Utiliser correctement les termes géométriques jugés essentiels à la communication.	x	x	
			LES MESURES			
x	x	x	20 Estimer et mesurer les dimensions des objets.	x		
x	x	x	21 Etablir les relations entre les unités de longueur SI.	x		
x	x	x	22 Estimer et mesurer des surfaces.	x	x	
x	x	x	23 Estimer et mesurer des volumes.	x	x	
		x	24 Estimer et mesurer des angles en unités appropriées.	x		
x	x	x	25 Utiliser correctement les symboles SI.	x		
x	x	x	26 Résoudre des problèmes relatifs aux unités de longueur, d'aire et de volume.	x	x	
x	x	x	27 Résoudre des cas simples de probabilités et de statistiques.	x	x	

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

Cette répartition présente, à la suite, les objectifs terminaux du programme du primaire. Les enseignants peuvent utiliser cette répartition pour faire une révision des connaissances et des habiletés de leurs élèves avant d'entreprendre l'enseignement du programme de la 1re secondaire (Répartition 6 ou 9). Cette répartition peut étaler les apprentissages du programme du primaire sur deux ans dans le cas des élèves en cheminement particulier de type continu.

Sur le plan de l'évaluation

Un bilan des acquis permet de connaître les aptitudes de l'élève à entreprendre les apprentissages du secondaire.

Grilles de planification: p.208.

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*
19 Consolidation des connaissances

Régulier 4e	5e	6e		OBJECTIFS TERMINAUX *Intentions ou Fonctions*	Cheminement particulier 1re	2e	3e
				INFORMATION FACTUELLE (*S'informer, informer*)			
x	x	x	CO-EO*	Identifier quelqu'un ou quelque chose, s'identifier.	x	x	
x	x	x	CE-EE				
x	x	x	CO-EO	Demander ou recevoir des informations sur quelqu'un, sur un animal,un objet ou un lieu.	x		
	x	x	CO-CE	Comprendre une description d'une personne d'un objet d'un lieu.	x		
x	x	x	EO-EE	Se décrire, décrire une personne, un animal, un objet, un lieu.	x		
x	x		CO-CE	Ecouter ou lire un texte.	x		
				ATTITUDES INTELLECTUELLES *(Attitudes)*			
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou exprimer sa capacité ou son incapacité.	x	x	
	x	x	CO-EO	Comprendre ou exprimer l'idée d'obligation.	x		
	x	x	CO-EO	Comprendre ou exprimer l'idée de permission.	x		
	x	x	CO-EO	Comprendre ou exprimer l'idée de certitude.	x		
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou exprimer l'accord ou le désaccord.	x	x	
x	x	x	CO-EO	Comprendre l'offre de prendre quelque chose ou offrir.	x		
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou exprimer l'acceptation ou le refus.	x		
				ATTITUDES AFFECTIVES *(Intérêts, attitudes, sentiments)*			
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou exprimer le goût ou l'aversion.	x		
			EE		x		
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou exprimer l'intention de faire quelque chose.	x		
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou exprimer le désir d'avoir ou de faire quelque chose.	x		
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou exprimer des préférences.			
				ACTES INCITATIFS *(Agir ou faire agir)*			
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou faire des suggestions.	x	x	
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou faire une demande d'aide.	x	x	
	x	x	CO-EO	Comprendre ou faire une offre d'assistance.	x	x	
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou faire une invitation.	x	x	
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou faire une mise en garde.	x	x	
x	x	x	CO-CE	Comprendre ou donner des consignes.	x	x	
x	x		EO				
x	x	x	CO-CE	Comprendre ou indiquer une direction.	x	x	
x		x	EO				
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou demander des clarifications.	x	x	
	x	x	EE	Comprendre ou s'enquérir d'une tierce personne.	x	x	
x	x	x	CO-EO	Comprendre ou demander quelque chose.	x	x	

Suite page suivante

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*
19 Consolidation des connaissances

Régulier 4e	5e	6e		OBJECTIFS TERMINAUX *INTENTIONS ou FONCTIONS*	Cheminement particulier 1re	2e	3e
				ACTES SOCIAUX (INTERETS)			
x	x	x	CO-EO	Etre présenté ou se présenter à quelqu'un.	x	x	
x	x		CO-EO	Exprimer ses salutations ou des souhaits.	x	x	
x	x	x	CO-EO	Comprendre que l'on prend congé ou prendre congé.	x	x	
x	x		CO-EO	Recevoir des remerciements ou remercier.	x	x	
x	x	x	CO-EO	Recevoir ou faire des excuses.	x	x	
				Programme du secondaire, 1er cycle	x	x	x

* CO= communication orale EO= expression orale
CE= communication écrite EE= expression écrite

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

Cette répartition regroupe les objectifs terminaux du 2e cycle du primaire selon les domaines et les intentions de communication. Il est donc possible, à partir des objectifs du programme du 1er cycle du secondaire d'intégrer ceux du primaire qui ne seraient pas maîtrisés par les élèves. Rappelons que "les éléments de contenu du programme du primaire repris au premier cycle du secondaire le sont, soit en fonction de leur pertinence à une situation donnée, soit pour améliorer le niveau de performance d'habiletés antérieurement acquises" (p. 14). Ces objectifs correspondent généralement à C_3, pour la compréhension et P_4, P_5 pour la production. Le programme du primaire et celui du 1er cycle du secondaire accordent plus d'importance à la compréhension qu'à la production. Il convient donc de multiplier les situations d'écoute et de lecture. Au primaire la priorité est mise sur l'oral. Le programme du 1er cycle du secondaire y ajoute la compréhension de l'écrit. En ce qui concerne la production, le programme du primaire s'attarde davantage à la production orale, tandis que celui du 1er cycle du secondaire continue d'accorder de l'importance à la production orale tout en ajoutant des éléments de production écrite (p. 11).

Sur le plan de l'évaluation

C'est l'évaluation formative et l'évaluation sommative qui servent à porter un jugement sur les apprentissages réalisés au primaire. On peut les utiliser comme correctifs lorsque l'élève éprouve des difficultés à suivre certains aspects du programme du secondaire.

On élabore la planification à partir du programme du secondaire (répartitions 10 ou 14) en se référant à cette répartition.

Mise en garde

Le programme d'anglais est centré sur le développement des habiletés.

Cette répartition ne doit servir que pour permettre à l'enseignant de 1re secondaire de connaître les acquisitions de connaissances au programme du 2e cycle du primaire afin de pouvoir les intégrer à son enseignement.

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*
20 Retour sur les domaines et les fonctions langagières

Régulier 4e	5e	6e		OBJECTIFS TERMINAUX *Domaines et Fonctions langagières*	Cheminement particulier 1re	2e
				INFORMATION FACTUELLE (4.1.1.1-4.1.5.2)		
1.1*	1.1		CO**	Montrer sa compréhension: *Identification.*	x	
2.1	2.1		CO			
1.4	1.4		CO			
2.3	2.3	2.3	CO		x	
1.3			CE			
	2.5		CE			
	3.1	3.1	CO	*Description*	x	
3.3	3.3		CO			
4.1	4.1		CO			
		3.5	CO			
		4.3	CO			
		4.5	CO			
	5.1		CE	Etre capable de comprendre un texte.		
5.2			CO			
1.2	1.2	1.2	EO	Etre capable de s'exprimer pour *s'identifier*	x	
2.2	2.2		EO	*ou identifier quelqu'un ou quelque chose.*		
		1.6	EE		x	
	2.6	2.6	EE		x	
1.5	1.5	1.5	EO	*Formuler une demande oralement*	x	
	2.4		EO			
	3.4	3.4	EO		x	
		3.2	EO	*Décrire.*	x	
		3.6	EE		x	
3.6	3.6	3.6	EO		x	
	4.4	4.4	EO	*Formuler une demande de description.*	x	
				ATTITUDES INTELLECTUELLES (4.2.1.1-4.2.7.2)		
	1.1*	1.1	CO	Montrer sa compréhension: *Accomplissement d'une action.*	x	
1.3	1.3	1.3	CO		x	
	2.1		CO	*Obligation.*		
	2.3	2.3	CO		x	
	3.1	3.1	CO	*Permission.*	x	
	4.1		CO	*Certitude.*		
4.3	4.3	4.3	CO		x	
5.1	5.1		CO	*Accord*		
5.3	5.3	5.3	CO		x	
6.1	6.1	6.1	CO	*Offre de prendre quelque chose*	x	
7.1	7.1		CO	*Acceptation ou refus de quelque chose*		
	1.2	1.2	EO	Etre capable d'exprimer: *sa capacité, son incapacité d'agir,*	x	

Suite page suivante

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*

20 Retour sur les domaines et les fonctions langagières

Régulier 4e	5e	6e		OBJECTIFS TERMINAUX *Domaines et Fonctions langagières*	Cheminement particulier 1re	2e
		2.2	EO	*une obligation*	x	
	4.2	4.2	EO	*une certitude*	x	
5.2	5.2	5.2	EO	*son accord ou son désaccord*	x	
	1.4	1.4	EO	Demander : *de l'information sur la capacité de quelqu'un,*	x	
	2.4		EO	*de l'information sur l'obligation d'accomplir une action.*		
		3.2	EO	*une permission*	x	
	4.4		EO	*une certitude*		
	5.4		EO	*l'accord*		
	6.2	6.2	EO	Offrir de prendre quelque chose.	x	
7.2		7.2	EO	Accepter ou refuser.	x	
				ATTITUDES AFFECTIVES (4.3.1.1 - 4.3.4.4)		
1.1*	1.1		CO	Montrer sa compréhension: *Expressions, goûts*		
1.3	1.3	1.3	CO		x	
2.1	2.1		CO	*Intention de faire quelque chose*	x	
3.1	3.1	3.1	CO		x	
	3.3	3.3	CO	*Désir d'avoir ou de faire quelque chose*	x	
	4.1	4.1	CO	*Expression des préférences*	x	
	4.3	4.3	CO		x	
	1.2	1.2	EO	Etre capable d'exprimer : *ses goûts ou ses aversions*	x	
		1.5	EE		x	
		2.2	EO	*ses intentions*	x	
		3.2	EO	*son désir d'avoir ou de faire quelque chose*	x	
	4.2	4.2	EO	ses *préférences*	x	
		1.4	EO	Demander à quelqu'un: *ses goûts ou ses aversions*	x	
		2.4	EO	*ses goûts ou ses intentions*	x	
		3.4	EO	*s'il désire faire ou avoir quelque chose.*	x	
	4.4	4.4	EO	*ses préférences.*	x	
				ACTES INCITATIFS (4.4.1.1-4.4.9.4)		
1.1*	1.1	1.1	CO	Montrer sa compréhension: *suggestion de faire quelque chose:*	x	x
2.1	2.1	2.1	CO	*Demande d'aide*	x	x
	3.1	3.1	CO	*Offre d'assistance*	x	x
4.1	4.1	4.1	CO	*Invitation*	x	x
5.1		5.1	CO	*Mise en garde*	x	x
	6.1		CO	*Consignes*		
6.2	6.2		CE			
	6.4	6.4	CO		x	x

Suite page suivante

ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 2e CYCLE DU PRIMAIRE *Etalement*

20 Retour sur les domaines et les fonctions langagières

Régulier 4e	5e	6e		OBJECTIFS TERMINAUX *DOMAINES et FONCTIONS LANGAGIERES*	Cheminement particulier 1re	2e
	7.1		CO	*Direction à prendre*		
	7.2	7.2	CE		x	x
7.4		7.4	CO		x	x
8.1	8.1	8.1	CO	*Clarification d'un message*	x	x
		9.1	CO	*A propos d'une autre personne*	x	x
9.3	9.3		CO	*Demande de quelque chose*		
	1.2	1.2	EO	Etre capable de s'exprimer pour: *Faire une suggestion*	x	x
2.2	2.2.	2.2	EO	*Demander de l'aide*	x	x
	3.2	3.2	EO	*Exprimer son désir d'aider*	x	x
	4.2	4.2	EO	*Inviter quelqu'un*	x	x
	5.2		EO	*Prévenir d'un danger*	x	x
	6.2		EO	*Donner des consignes*	x	x
	6.5		EO	*Demander comment faire*	x	x
		7.3	EO	*Indiquer la direction à prendre*	x	x
	7.5		EO	*Demander la situation d'un endroit*	x	x
8.2	8.2	8.2	EO	*Demander qu'on répète ou clarifie un message*	x	x
	8.3	8.3	EE		x	x
		9.2	EO	*S'enquérir d'une tierce personne*	x	x
9.4			EO	*Demander quelque chose*	x	x
				ACTES SOCIAUX (4.5.1.1-4.5.5.2)		
1.1*	1.1		CO	Montrer sa compréhension: *Présentation de quelqu'un*		
3.1	3.1	3.1	CO	*Prendre congé*	x	x
4.1			CO	*Expression de remerciements*	x	x
5.1	5.1	5.1	CO	*Expression d'excuses*	x	x
1.2	1.2	1.2	EO	Etre capable de s'exprimer pour: *Se présenter à quelqu'un*	x	x
6.1			EO	*Saluer selon l'heure de la journée*	x	x
	2.2		EE	*Exprimer des souhaits*	x	x
3.2	3.2		EO	*Dire au revoir*	x	x
4.3	4.2		EO	*Exprimer ses remerciements*	x	x
5.2	5.2	5.2	EO	*S'excuser*	x	x

* Les chiffres indiqués sont les deux derniers chiffres de chaque objectif terminal. A la suite de chacun des domaines, on trouve les numéros entiers. Ex: Information factuelle (4.2.1.1 - 4.2.7.2).

** CO= compréhension orale CE= compréhension écrite
EO= expression orale EE= expression écrite

Caractéristiques de cette répartition

Sur le plan pédagogique

Cette répartition regroupe les 101 objectifs terminaux selon les 5 domaines du programme et à l'intérieur de chacun, selon les objectifs généraux du programme d'études: *Comprendre et s'exprimer dans un nombre limité de situations*.

Elle démontre que la priorité, au primaire, est mise sur le développement des habiletés en compréhension et en production orales. Comme l'approche qui sous-tend le programme est axée sur l'utilisation fonctionnelle de la langue plutôt qu'à partir de ses formes grammaticales, cette répartition indique également les intentions de communication.

Sur le plan de l'évaluation

Une épreuve-synthèse, portant sur l'ensemble du programme de 6e année et qui tient compte des seuils de réussite inscrits dans le programme, permettrait à l'élève de commencer les apprentissages du programme de la 1re secondaire (répartition 10 ou 14).

Grilles de planification: p.199-200; 212-214.

3.4 Le traitement des objectifs

3.4.1 La pondération

Déterminer l'importance relative de chaque objectif d'un programme d'études est une opération fondamentale pour l'évaluation sommative. En effet, c'est à partir de la pondération des grandes habiletés ou des objectifs visés dans un programme que s'élaborent les épreuves-synthèses. Elle est indiquée dans le programme de mathématique pour le cheminement régulier. L'importance relative de chaque objectif n'est pas mentionnée telle quelle dans les programmes de français et d'anglais. On peut établir la pondération à partir des indications données dans la définition du domaine de chaque programme, qui en présente de bonnes indications pour l'élaboration d'une épreuve-synthèse, et dans les principes directeurs des programmes d'études.

- Programme de français, 1er cycle du secondaire

D'après la Banque d'instruments de mesure (B.I.M.), voici la pondération retenue:

COMPREHENSION:	50%
PRODUCTION:	50%

Cette pondération s'appuie sur le principe suivant: "La classe de français atteindra son but si elle permet à l'élève de comprendre et de produire différents discours dans différentes situations[1]."

Etant donné que le programme de français en 1re secondaire vise plus d'objectifs à l'écrit qu'à l'oral, la pondération retenue se présente comme suit:

ECRIT:	65%
ORAL:	35%

---

1) Ministère de l'Education, *Français, langue maternelle, Programme d'études, 1re secondaire*, p. 9.

La pondération élaborée par l'équipe de la B.I.M. porte sur une épreuve-synthèse qui recouvre une partie des objectifs terminaux.

Voici une pondération proposée à **titre indicatif**.

OBJECTIF TERMINAL 1re ou 2e secondaire	COMPREHENSION		PRODUCTION	
	ORALE	ECRITE	ORALE	ECRITE
1 Discours informatif: article d'encyclopédie, fait divers		13%		
2 Discours informatif: exposé oral			10%	
3 Discours incitatif: mode d'emploi, règles de jeu		7%		
4 Discours expressif: exposé oral (écoute)	7%			
5 Discours expressif: exposé oral (production)			15%	
6 Discours expressif: texte (écriture)				10%
7 Discours littéraire: récit d'aventures, roman d'aventures (lecture)		10%		
8 Discours littéraire: récit d'aventures, (écriture)				15%
9 Discours littéraire: poème ludique, expressif (lecture)	3%	10%		
	10%	40%	25%	25%

• Programme de français, 2e cycle du primaire

Le programme de français comprend trois volets.
Les volets lecture et écriture englobent le développement des habiletés, l'acquisition de connaissances et de techniques. Voici, à titre indicatif, un tableau d'élaboration de la pondération.

PARTIES / VOLETS	HABILETES	CONNAISSANCES	TECHNIQUES	TOTAL
COMMUNICATION ORALE	_____	X	X =	____
LECTURE	_____	_____	_____ =	____
ECRITURE	_____	_____	_____ =	____
TOTAL:	_____	_____	_____ =	100%

Voici, à titre indicatif, un exemple de pondération du programme de 6e année.

PARTIES / VOLETS	HABILETES	CONNAISSANCES	TECHNIQUES	TOTAL
COMMUNICATION ORALE	15	X	X	= 15
LECTURE	20	10	5	= 35
ECRITURE	25	20	5	= 50
TOTAL	60	30	10	= 100

• Programme d'anglais, langue seconde, 1er cycle du secondaire

Le sixième principe directeur du programme d'anglais, langue seconde, indique que l'on doit "mettre l'accent sur la compréhension par rapport à la production".[1] La pondération s'élabore donc en tenant compte de ce principe. Au primaire, la priorité "n'est pas mise sur le développement des habiletés de compréhension et d'expression écrites, [mais] celles-ci y figurent, en tant que moyens additionnels d'exposer l'apprenant à toutes les formes du langage".[2]

Un document sur la définition de domaine relatif au programme du 2e cycle du primaire est présentement en cours de consultation. Il propose une

1) Ministère de l'Education, *Anglais, langue seconde, Programme d'études, 1er cycle du secondaire*, p.9.

2) Ministère de l'Education, *Anglais, langue seconde, Programme d'études, 2e cycle du primaire*, p.19.

pondération portant sur 5 catégories principales:

1 **Ecoute** sans interaction préparée	30%
2 **Expression** sans interaction préparée	15%
3 **Oral interactif(écoute-expression)**	40%
4 **Lecture**	10%
5 **Ecriture**	5%

La proportion peut différer de 5% en plus ou en moins.

• Programme de mathématique, 1er cycle du secondaire.

L'objectif global s'énonce ainsi:

> Le programme qui s'inscrit dans le cadre de la formation mathématique nécessaire à tout individu, vise à initier l'élève au mode de pensée qui caractérise la mathématique (pensée critique) et aux multiples applications que la mathématique suggère dans les diverses situations du vécu quotidien de l'élève dans un monde en constante évolution[1].

Deux grandes classes d'éléments doivent être considérées en mathématique: les concepts ou les thèmes, et les habiletés.

Le programme d'études propose une prévision du temps normalement requis pour l'atteinte des objectifs généraux et la définition du domaine en mathématique au secondaire présente une pondération à laquelle nous nous référons. Le programme d'études du 2e cycle du primaire précise des pourcentages minimum et maximum du temps réservé à l'enseignement de la mathématique que l'on pourrait consacrer à l'étude des cinq grands thèmes. Il y a

---

1) Ministère de l'Education, *Mathématique, Programme d'études, Secondaire, 1er cycle*, Québec, p. 19.

concordance entre la durée et la pondération dans ce cas. L'équipe pédagogique chargée d'élaborer la planification doit déterminer l'importance à accorder à chacun des thèmes dans les cheminements particuliers.

3.4.2 Les moments d'enseignement

L'enseignement du contenu lié à un objectif d'apprentissage peut s'effectuer sans répétition ou avec répétition au cours d'une même année ou au cours d'un cycle. Le tableau suivant illustre ces hypothèses.

AU COURS D'UN CYCLE	AU COURS D'UNE ANNEE
Répétition de tous les objectifs Répétition de certains objectifs Aucune répétition	Répétition de tous les objectifs Répétition de certains objectifs Aucune répétition

- Au cours d'un cycle

Le programme de français au secondaire contient des objectifs terminaux répartis sur une base annuelle. Il est donc conçu pour qu'il n'y ait pas répétition systématique des objectifs terminaux d'une année à l'autre. Le programme de mathématique contient des objectifs généraux et terminaux par cycle. Il y a donc répétition d'une année à l'autre. Le programme d'anglais, langue seconde au 1er cycle du secondaire est conçu de façon à ce que les objectifs terminaux soient enseignés avec des répétitions d'une année à l'autre.

• Au cours d'une année

Il appartient aux enseignants de déterminer, à l'intérieur de chaque classe, si l'enseignement de chaque objectif doit se faire en une seule fois ou être réparti en plusieurs moments au cours de l'année. Par exemple, dans le programme de français de 1re secondaire, l'enseignement de l'habileté à lire un mode d'emploi peut se faire en une seule fois au cours de l'année ou à différents moments de l'année. De façon générale, le matériel didactique en usage propose, en français, l'apprentissage d'un même objectif à divers moments de l'année.

3.4.3 La durée à consacrer à la réalisation des apprentissages

Il existe un rapport entre l'importance relative de chaque objectif et la durée, et on peut supposer que l'enseignant ou l'enseignante consacrera de façon générale un temps plus long à l'enseignement d'un objectif dont l'importance relative est plus grande. Cependant, ce lien n'est pas absolu et l'apprentissage d'un contenu en rapport avec un objectif de moindre importance peut nécessiter un temps plus long, que ce soit à cause du moment de l'année, de la difficulté de cet objectif ou encore de l'importance de la vérification des préalables, par exemple. Ainsi un objectif peut avoir une importance relative de 8 % et exiger un enseignement plus long qu'un objectif dont la pondération est de 12 %. Le temps à accorder à l'enseignement du contenu en rapport avec un objectif peut dépendre du modèle d'organisation retenu, du matériel didactique choisi, du moment de l'année et des caractéristiques des élèves.

3.4.4 L'établissement du calendrier annuel

Il consiste à distribuer, sur la grille de planification sous chaque mois d'enseignement, le moment ou les moments prévus pour l'apprentissage de

chaque objectif. Il dépend du modèle d'organisation retenu. Selon que l'enseignement se fait avec répétition de tous les objectifs, sans répétition ou avec répétition de certains, l'équipe pédagogique procède à la répartition des apprentissages dans le temps . Cette distribution dépend également de la forme de traitement du contenu.

Certains programmes sont répartis selon un ***ordre séquentiel,*** *hiérarchisé*, c'est-à-dire que "la maîtrise du contenu est prérequise à l'apprentissage du deuxième, la maîtrise de celui-ci à l'apprentissage du troisième et ainsi de suite.[...] Là où l'ordre séquentiel est impératif, les premières tâches de la séquence joueront vraisemblablement un rôle décisif; en effet, si elles ne sont pas maîtrisées, l'élève éprouvera probablement de grandes difficultés par la suite[1]". C'est le cas du programme de mathématique à l'intérieur de chacun des thèmes.

L' ***ordre séquentiel*** peut ne pas être hiérarchisé mais être simplement chronologique comme le programme d'histoire. C'est dans le temps qu'une séquence en précède une autre. L'apprentissage ne doit pas nécessairement se faire dans cet ordre.

Dans l'***ordre arbitraire,*** chaque thème, module, unité ou rubrique est autonome. "L'apprentissage d'une tâche ne facilite pas ou n'empêche pas matériellement l'apprentissage des autres[2]". C'est le cas des programmes d'économie familiale et d'initiation à la science informatique.

L'ordre organisé selon le ***principe de la spirale*** préconise le développement des apprentissages par élargissements successifs. C'est le cas des

---

1) Benjamin Bloom. *Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires*, Paris, Fernand Nathan, 1979, p. 45.

2) *Ibid* , p. 36.

programmes de langue . Ainsi, dans le programme de français et d'anglais langue seconde, les objectifs généraux sont les mêmes pour tout le cycle. Les objectifs terminaux du programme de français sont spécifiques à chaque année, mais les intentions demeurent les mêmes tout au long du cours secondaire. Le programme de mathématique est organisé selon le principe de la spirale en ce qui a trait aux thèmes, qui sont les mêmes pour tout le 1er cycle. Ce sont les objectifs intermédiaires qui sont spécifiques à chaque année. Dans ces trois cas, l'apprentissage se fait par des pratiques nombreuses et variées.

Le tableau suivant présente le résumé.

PROGRAMMES D'ETUDES	ORDRE DU CONTENU	
	SEQUENTIEL, HIERARCHISE	EN SPIRALE
Français, langue maternelle		x
Anglais, langue seconde		x
Mathématique	A l'intérieur de chaque thème	Thèmes

Les thèmes du programme de mathématique sont conçus selon un ordre arbitraire, c'est-à-dire que l'enseignement des 7 thèmes (objectifs généraux) ne doit pas nécessairement s'effectuer selon l'ordre du programme. Cependant l'usage veut que l'enseignement du programme d'études débute par les premiers thèmes. A l'intérieur des thèmes ou objectifs généraux du programme d' études du 1er cycle, il existe un **ordre séquentiel**, c'est-à-dire que l'apprentissage de certaines notions du programme d'études est préalable à celui d'autres notions. De plus, certaines notions du programme d'études du 2e cycle du primaire sont préalables à l'apprentissage du programme du secondaire. Ces apprentissages préalables ont été indiqués plus haut.

3.5 Le traitement des moyens

3.5.1 Les contextes d'organisation

L'enseignement du contenu relatif à chaque objectif se situe dans un contexte qui doit favoriser l'apprentissage. L'enseignement peut se faire par des thèmes qui suscitent l'intérêt des élèves. Il peut aussi exploiter des événements culturels ou scientifiques, porter sur des projets d'école, etc. Dans le cas où serait privilégiée une intégration des matières, on en tiendrait compte dans la planification.

Réfléchir aux contextes d'organisation lors de l'élaboration de la planification annuelle permet de prévoir, de façon globale, les ressources qui favoriseront les apprentissages. Les contextes d'organisation de l'enseignement seront définis plus précisément dans la planification des séquences, mais il est utile d'en prévoir les grandes articulations à ce stade.

Ils peuvent être, entre autres:

- Une sortie dans le milieu;
- L'étude de centres d'intérêts;
- Des projets d'élèves;
- L'exploitation d'événements;
- Des échanges locaux ou régionaux;
- Des thèmes qui favorisent l'intégration des matières.

3.5.2 Les ressources matérielles

Parmi les ressources matérielles, se situe en premier lieu le choix du matériel didactique. C'est davantage dans la planification de séquence que se fait l'analyse du matériel didactique. Mais le choix de ce matériel adapté ou du matériel régulier à adapter peut s'effectuer au moment de l'élaboration de

la planification annuelle.

La Direction du matériel didactique dresse périodiquement une liste de matériel didactique autorisé en fonction des nouveaux programmes d'études, incluant le matériel approuvé produit pour les élèves en cheminement particulier.

En plus du matériel didactique, l'équipe pédagogique peut déterminer les ressources nécessaires à l'apprentissage. Ces ressources peuvent notamment être les suivantes:

Des locaux:

- Bibliothèque;
- Centres de ressources;
- Environnement hors école;

De l'équipement:

- Appareils audio-visuels;
- Appareils spécialisés;

Du matériel:

- Didactique: privé, gouvernemental, para-gouvernemental;
- Films, diapositives, minicassettes, vidéocassettes, logiciels.

3.5.3 Les ressources humaines

Ces ressources peuvent être des personnes liées directement ou non à la matière ou à un projet spécifique. Elles peuvent être:

Des personnes-ressources:

- Des parents;
- Des ressources spécialisées: archéologue, courtier, journaliste, etc.,
- Des professionnels et professionnels non-enseignants: psychologues, conseillers et conseillères en orientation, orthopédagogues, psychopédago-

gues, conseillers et conseillères pédagogiques, etc.;

- Consultants: domaine médical et para-médical, légal, etc.;

Des ressources artistiques:

- Des troupes de théâtre;
- Des groupes de musique;

Des ressources de communication:

- La radio locale;
- Le journal étudiant;
- D'autres médias.

3.6 Le traitement de l'évaluation

3.6.1 Les modalités d'évaluation

Sommative ou formative, la démarche évaluative, partie intégrante de l'apprentissage, constitue l'un des éléments de la démarche de planification. Elle permet de renseigner sur les moments d'évaluation et de déterminer le type d'instruments qui permet de rendre compte du cheminement des élèves. Lors de l'élaboration de la planification annuelle, c'est davantage l'évaluation sommative qui fait l'objet de décisions de la part des équipes pédagogiques.

Prévoit-on une épreuve-synthèse à la fin de chaque année ou de chaque semestre, pour un programme d'études d'un cycle étalé sur trois ans? Prévoit-on un examen sommatif pour juger de la maîtrise de chaque objectif terminal? Le régime pédagogique précise que c'est à partir de la maîtrise des objectifs de chaque programme que l'élève reçoit annuellement des crédits. . Dans le cas de l'étalement d'un programme de 1er cycle sur trois années, quelles décisions doivent être prises?

Revenons aux définitions.

L'évaluation **formative** est une démarche

> orientée vers une aide pédagogique immédiate auprès de l'élève. Elle a pour but d' informer l'élève et l'enseignant sur le degré d'atteinte de chacun des objectifs d'un programme ainsi que sur la démarche d'apprentissage de l'élève[1].
>
> Elle vise à assurer une progression constante des apprentissages par le biais d'activités correctives ou d'activités d'enrichissement[2].

---

1) Ministère de l'Education, *Politique générale d'évaluation pédagogique*, Québec, 1981, p. 7.

2) Ministère de l'Education, *Eléments de docimologie, Lexique*, Fascicule 2, Québec, 1985, p. 10.

L'évaluation **sommative** se définit comme étant

> une démarche qui vise à porter un jugement sur le degré de réalisation des apprentissages visés par un programme ou une partie terminale de programme ou encore d'un ensemble équivalent d'apprentissages faits en dehors de l'école, en se basant sur des données pertinentes pour prendre des décisions relatives:
> - au passage à une classe supérieure,
> - à la sanction des études,
> - à la reconnaissance des acquis expérientiels (équivalences),
> - à l'orientation de l'élève[1].

En ***français, langue maternelle***, nous l'avons vu, le programme est conçu par année, c'est-à-dire que l'on considère comme terminaux les apprentissages réalisés en 1re et en 2e secondaire, même si à l'intérieur des deux années les habiletés se développent par élargissements successifs. Ainsi, par exemple, l'objectif terminal relatif à l'intention de s'informer, en 1re secondaire se poursuit en 2e secondaire et jusqu'à la fin du cours secondaire. Certains discours sont spécifiques à chaque année: l'article d'encyclopédie ou de revue en 1re secondaire et le fait divers en 2e secondaire, par exemple. Les manifestations sont spécifiques à chaque année.

En ***mathématique***, le programme est conçu par cycles. Les objectifs généraux sont les mêmes en 1re et en 2e secondaire, certains objectifs terminaux sont spécifiques à une année et d'autres sont communs aux deux années du 1er cycle; les objectifs intermédiaires sont spécifiques à la 1re ou à la 2e année du secondaire. L'évaluation formative permet de porter un

---

1) *op. cit.* p. 10.

jugement sur le degré d'atteinte des objectifs intermédiaires et de prendre les décisions pertinentes quant aux moyens pédagogiques à mettre en oeuvre, tandis que l'évaluation sommative sert généralement à vérifier si l'élève a été capable de faire une synthèse des principales notions présentées. Le degré d'atteinte des objectifs terminaux permet à l'enseignant de porter un tel jugement (*Programme du secondaire*, 1er cycle, p. 35).

En ***anglais, langue seconde***, les quatorze objectifs terminaux sont les mêmes pour les deux années du 1er cycle. Ce sont les composantes minimales de l'objectif, les seuils de réussite, les caractéristiques des textes qui sont parfois les mêmes, parfois spécifiques à chaque année du cycle. Puisque l'enseignement de chaque objectif terminal s'étend sur les deux années, on peut en déduire que l'évaluation faite au cours des deux ans est une évaluation formative et que c'est par une épreuve-synthèse ou à la fin de l'apprentissage de chaque objectif terminal que sera porté le jugement de maîtrise.

Il appartient donc aux commissions scolaires et aux écoles de décider avec les enseignants et enseignantes concernés du type d'évaluation formative ou sommative pendant le 1er cycle du cheminement particulier de l'élève.

L'interprétation est critériée, c'est-à-dire

> qu'elle se fait en confrontant le résultat d'un élève au degré attendu de maîtrise d'un ou de plusieurs objectifs, indépendamment des résultats des autres élèves. Elle est utilisée tant en évaluation formative qu'en évaluation sommative[1].

Le principe 9 du document *Vers un bulletin scolaire renouvelé*, stipule

---

1) Ministère de l'Education, *Politique générale d'évaluation pédagogique*, Québec, 1981, p. 8.

qu'"en évaluation formative et en évaluation sommative, les données pertinentes doivent être obtenues à partir d'une mesure critériée[1]".

Les équipes pédagogiques qui voudraient poursuivre leur réflexion sur la démarche évaluative pourraient participer avec profit à l'atelier *Planification de la démarche évaluative* produit par la Direction générale des régions (1985).

3.6.2 Les correctifs et les activités d'enrichissement

Le but de l'évaluation formative est de permettre d'établir un diagnostic des difficultés que rencontrent les élèves dans le développement de leurs habiletés, connaissances ou notions. C'est pourquoi la prévision des correctifs ou des activités d'enrichissement fait partie intégrante de la planification. Cependant, au moment de l'élaboration de la planification annuelle, cette prévision peut simplement rappeler aux enseignants que l'usage de tels instruments sera essentiel. C'est au moment de l'élaboration de la planification de séquence que se compose réellement cette banque qu'on utilise au moment opportun.

3.6.3 Les moments d'évaluation

Déterminer à l'avance les moments d'évaluation aide les enseignants à fournir aux parents des renseignements qui permettront à ceux-ci de suivre le progrès de leur enfant. En inscrivant dans une grille de planification les moments d'évaluation, on se donne un outil permettant d'informer les parents et les élèves sur ce qui est attendu de ces derniers. Il peut s'agir d'une

---

1) Ministère de l'Education, *Vers un bulletin scolaire renouvelé*, Québec, 1985, p. 57.

évaluation sur l'apprentissage en cours ou sur le degré de maîtrise d'une partie terminale de programme.

La grille de planification annuelle de cheminements particuliers peut fournir différents types de renseignements en rapport avec la répartition choisie et les moments d'évaluation.

Trois cas peuvent se présenter.

A La grille présente des moments d'évaluation sommative de blocs d'objectifs tenus pour partie terminale de programme.

On peut alors placer sous le dernier **X** inscrit sous **MOIS D'ENSEIGNEMENT** face à un objectif ou bloc d'apprentissage, l'indication **T** qui représente *terminal*

B La grille présente les objectifs qui font partie d'une épreuve-synthèse annuelle.

On peut placer sous **E-S**, signifiant **EPREUVE-SYNTHESE**, des **X** face à chaque objectif terminal ou bloc d'apprentissage sur lesquels on désire porter un jugement de maîtrise. L'épreuve-synthèse portera sur les objectifs désignés dont la réussite démontre une maîtrise assez générale du programme. On peut s'inspirer de la définition de domaine et des épreuves-synthèses préparées par des équipes pour la Banque d'instruments de mesure (B.I.M.), afin de déterminer les composantes de cette épreuve-synthèse.

C On peut choisir de faire de l'évaluation formative tout au long de la durée des apprentissages et porter le jugement de maîtrise à partir d'une épreuve-synthèse. En ce qu'elle privilégie l'utilisation de l'évaluation formative, cette hypothèse est à recommander. Dans le cas où le programme est étalé sur 3 ans, le jugement de maîtrise est porté à la fin de la troisième année ou encore à la fin de la première année et demie si

la répartition des objectifs est faite à la suite : 1re année répartie sur un an et demi et 2e année répartie sur 1 an et demi.

3.6.4 Les tests diagnostiques

"Lorsque l'information recherchée concerne l'apprentissage préalable à un programme donné, l'évaluation sommative doit se produire au tout début de l'application de ce programme. Si on compare cette évaluation initiale à celle qui est réalisée à la fin du programme, il devient possible d'observer les changements effectivement survenus chez l'élève[1]." Que ce soit sous forme d'examens ou de tests diagnostiques, les données recueillies sont particulièrement importantes pour connaître les caractéristiques des élèves en cheminement particulier en ce qu'elles permettent d'élaborer le plan d'action propice au développement de chacun. A cet égard, la "Grille d'observation des apprentissages en francais" et la "Grille d'observation des apprentissages en mathématique" proposées dans la *Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés, Bilan fonctionnel et plan d'action* permettent d'établir un plan d'action efficace pour l'élève qui rencontre des difficultés au début du secondaire.

Cette opération est normalement préalable à l'élaboration de la planification annuelle puisque c'est à partir de la connaissance des besoins des élèves que s'établit le modèle d'organisation à partir duquel se fait la planification.

Soulignons également que l'évaluation formative permet, tout au long des apprentissages, de faire le diagnostic des difficultés rencontrées par l'élève et d'y apporter les correctifs nécessaires. Elle doit se faire de façon

---

1) Ministère de l'Education, *Politique générale d'évaluation pédagogique*, Québec, 1981, p. 8.

systématique et avec de bons instruments, et laisser également place à l'observation spontanée de l'enseignant.

3.6.5 Les seuils de réussite

On ne peut s'attendre à ce que les élèves atteignent tous le même degré de maîtrise des objectifs. Cependant les programmes proposent des objectifs terminaux et des contenus minimaux d'apprentissage. Il y a donc lieu de déterminer les seuils à partir desquels on peut juger que les élèves ont atteint la maîtrise d'un objectif ou d'un ensemble d'objectifs.

En ***français***, au primaire et au secondaire, les travaux effectués sur la définition du domaine et les épreuves de fin de cycle fournissent de bons indices des seuils de réussite que l'on peut attendre des élèves. Ces instruments s'inspirent des manifestations attendues relativement à chaque objectif terminal.

En ***mathématique***, au 1er cycle du secondaire, les instruments de mesure tiennent compte des limites fournies par les objectifs intermédiaires. Les définitions du domaine élaborées par la B.I.M. au primaire et au secondaire fournissent des données et un document d'information *Guide pour la préparation d'une épreuve d'évaluation sommative en mathématique, 2e secondaire* fait présentement l'objet d'une consultation.

En **anglais, langue seconde**, les seuils de réussite sont très explicites. Ainsi, au 1er cycle du secondaire, chaque objectif terminal contient les composantes minimales de l'objectif et le degré de maîtrise des objectifs en compréhension (C_1-C_3) et en production (P_1-P_5). Au primaire, chaque objectif terminal contient des indications relatives à la grille d'observation du comportement en compréhension (C_0 - C) et en production (E_0 - E_4).

3.6.6 La comparaison entre les grilles de planification et la concertation

Les répartitions proposées l'ont été à partir de programmes établis par cycles (mathématique et anglais, langue seconde) et par années. Les répartitions ont été présentées sur une base annuelle, quel que soit le mode d'organisation choisi, c'est-à-dire par étalement, par concentration ou par augmentation du temps d'enseignement. Pour assurer une répartition du programme du cycle, lorsqu'on choisit l'étalement, il importe de comparer les grilles préparées pour la 1re, la 2e et la 3e secondaire afin d'assurer la continuité et la diversité des apprentissages. S'il y avait des ajustements à effectuer entre les grilles élaborées par les mêmes personnes ou par des équipes différentes, on pourrait les faire en tenant compte de moments choisis pour l'évaluation formative et sommative.

3.6.7 La présentation des grilles de planification aux parents

Les communications aux parents peuvent faire état des deux types d'évaluation. Elles doivent, en tout cas, donner les résultats de l'évaluation sommative dans le bulletin. La grille de planification annuelle, si elle est remise aux parents en début d'année, permet à ceux-ci de savoir sur quoi porteront les apprentissages de leur enfant et de leur accorder ainsi une attention particulière, le cas échéant. S'ils comprennent le rôle de l'évaluation formative et de l'évaluation sommative, ils peuvent contribuer à motiver leur enfant dans la poursuite de ses apprentissages. Il importe donc de déterminer de quelle façon les grilles de planification seront présentées aux parents et quelles en seront les implications sur leur participation à la réussite des apprentissages de leur enfant.

GRILLES DE PLANIFICATION

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: _____

NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____

ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT										P	E.S.
			S	O	N	D	J	F	M	A	M	J		

TRAITEMENT DES MOYENS			
OBJECTIF OU BLOC D'APPRENTISSAGE NUMÉRO	CONTEXTE D'ORGANISATION	RESSOURCES MATÉRIELLES	RESSOURCES HUMAINES

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: FRANÇAIS, 1er CYCLE du SECONDAIRE
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS (1re secondaire et 2e secondaire)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
1re Lire un article d'encyclopédie ou de revue pour la jeunesse														
Faire un exposé oral à caractère informatif														
Lire un mode d'emploi														
Écouter un exposé à caractère expressif														
Faire un exposé à caractère expressif														
Écrire un texte à caractère expressif														
Lire un récit d'aventures														
Écrire un récit d'aventures														
Écouter ou lire un poème à caractère ludique														
2e Lire un fait divers														
Faire un compte rendu oral d'événement														
Lire des règles de jeux														
Écouter un exposé à caractère expressif														
Faire un exposé à caractère expressif														
Écrire un texte à caractère expressif														
Lire un court roman d'aventures														
Écrire un récit d'aventures														
Écouter ou lire un poème à caractère expressif														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: FRANÇAIS, 1er CYCLE du SECONDAIRE
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS REGROUPÉS (1er et 2e secondaire)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
Lire un article d'encyclopédie ou un article de revue														
Lire un fait divers														
Faire un exposé oral à caractère informatif ou un compte rendu d'événement														
Lire un mode d'emploi														
Lire des règles de jeux														
Écouter un exposé à caractère expressif														
Faire un exposé à caractère expressif														
Écrire un texte à caractère expressif														
Lire un récit d'aventures														
Lire un court roman d'aventures														
Écouter ou lire un poème à caractère ludique ou expressif														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: FRANÇAIS, 1er CYCLE du SECONDAIRE
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

VOLETS (1er et 2e secondaire)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
LECTURE														
Lire un texte à caractère informatif: article d'encyclopédie														
ou de revue pour la jeunesse, fait divers														
Lire un texte à caractère incitatif: mode d'emploi, règles de														
jeux														
Lire un texte à caractère littéraire: récit d'aventures,														
court roman d'aventures														
ÉCOUTE														
Écouter ou lire un poème ludique et expressif														
Écouter un exposé à caractère expressif														
PRODUCTION ORALE														
Faire un exposé oral à caractère informatif														
Faire un exposé oral à caractère expressif														
ÉCRITURE														
Écrire un texte à caractère expressif														
Écrire un récit d'aventures														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: MATHÉMATIQUE, 1er CYCLE du SECONDAIRE
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS (1er et 2e secondaire)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
NOMBRES NATURELS ET NOMBRES ENTIERS														
Résoudre des problèmes relatifs à la numération														
Effectuer des opérations de base sur les nombres à l'aide de divers algorithmes														
Effectuer des opérations de base sur les nombres entiers à l'aide de divers algorithmes														
NOMBRES RATIONNELS														
Effectuer les opérations de base sur les fractions à l'aide de divers algorithmes														
Résoudre des problèmes de la vie courante utilisant les nombres décimaux														
Résoudre des problèmes d'achat ou de vente utilisant le concept de pourcentage														
Résoudre des problèmes où interviennent des proportions														
À partir de certaines situations, déterminer la racine carrée d'un nombre														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: MATHÉMATIQUE, 1er CYCLE du SECONDAIRE (suite)
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS (1er et 2e secondaire)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
ALGÈBRE														
Effectuer les opérations de base sur des expressions algébriques simples														
Résoudre des problèmes faisant appel à des formules usuelles ou à des équations et inéquations simples à une variable														
MESURE ET REPÉRAGE														
Appliquer la notion de mesure d'angle														
Appliquer la notion de mesure dans des situations d'évaluation de segments														
Appliquer la notion de mesure dans des situations d'évaluation de surfaces														
Repérer un objet sur une ligne														
Repérer un objet sur une surface														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: MATHÉMATIQUE, 1er CYCLE du SECONDAIRE (suite)
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS (1er et 2e secondaire)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
GÉOMÉTRIE														
Reproduire une figure plane à l'aide de transformations géométriques														
Étant donné une relation, identifier l'image de cette relation														
Construire diverses figures géométriques planes														
Identifier les diverses caractéristiques se rapportant aux triangles et aux quadrilatères														
Résoudre des problèmes de la vie courante utilisant les unités de mesure de longueur ou de surface														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: MATHÉMATIQUE, 1er CYCLE du SECONDAIRE (suite) RÉPARTITION: _____

NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____

ANNÉE: _____

OBJECTIFS (1er et 2e secondaire)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
STATISTIQUE														
Dégager des informations à partir de divers diagrammes illustrant des situations familières														
Construire un tableau de données statistiques provenant des situations familières														
Construire divers diagrammes à ligne brisée ou à bandes pour illustrer certaines situations familières														
Construire un diagramme circulaire pour illustrer certaines situations familières														
HASARD														
Calculer la probabilité d'un résultat dans une expérience aléatoire														
Calculer la probabilité d'un événement														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: MATHÉMATIQUE, 1er CYCLE du SECONDAIRE
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS (1er et 2e secondaire)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
1. Favoriser chez l'élève l'utilisation des connaissances relatives aux nombres naturels ou aux nombres entiers														
2. Favoriser chez l'élève l'utilisation des connaissances relatives aux nombres rationnels:														
- fractions														
- décimaux														
- pourcentage														
- proportions														
- racine carrée														
3. Favoriser chez l'élève un apprentissage de base en algèbre														
4. Favoriser chez l'élève la participation à des activités de mesurage ou de repérage														
5. Habituer l'élève à l'application des notions, des relations ou des propriétés géométriques														
6. Initier l'élève au langage et à l'application de la statistique élémentaire														
7. Initier l'élève à l'approche mathématique reliée à certains phénomènes où intervient le hasard														
8. Soutenir l'élève dans sa démarche de résolution de problèmes														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: MATHÉMATIQUE, 1er CYCLE du SECONDAIRE
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS (1er et 2e secondaire)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
1.1 Résoudre des problèmes relatifs à la numération														
1.2 Effectuer des opérations de base sur les nombres à l'aide ...														
1.3 Effectuer des opérations de base sur les nombres entiers à ...														
2.1 Effectuer les opérations de base sur les fractions à l'aide...														
2.2 Résoudre des problèmes de la vie courante utilisant les ...														
2.3 Résoudre des problèmes d'achat ou de vente utilisant le ...														
2.4 Résoudre des problèmes où interviennent des proportions														
2.5 À partir de certaines situations, déterminer la racine ...														
3.1 Effectuer les opérations de base sur des expressions ...														
3.2 Résoudre des problèmes faisant appel à des formules ...														
4.1 Appliquer la notion de mesure d'angle														
4.2 Appliquer la notion de mesure dans des situations ...														
4.3 Appliquer la notion de mesure dans des situations ...														
4.4 Repérer un objet sur une ligne														
4.5 Repérer un objet sur une surface														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: MATHÉMATIQUE, 1er CYCLE du SECONDAIRE (suite) RÉPARTITION: _____

NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____

ANNÉE: _____

OBJECTIFS (1er et 2e secondaire)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
5.1 Reproduire une figure plane à l'aide de transformations ...														
5.2 Étant donné une relation, identifier l'image de cette ...														
5.3 Construire diverses figures géométriques planes														
5.4 Identifier les diverses caractéristiques se rapportant aux ...														
5.5 Résoudre des problèmes de la vie courante utilisant les ...														
6.1 Dégager des informations à partir de divers diagrammes ...														
6.2 Construire un tableau de données statistiques provenant ...														
6.3 Construire divers diagrammes à ligne brisée ou à bandes ...														
6.4 Construire un diagramme circulaire pour illustrer ...														
7.1 Calculer la probabilité d'un résultat dans une expérience ...														
7.2 Calculer la probabilité d'un événement														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 1er CYCLE du SECONDAIRE RÉPARTITION: _____

NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____

ANNÉE: _____

OBJECTIFS (1er et 2e secondaire)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
CO 1. Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu														
CO 2. Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des gestes à poser														
CO 3. Démontrer sa compréhension de l'oral avec l'intention de s'informer sur des intérêts, des attitudes et des sentiments exprimés par d'autres.														
CO 4. Démontrer sa compréhension de récits, vrais ou fictifs, avec l'intention de se distraire et d'en faire ressortir l'idée principale et les points saillants														
CE 5. Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur les faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu														
CE 6. Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur des gestes à poser														
CE 7. Démontrer sa compréhension de textes écrits avec l'intention de s'informer sur des intérêts, des attitudes et des sentiments exprimés par d'autres														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 1er CYCLE du SECONDAIRE (suite)
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS (1er et 2e secondaire)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
CE 8. Démontrer sa compréhension de récits, vrais ou fictifs, avec l'intention de se distraire et d'en faire ressortir l'idée principale et les points saillants														
PE 9. Écrire des textes avec l'intention de s'informer ou d'informer quelqu'un sur des faits relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu														
PE 10. Écrire des textes avec l'intention de faire agir														
PE 11. Écrire des textes avec l'intention d'exprimer des intérêts, des attitudes et des sentiments et de s'informer sur ceux des autres														
PO 12. Participer à des conversations avec l'intention d'échanger des renseignements relatifs à une personne, à une activité, à une chose, à un lieu														
PO 13. Participer à des conversations dans lesquelles il est appelé à agir ou faire agir														
PO 14. Participer à des conversations avec l'intention d'échanger sur des intérêts, des attitudes ou des sentiments														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: FRANÇAIS, 2e CYCLE du PRIMAIRE
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

VOLETS	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
COMMUNICATION ORALE (Éléments d'apprentissage)														
Exprimer ses émotions, ses sentiments, ses goûts et ses intérêts:														
Adapter son discours à l'intention du locuteur														
Adapter son discours aux caractéristiques de l'interlocuteur:														
- selon ses besoins d'information														
- selon ses rapports avec le locuteur														
- selon la variété de langue qui convient														
Adapter son discours aux caractéristiques de la situation:														
- selon que les interlocuteurs entretiennent des relations privées ou publiques														
- selon la variété de langue qui convient														
Produire une rétroaction														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: FRANÇAIS, 2e CYCLE du PRIMAIRE (suite)
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

VOLETS	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT										P	E.S.
			S	O	N	D	J	F	M	A	M	J		
Persuader, convaincre ou faire agir:														
Adapter son discours à l'intention du locuteur														
Adapter son discours aux caractéristiques de l'interlocuteur:														
- selon ses besoins d'information														
- selon ses rapports avec le locuteur														
- selon le degré de familiarité														
- selon la variété de langue qui convient														
- selon son degré de maîtrise de la langue														
Adapter son discours aux caractéristiques de la situation:														
- selon que les interlocuteurs se voient ou non														
- selon qu'il y a rétroaction ou non														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: FRANÇAIS, 2e CYCLE du PRIMAIRE (suite)
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

VOLETS	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
Fournir des informations sur un sujet donné:														
Adapter son discours à l'intention du locuteur														
Adapter son discours aux caractéristiques de l'interlocuteur:														
- selon ses besoins d'information														
- selon ses rapports avec le locuteur														
- selon le degré de familiarité avec le locuteur														
- selon la variété de langue qui convient														
- selon son degré de maîtrise de la langue														
Choisir et organiser l'information en respectant un ordre donné														
Adapter son discours aux caractéristiques de la situation:														
- selon que les interlocuteurs sont en présence ou non														
- selon qu'il y a rétroaction ou non														
- selon qu'ils entretiennent des relations publiques ou privées														
Produire une rétroaction et réagir à celle-ci														
Viser à divertir														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: FRANÇAIS, 2e CYCLE du PRIMAIRE (suite)
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

VOLETS	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
LECTURE														
Reconstruire intégralement le sens d'un texte ou d'une partie de texte														
Sélectionner les informations dont il a besoin dans un texte														
Regrouper diverses informations dont il a besoin à partir d'un ou de plusieurs textes														
Faire des inférences de divers types														
Porter certains jugements critiques sur les textes qu'il lit selon divers points de vue reliés à son intention:														
- juger de la pertinence d'un texte, compte tenu de son intention de lecture														
- choisir, entre plusieurs textes, celui ou ceux qui répondent le mieux à son intention de lecture, quand les circonstances s'y prêtent														
- juger du caractère imaginaire de certains textes ou de certaines informations, quand les circonstances l'exigent														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: FRANÇAIS, 2e CYCLE du PRIMAIRE (suite)
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

VOLETS	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
LECTURE														
- distinguer une opinion d'un fait, quand les circonstances s'y prêtent														
- juger, quand les circonstances l'exigent, de la qualité de la formulation														
- juger, quand les circonstances l'exigent, de la qualité de l'organisation des informations														
Reconstruire le sens des phrases usuelles qu'il lit dans un texte														
Reconstruire le sens des phrases difficiles qui lui causent problème														
Reconnaître, tels quels, la plupart des mots usuels rencontrés dans un texte														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: FRANÇAIS, 2e CYCLE du PRIMAIRE (suite) RÉPARTITION: _____

NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____

ANNÉE: _____

VOLETS	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT										P	E.S.
			S	O	N	D	J	F	M	A	M	J		
ÉCRITURE														
Rédiger des textes avec l'intention d'exprimer ses sentiments ou ses goûts														
Rédiger des textes avec l'intention de faire agir														
Rédiger des textes avec l'intention d'informer quelqu'un														
Rédiger des textes avec l'intention de créer, d'inventer et d'imaginer ou jouer avec les mots														
Rédiger des textes avec un minimum d'autonomie														
Écrire correctement les mots d'usage courant et des groupes de mots à structure simple acquis par automatismes:														
- 400 mots nouveaux usuels (avec féminin et pluriel)														
- 500 mots nouveaux usuels (avec féminin et pluriel)														
- 600 mots nouveaux usuels (avec féminin et pluriel)														
Recourir, à l'occasion au dictionnaire ou aux tables de conjugaison pour résoudre un problème orthographique														
Modifier ou non son texte parce qu'il objective, à l'occasion, certains éléments sémantiques et certains faits orthographiques et syntaxiques														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: FRANÇAIS, 2e CYCLE du PRIMAIRE (suite)
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

VOLETS	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
ÉCRITURE														
Faire correspondre le caractère général de son texte à son intention														
Choisir et organiser l'information														
Choisir des mots et des expressions pour leur valeur dénotative ou connotative														
Respecter le code orthographique et le code syntaxique des cas au programme														
Calligraphier lisiblement.														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: MATHÉMATIQUE, 2e CYCLE du PRIMAIRE
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
LES NOMBRES NATURELS (NOMBRES NATURELS ET NOMBRES ENTIERS)														
Composer et décomposer un nombre exprimé en base dix														
Ordonner un ensemble de nombres naturels														
Approfondir sa compréhension du sens des quatres opérations sur les nombres naturels														
Effectuer mentalement ou par écrit des opérations ou des suites d'opérations sur des nombres naturels														
Résoudre mentalement ou par écrit des problèmes tirés de sa vie réelle														
Utiliser correctement les termes et les symboles mathématiques jugés essentiels à la communication														
LES ENTIERS RELATIFS														
S'initier à l'utilisation des nombres entiers relatifs														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: MATHÉMATIQUE, 2e CYCLE du PRIMAIRE (suite)
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
LES FRACTIONS														
Dégager le sens de la fraction à partir de différentes expériences														
Ordonner des fractions compte tenu de certaines restrictions														
Reconnaître dans l'écriture des nombres à virgule les principes de la numération de position														
Trouver différentes écritures pour un même nombre compte tenu de certaines restrictions														
Effectuer des opérations sur les nombres à virgule compte tenu des restrictions imposées par les objectifs intermédiaires														
Effectuer, à l'aide d'un matériel concret, des additions, des soustractions et des multiplications sur des fractions compte tenu de certaines restrictions														
Utiliser correctement les termes mathématiques jugés essentiels à la communication														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: MATHÉMATIQUE, 2e CYCLE du PRIMAIRE (suite) RÉPARTITION: _____

NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____

ANNÉE: _____

OBJECTIFS	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
LA GÉOMÉTRIE														
Élaborer et appliquer des démarches permettant de résoudre des problèmes reliés aux relations spatiales														
Rechercher les caractéristiques de différents solides														
Décrire et classifier des polygones selon certaines de leurs propriétés														
Effectuer les transformations géométriques qui gardent inchangées les dimensions des figures et décrire ces transformations														
Utiliser correctement les termes géométriques jugés essentiels à la communication														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: MATHÉMATIQUE, 2e CYCLE du PRIMAIRE (suite)
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
LES MESURES														
Estimer et mesurer les dimensions des objets														
Établir les relations entre les unités de longueur SI														
Estimer et mesurer des surfaces														
Estimer et mesurer les volumes														
Estimer et mesurer des angles en unités appropriés														
Utiliser correctement les symboles SI														
Résoudre des problèmes relatifs aux unités de longueur, d'aire et de volume														
Résoudre des cas simples de probabilité et de statistiques														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 2e CYCLE du PRIMAIRE
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

Domaines et fonctions languagières	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
INFORMATION FACTUELLE														
Montrer sa compréhension: Identification.														
Montrer sa compréhension: Description														
Être capable de comprendre un texte.														
Être capable de s'exprimer pour s'identifier...														
Formuler une demande oralement.														
Décrire.														
Formuler un demande de description.														
ATTITUDES INTELLECTUELLES														
Montrer sa compréhension: Accomplissement d'une action.														
Montrer sa compréhension: Obligation.														
Montrer sa compréhension: Acceptation ou refus de quelque chose.														
Être capable d'exprimer: sa capacité, son incapacité d'agir...														
Être capable d'exprimer: Une obligation.														
Être capable d'exprimer: Une certitude.														
Être capable d'exprimer: Son accord ou son désaccord.														
Offrir de prendre quelque chose.														
Accepter ou refuser.														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 2e CYCLE du PRIMAIRE (suite)
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

Domaines et fonctions languagières	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
ATTITUDES AFFECTIVES														
Montrer sa compréhension: Expressions, goûts.														
Montrer sa compréhension: Intention de faire quelque chose.														
Montrer sa compréhension: Désir d'avoir ou de faire quelque chose.														
Montrer sa compréhension: Expression des préférences.														
Être capable d'exprimer: Ses goûts ou ses aversions.														
Être capable d'exprimer: Ses intentions.														
Être capable d'exprimer: Son désir d'avoir ou de faire quelque chose.														
Être capable d'exprimer: Ses préférences.														
Demander à quelqu'un: ses goûts ou ses aversions.														
Demander à quelqu'un: S'il désire faire ou avoir quelque chose.														
Demander à quelqu'un: Ses préférences.														
ACTES INCITATIFS														
Montrer sa compréhension: suggestion de faire quelque chose.														
Montrer sa compréhension: Demande d'aide.														
Montrer sa compréhension: Invitation														
Montrer sa compréhension: Mise en garde.														
Montrer sa compréhension: Consignes.														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: ANGLAIS, LANGUE SECONDE, 2e CYCLE du PRIMAIRE (suite)
RÉPARTITION: _____
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: _____

Domaines et fonctions languagières	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
ACTES INCITATIFS (suite)														
Demander de l'aide.														
Exprimer son désir d'aider.														
Inviter quelqu'un.														
Prévenir d'un danger.														
Donner des consignes.														
Demander comment faire.														
Demander qu'on répète ou clarifie un message.														
S'enquérir d'une tierce personne.														
Demander quelque chose.														
ACTES SOCIAUX														
Montrer sa compréhension: Présentation de quelqu'un.														
Montrer sa compréhension: Expression de remerciements.														
Dire au revoir.														
Exprimer ses remerciements.														
S'excuser.														

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: FRANÇAIS, 1er CYCLE du SECONDAIRE
NOM DE L'ENSEIGNANT/e: _____
ANNÉE: 1re secondaire

RÉPARTITION: Étalement

OBJECTIFS (1re secondaire en 1 année et demie)	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	P	E.S.
1re Lire un article d'encyclopédie ou de revue pour la jeunesse	2	15	X			X							13	
Faire un exposé oral à caractère informatif	2	20	X			X							10	
Lire un mode d'emploi	1	20							X				7	
Écouter un exposé à caractère expressif	2	20						X		X			7	
Faire un exposé à caractère expressif	2	20						X		X			15	
Écrire un texte à caractère expressif	2	20							X		X		10	
Lire un récit d'aventures	3	20		X	X		X						10	
Écrire un récit d'aventures	3	20		X	X		X						15	
Écouter ou lire un poème à caractère ludique													13	
2e Lire un article d'encyclopédie ou de revue pour la jeunesse	1	10		X										
Faire un exposé oral à caractère informatif	2	20		X	X									
Lire un mode d'emploi	1	20	X											
Écouter un exposé à caractère expressif	1	5			X									
Faire un exposé à caractère expressif	1	5				X								
Écrire un texte à caractère expressif	1	5				X								
Lire un récit d'aventures														
Écrire un récit d'aventures														
Écouter ou lire un poème à caractère ludique	2	20			X	X								

CYCLE DE 5 JOURS — LEÇONS DE 50 MINUTES — NOMBRE TOTAL DE COURS 240

Section II

Guide d'animation

SOMMAIRE DE LA DEUXIEME SECTION

	Pages
Avant-propos	221
Vue d'ensemble de l'atelier	223
Objectif du *Guide d'animation*	223
Public visé	223
Objectifs du *Guide du participant et de la participante*	223
Une démarche en quatre étapes	223
Matériel requis	225
1re étape: Le choix de l'instrument de planification annuelle	227
1re activité: La planification, un concept dynamique?	229
2e activité: Un modèle d'organisation parmi plusieurs	233
3e activité: Mes élèves et les cheminements particuliers	235
4e activité: La répartition des objectifs	236
5e activité: Le choix d'un instrument	237
2e étape: Le traitement des objectifs	239
1re activité: La pondération ou l'importance relative	241
2e activité: Les moments d'enseignement	242
3e activité: Le temps à consacrer à la réalisation des apprentissages	243
4e activité: L'établissement du calendrier des apprentissages	244
3e étape: Le traitement des moyens	245
1re activité: Les contextes d'organisation	247
2e activité: L'identification des ressources matérielles	248
3e activité: L'identification des ressources humaines	249
4e étape: Le traitement de l'évaluation	251
1re activité: Une réflexion à partir de problèmes concrets	253
2e activité: Les étapes de la démarche évaluative	257
3e activité: Les modalités d'évaluation	260
4e activité: Les moments d'évaluation	262

5e activité: La comparaison entre les grilles de cheminement des mêmes élèves et la concertation 263
6e activité: La présentation des grilles aux parents 264

Acétates 265
1. La planification pédagogique 267
2. La planification annuelle 268
3. Répartition à partir des programmes d'études 269
4. Répartition des objectifs à partir des programmes du 1er cycle du secondaire 270
5. Répartition des objectifs à partir des programmes du 2e cycle du primaire et du 1er cycle du secondaire 271
6. Grille de planification annuelle 272
7. Traitement des moyens 273
8. Pédagogie de la maîtrise 274
9. Démarche évaluative 275
10. Tableau comparatif: évaluation formative et sommative 276

Avant-propos

Ce guide d'animation est conçu pour permettre à des animateurs d'aider des enseignants et des enseignantes qui oeuvrent auprès d'élèves en cheminement particulier de formation, à élaborer la planification annuelle de l'enseignement des programmes du 1er cycle du secondaire et du 2e cycle du primaire: français, langue maternelle, mathématique et anglais, langue seconde.

Il comprend:

1 chacune des quatre étapes de la démarche de l'atelier: mise en situation, traitement des objectifs, traitement des moyens, traitement de l'évaluation;

2 des précisions pour l'animateur ou l'animatrice de même que des acétates tirés des textes explicatifs ou d'autres sources.

De façon générale, dans la suite du texte, nous conserverons l'usage du masculin pour désigner les enseignantes et les enseignants, les animatrices et les animateurs, les participantes et les participants.

VUE D'ENSEMBLE DE L'ATELIER

OBJECTIF DU *Guide d'animation*

Permettre à des animateurs d'organiser des rencontres d'élaboration de la planification annuelle et de les animer auprès d'enseignants qui travaillent avec des élèves en cheminement particulier, au premier cycle du secondaire.

PUBLIC VISE

La préparation de la planification annuelle peut être effectuée par des enseignants chargés d'appliquer dans leur classe les programmes de français, langue maternelle, de mathématique ou d'anglais, langue seconde du premier cycle du secondaire ou du second cycle du primaire. Elle peut également être élaborée par des équipes pédagogiques comprenant des enseignants, des professionnels non-enseignants, auxquels peuvent se joindre un ou des membres de la direction de l'école. L'expression *équipe pédagogique* sera utiliséee dans la suite du document.

OBJECTIFS DU *Guide du participant et de la participante*

Objectif général

Elaborer la planification annuelle de l'enseignement du programme de français, langue maternelle, de mathématique, ou d'anglais, langue seconde, auprès des élèves en cheminement particulier de formation.

Objectifs terminaux

1 Se familiariser avec le modèle d'organisation retenu par l'école.

2 Définir les caractéristiques des élèves en cheminement particulier de formation.

3 Identifier la répartition des objectifs qui convient à ses élèves.

4 Procéder au traitement des objectifs en fonction de la répartition retenue.

5 Procéder au traitement des moyens.

6 Procéder au traitement de l'évaluation.

UNE DEMARCHE EN QUATRE ETAPES

1re étape: **Durée: 4 heures**

Le choix de l'instrument de planification annuelle

1re activité: La planification, un concept dynamique?
2e activité: Un modèle d'organisation
3e activité: Mes élèves et les cheminements particuliers
4e activité: Analyse de la répartition des objectifs
5e activité: Le choix d'un instrument

2e étape:

Le traitement des objectifs **Durée: 3 heures**

1re activité: La pondération ou l'importance relative
2e activité: Les moments d'enseignement
3e activité: La durée à consacrer à la réalisation des apprentissages
4e activité: L'établissement du calendrier des apprentissages

3e étape: **Durée: 1 heure**

Le traitement des moyens

1re activité: Les contextes d'organisation
2e activité: L'identification des ressources matérielles
3e activité: L'identification des ressources humaines

4e étape

Le traitement de l'évaluation **Durée: 3 heures 45**

1re activité: Une réflexion à partir de problèmes concrets
2e activité: Les étapes de la démarche évaluative
3e activité: Les modalités d'évaluation
4e activité: Les moments d'évaluation
5e activité: Comparaison entre les grilles
6e activité: La présentation des grilles aux parents

Evaluation de l'atelier **Durée: 15 min.**

Durée de l'atelier

2 journées de 6 heures

Matériel requis

Pour l'animateur ou l'animatrice

- Tableau, craies
- Rétroprojecteur
- Acétates
- Document *La Planification annuelle et les cheminements particuliers de formation: Textes explicatifs*
- Programmes d'études:
  Français, langue maternelle: primaire; 1re et 2e secondaire.
  Mathématique: 2e cycle du primaire; 1er cycle du secondaire
  Anglais, langue seconde: 2e cycle du primaire ; 1er cycle du secondaire,
- Guides pédagogiques
- Modèles d'organisation retenus par l'école
- Calendrier scolaire de la commission scolaire
- Matériel didactique retenu
- Définitions du domaine
- Birzéa, César. *La pédagogie du succès* Paris, P.U.F. ,1982.
- Bloom, Benjamin S. *Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires* , Paris, Fernand Nathan, 1979.

Pour chaque participant

- Documents *La Planification annuelle et les cheminements particuliers de formation: Textes explicatifs* et *Guide du participant et de la participante*
- Le programme d'études dont on élabore la planification annuelle
- Guide pédagogique
- Calendrier scolaire de la commission scolaire
- Grille de planification annuelle grand format

1re ETAPE

Le choix de l'instrument de planification annuelle

OBJECTIFS

- Se familiariser avec le modèle d'organisation retenu par l'école.
- Définir les caractéristiques des élèves en cheminement particulier de formation.
- Choisir un mode de répartition des objectifs sur une base annuelle.

ACTIVITES PROPOSEES		**DUREE**
1re activité:	La planification, un concept dynamique?	30 min.
2e activité:	Un modèle d'organisation parmi plusieurs	30 min.
3e activité:	Mes élèves et les cheminements particuliers	30 min.
4e activité:	L'analyse de la répartition des objectifs	2 heures
5e activité:	Le choix d'un instrument	30 min.

DUREE: 4 heures

1re ETAPE

1re activité: La planification, un concept dynamique?

OBJECTIF **DUREE: 30 min.**

Saisir le concept de la planification de classe

CONSIGNE

L'animateur propose aux participants de se situer par rapport aux énoncés qui suivent. Il anime ensuite une discussion à l'aide des commentaires de la page 231. Il présente enfin les définitions de la planification sur acétates.

ENONCES

Dites si vous êtes:
1 complètement en désaccord: CD
2 assez en désaccord: AD
3 assez favorable: AF
4 complètement favorable: CF

	CD	AD	AF	CF
1 Pour enseigner la matière d'un programme d'études à des élèves en cheminement particulier, il faut adapter les objectifs terminaux du programme.	☐	☐	☐	☐
2 Les opérations qui permettent d'élaborer la planification concernent: les objectifs, les moyens pour les atteindre et l'évaluation, qui inclut les correctifs et les activités d'enrichissement.	☐	☐	☐	☐
3 On ne peut faire une planification pour des élèves sur une base annuelle. On ne peut planifier que sur de plus courtes périodes.	☐	☐	☐	☐

4 Le fait de planifier enlève une partie de la créativité en classe.	☐	☐	☐	☐
5 C'est à la commission scolaire (et non à chaque enseignant) que revient la tâche d'élaborer la planification annuelle.	☐	☐	☐	☐
6 On devrait choisir un matériel didactique qui permette d'appliquer la planification et non élaborer une planification en fonction du matériel didactique.	☐	☐	☐	☐
7 La planification annuelle permet de faire un retour sur son enseignement.	☐	☐	☐	☐
8 La planification n'est que la répartition des objectifs d'un programme d'études.	☐	☐	☐	☐

Planifier, c'est_____

_____

_____

MATERIEL

Guide du participant et de la participante, p.289
Acétate 1: Définition de la planification pédagogique, p.267
Acétate 2: Définition de la planification annuelle, p.268

Commentaires en rapport avec les énoncés 1 à 8.

1 Texte tiré du document *Les Cheminements particuliers de formation de base, Document d'orientation*:
"Un cheminement particulier doit être considéré dans la mesure du possible comme une réponse temporaire aux besoins des élèves qui l'empruntent, cela dans le but d'intégrer ces derniers aux autres cheminements à plus ou moins longue échéance, selon les modalités propres à chacun"(p.13).

2 Quel que soit le type de planification, les trois éléments entrent en ligne de compte dans l'élaboration d'une planification.

3 Il est possible d'élaborer une planification sur une base annuelle si les enseignants ont une bonne connaissance du programme d'études. Cet instrument permet à chaque enseignant de présenter à ses élèves le déroulement de l'année, les moments et les objets d'apprentissage et d'évaluation, de même que les moyens mis en oeuvre pour atteindre les objectifs visés.

4 Certains enseignants disent que la mise par écrit de la planification enlève une part de la créativité en classe. Rappelons que la planification est un concept dynamique, un moyen au service de l'enseignant et non un produit figé. L'enseignant peut, en cours d'année, apporter certaines variantes, qui tiennent compte de besoins spécifiques de ses élèves.

5 La planification annuelle comprend plusieurs éléments. Certains peuvent être élaborés par des équipes désignées par la commission scolaire et proposés aux enseignants. Plus les enseignants peuvent s'impliquer dans l'élaboration de la planification annuelle, plus grande est leur marge de manoeuvre.

6 Les concepteurs de matériel didactique ont fait des choix en organisant la matière d'un programme d'études. L'élaboration de la planification permet aux enseignants d'exercer un point de vue critique et de faire usage du matériel didactique en fonction de leurs besoins réels.

7 La planification annuelle fournit à l'enseignant des pistes personnelles d'analyse de la qualité de son enseignement et de rétroaction sur celui-ci. Il peut ainsi, en cours de route, ajuster son enseignement aux besoins propres de ses élèves, compte tenu des moyens dont il dispose.

8 La planification comprend une série d'éléments qui s'articulent autour du traitement des objectifs, du traitement des moyens et du traitement de l'évaluation.

On trouve une définition de la planification pédagogique à la page 116.

1re ETAPE
2e activité: Un modèle d'organisation entre plusieurs

OBJECTIF **DUREE: 30 min.**

Comprendre le ou les modèles d'organisation retenus par l'école.

CONSIGNE

L'animateur demande aux participants de remplir en équipe le formulaire à l'aide des indications de la page suivante. Il apporte les explications nécessaires en rapport avec les modèles d'organisation retenus.

DESCRIPTION
1 Type de cheminement particulier
2 Objectifs visés
ORGANISATION PEDAGOGIQUE
3 Formation du groupe
4 Grille-matières
5 Ressources humaines

MATERIEL

Guide du participant et de la participante, p.291

Indications et exemples pour remplir le formulaire

1 Type de cheminement particulier
Cheminement particulier de type temporaire (visant l'intégration au cheminement régulier), de type continu (visant l'insertion sociale et professionnelle).

2 Objectifs visés (exemples)
- On vise à permettre aux élèves de s'intégrer à des groupes en cheminement régulier en troisième secondaire.
- On vise à permettre aux élèves de réussir les cours de français et de mathématique de première et de deuxième secondaire en trois ans.

3 Formation du groupe
Par exemple, les élèves sont regroupés pour certains cours et intégrés aux groupes en cheminement régulier pour d'autres cours, avec ou sans mesures d'appui. Les élèves peuvent être en classe spéciale et ce, pour toute la durée de leur cheminement.

4 Grille-matières
Par exemple:
Etalement de certains programmes
Concentration par semestre de certains programmes
Augmentation du temps d'enseignement: nombre de cours par cycle.

5 Ressources humaines
Organisation. Questions à considérer:
Quel est le champ de provenance des enseignants?
Y a-t-il une personne qui coordonne le projet?
Y a-t-il des rencontres prévues pour l'organisation?
Services offerts: orthopédagogue, psychologue, etc.

1re ETAPE
3e activité: Mes élèves et les cheminements particuliers

OBJECTIF **DUREE: 30 min.**

Déterminer les caractéristiques des élèves pour lesquels on planifie l'enseignement en vue de la réalisation des apprentissages.

CONSIGNE

L'animateur amène les participants à répondre en groupe aux questions qui suivent. Il apporte les précisions nécessaires.

Quels types d'instruments ont servi au classement de mes élèves?

- ☐ Une épreuve de français et de mathématique construite à partir d'items de la Banque d'instruments de mesure (B.I.M.)
- ☐ Une épreuve construite par la commission scolaire
- ☐ Le *Bilan fonctionnel*
- ☐ Un rapport écrit de chaque enseignant
- ☐ Le bulletin descriptif
- ☐ Autres

Quelles sont les caractéristiques de mes élèves?

- ☐ Ils ont entre un et deux ans de retard. A 13 ans ou plus, leur niveau d'apprentissage se situe à la fin du primaire.
- ☐ Ils ont retard de deux ans ou plus. A 13 ans ou plus, leur niveau d'apprentissage se situe au deuxième cycle du primaire.

1re ETAPE
4e activité: L'analyse de la répartition des objectifs

OBJECTIF **DUREE: 2 heures**

A partir d'exemples, analyser la répartition des objectifs d'un programme d'études (français, langue maternelle, mathématique ou anglais, langue seconde) selon diverses hypothèses.

CONSIGNE

L'animateur présente les acétates 3,4 et 5. Puis il amène les participants à lire et analyser en équipe les exemples proposés dans les textes explicatifs afin de déterminer le mode de répartition qui convient le mieux parmi les hypothèses proposées.

---

1 Répartition à partir des programmes du 1er cycle du secondaire
par *étalement*, par *concentration* ou par *augmentation du temps d'enseignement*

FRANCAIS, LANGUE MATERNELLE
MATHEMATIQUE
ANGLAIS, LANGUE SECONDE

2 Répartition des objectifs à partir des programmes du 2e cycle du primaire et du 1er cycle du secondaire
par *étalement*

FRANCAIS, LANGUE MATERNELLE
MATHEMATIQUE
ANGLAIS, LANGUE SECONDE

Chaque répartition proposée comprend les caractéristiques de la répartition sur le plan pédagogique et sur le plan de l'évaluation. La lecture des répartitions et des caractéristiques pour les programmes de français, langue maternelle, de mathématique et d'anglais, langue seconde devrait faciliter le choix d'une répartition.

MATERIEL

Textes explicatifs, p.122
Acétates 3-4-5: Répartitions proposées, p.269-271

1re ETAPE

5e activité: Le choix d'un instrument

OBJECTIF **DUREE: 2 heures**

Choisir ou élaborer la répartition qui convient le mieux.

CONSIGNE

L'animateur aide les participants à choisir ou à élaborer une répartition des objectifs en fonction de critères de choix, puis il leur présente la grille de planification annuelle. Il leur demande ensuite de reporter cette répartition établie sur une base annuelle sur la grille de planification annuelle, sous **Objectifs terminaux** ou de choisir, parmi les grilles proposées en annexe, celle où la répartition des objectifs correspond au mode d'organisation retenu par l'école.

Les enseignants inscrivent leur nom et l'année (1re, 2e ou 3e année) du cheminement particulier dont ils élaborent la planification annuelle. Ils inscrivent ensuite sous **Répartition**, le mode retenu, soit *étalement*, *concentration* ou *augmentation du temps d'enseignement*. S'ils choisissent une grille où les objectifs sont déjà répartis, ils peuvent rayer les objectifs qui ne feront pas partie de l'enseignement prévu pour l'année du secondaire dont ils élaborent la planification.

CRITERES DE CHOIX

Les caractéristiques des élèves et le mode d'organisation retenu par l'école.

Note à l'animateur: On peut placer sur la grille de planification annuelle autant d'objectifs terminaux que l'exige le programme d'études mais si l'on veut informatiser cette grille, il peut être utile de regrouper certains objectifs sous des blocs d'apprentissage.

La lecture des textes explicatifs donnera à l'animateur une bonne connaissance de chacun des éléments de la grille.

MATERIEL

Textes explicatifs, p.123

Acétate 6: Grille de planification annuelle, p.272

2e ETAPE

Le traitement des objectifs

OBJECTIF

- Organiser la répartition des objectifs terminaux ou des blocs d'apprentissage

ACTIVITES PROPOSEES		DUREE
1re activité:	La pondération ou l'importance relative	1 heure
2e activité:	Les moments d'enseignement	30 min.
3e activité:	Le temps à consacrer à la réalisation des apprentissages	30 min.
4e activité:	L'établissement du calendrier des apprentissages	1 heure

DUREE: 3 heures

2e ETAPE
1re activité: La pondération ou l'importance relative de chaque objectif terminal

OBJECTIF **DUREE: 1 heure**

Etablir la pondération de chaque objectif par rapport à l'ensemble.

CONSIGNE

L'animateur amène les participants à lire les textes explicatifs qui concernent la pondération.
Il donne au groupe les indications suivantes:

Programme de mathématique la pondération est la même que la durée relative proposée à titre indicatif dans le programme.
On peut également s'inspirer de la définition du domaine pour l'établissement de la pondération.

Programme de français: La lecture des principes directeurs permet de faire des choix quant à l'importance relative.
On peut également s'inspirer de la définition du domaine.

Programme d'anglais, langue seconde: la lecture des principes directeurs permet de faire des choix quant à l'importance relative.

Ensuite, il aide les participants à porter la pondération choisie pour chaque objectif ou chaque bloc d'apprentissage retenu sur la grille, sous la rubrique **P**. La pondération étant exprimée en pourcentage, la somme doit être égale à 100 %.
Il anime une discussion sur les choix faits par les équipes de travail.

MATERIEL

Programme d'études
Textes explicatifs p.165
Définition du domaine (français et mathématique; à venir anglais, langue seconde)
Guide du participant et de la participante, p.229
Grille de planification annuelle

2e ETAPE

2e activité: Les moments d'enseignement

OBJECTIF **DUREE: 30 min.**

Déterminer si l'enseignement du contenu relatif à chaque objectif se fait avec répétition de tous les objectifs, sans répétition ou avec répétition de certains.

CONSIGNE

L'animateur amène les participants à lire les textes explicatifs qui présentent un tableau des hypothèses, suivies des caractéristiques des répartitions.

Il s'agit de décider si les objectifs sont visés et le contenu, enseigné en unités morcelées ou continues.

Si les objectifs, en tout ou en partie, sont traités de façon morcelée, il suffit d'indiquer, sous **MOMENTS D'ENSEIGNEMENT**, le nombre de fois que l'on prévoit traiter un objectif.

MATERIEL

Textes explicatifs, p.169
Grille de planification annuelle
Guide du participant et de la participante, p.299

2e ETAPE

3e activité: Le temps à consacrer à la réalisation des apprentissages.

OBJECTIF **DUREE: 30 min.**

Déterminer, selon le nombre de cours, la durée prévue pour l'enseignement de chaque objectif d'apprentissage.

CONSIGNE

A l'aide du calendrier scolaire, l'animateur aide les participants à déterminer le nombre de cours prévus dans l'année. Ce nombre est inscrit au bas de la grille. On détermine ensuite le nombre de cours nécessaire à l'atteinte de chaque objectif ou à chaque bloc d'apprentissage. La somme doit correspondre au nombre total de cours. L'animateur explique que la pondération peut donner des indices de la durée, mais qu'elle n'est pas nécessairement reliée directement à la durée dans les programmes de français, langue maternelle et d'anglais, langue seconde.

MATERIEL

Programme d'études
Guide du participant et de la participante, p.300
Textes explicatifs, p.170
Grille de planification annuelle
Calendrier scolaire

2e ETAPE

4e activité: L'établissement du calendrier des apprentissages

OBJECTIF **DUREE: 1 heure**

Fixer les moments consacrés à l'atteinte de chaque objectif et de l'enseignement du contenu correspondant.

CONSIGNE

L'animateur amène les participants en équipe à répartir, sur le calendrier, les moments prévus pour l'enseignement de chaque objectif ou chaque bloc d'apprentissage. Si on tente d'atteindre un objectif à plusieurs moments de l'année, on indique ces moments.

Programme de mathématique: les thèmes peuvent suivre l'ordre du programme, mais on peut imaginer une autre répartition.

Programme de français et *programme d'anglais, langue seconde*: les enseignants décident de l'ordre dans lequel se fera l'enseignement.

Quand la répartition du temps de l'année est déterminée, il suffit d'indiquer par un **x** sous **Mois d'enseignement**, le(s) moment(s) consacré(s) à l'atteinte de chaque objectif ou chaque bloc d'apprentissage.

CRITERES

L'expérience des enseignants
La difficulté de certains objectifs par rapport à d'autres
Autres

MATERIEL

Guide du participant et de la participante, p.301
Textes explicatifs, p.170
Grille de planification annuelle

3e ETAPE

Le traitement des moyens

OBJECTIFS

- Proposer des contextes d'organisation des situations d'apprentissage
- Identifier des ressources matérielles
- Identifier des ressources humaines

ACTIVITES PROPOSEES	**DUREE**
1re activité: Les contextes d'organisation	20 min.
2e activité: L'identification des ressources matérielles	20 min.
3e activité: L'identification des ressources humaines	20 min.

DUREE: 1 heure

3e ETAPE
1re activité: Les contextes d'organisation

OBJECTIF **DUREE: 20 min.**

Déterminer les contextes d'organisation nécessaires à l'enseignement du contenu relié à chaque objectif ou à chaque bloc d'apprentissage.

CONSIGNE

L'animateur aide les participants à déterminer le contexte d'organisation qui devrait faciliter l'apprentissage. Les élèves en cheminement particulier ont souvent connu des échecs qui ont pu provoquer une démotivation. Aussi, le contexte d'organisation dans lequel ils sont placés s'avère particulièrement important et peut souvent faciliter un déblocage et une nouvelle motivation à apprendre.

Le but de l'activité est de déterminer, globalement et non pas face à chaque situation d'apprentissage, le contexte qui peut s'avérer le plus fructueux selon l'objectif à atteindre.

En équipe, l'animateur propose de placer sur la grille **Traitement des moyens**, le numéro de l'objectif ou du bloc d'apprentissage et le contexte à prévoir. On trouvera, dans les textes explicatifs, des exemples de contextes d'organisation.

TRAITEMENT DES MOYENS			
OBJECTIF OU BLOC D'APPR. NUMERO	CONTEXTE D'ORGANISATION	RESSOURCES MATERIELLES	RESSOURCES HUMAINES

MATERIEL

Textes explicatifs, p.173
Acétate 7: Grille Traitement des moyens, p.273
Grille de planification annuelle

3e ETAPE
2e activité: L'identification des ressources matérielles

OBJECTIF **DUREE: 20 min.**

Identifier et déterminer les ressources matérielles nécessaires à l'enseignement du contenu relié à chaque objectif ou à chaque bloc d'apprentissage retenu.

CONSIGNE

L'animateur aide les participants à procéder à un inventaire des ressources matérielles disponibles dans le milieu et de faire la nomenclature de ces ressources en rapport avec chaque objectif ou chaque bloc d'apprentissage. Ils inscrivent le numéro de l'objectif et les ressources nécessaires à prévoir. L'animateur discute avec eux de la liste de ressources présentée dans les textes explicatifs. Ces ressources comprennent le matériel didactique que les enseignants ont l'intention d'utiliser.

L'animateur peut présenter le matériel disponible ou à défaut de matériel, la liste des manuels en cours d'adaptation dans les maisons d'édition. Cette liste est disponible à la Direction du matériel didactique.

MATERIEL

Textes explicatifs, p.173
Acétate 7: Grille Traitement des moyens, p.273
Grille de planification annuelle
Matériel didactique

3e ETAPE
3e activité: L'identification des ressources humaines

OBJECTIF **DUREE: 20 min.**

Identifier et déterminer les ressources humaines nécessaires à l'enseignement du contenu relié à chaque objectif ou à chaque bloc d'apprentissage retenu.

CONSIGNE

L'animateur aide les participants à procéder à un inventaire des ressources humaines nécessaires à la réalisation du contenu relié à chaque objectif ou à chaque bloc d'apprentissage et à en faire la nomenclature. Ils inscrivent le numéro de l'objectif et les ressources nécessaires à prévoir. On trouvera dans les textes explicatifs une liste de ressources humaines. L'animateur peut proposer des ajouts à cette liste.

MATERIEL

Textes explicatifs, p.174
Acétate 7: Grille Traitement des moyens, p.273
Grille de planification annuelle

4e ETAPE

Le traitement de l'évaluation

OBJECTIFS

- Réfléchir aux différents aspects qui constituent la démarche évaluative.
- Déterminer les moments d'évaluation formative et sommative.
- Organiser la présentation des grilles aux parents.

ACTIVITES PROPOSEES		DUREE
1re activité:	Une réflexion sur la démarche évaluative à partir de problèmes concrets	45 min.
2e activité:	Les étapes de la démarche évaluative	30 min.
3e activité:	Les modalités d'évaluation	30 min.
4e activité:	Les moments d'évaluation	30 min.
5e activité:	La comparaison entre les grilles de cheminement des mêmes élèves et la concertation	1 heure
6e activité:	La présentation des grilles de planification aux parents	30 min.

Durée: 3 heures 45
Evaluation de l'atelier: 15 minutes

4e ETAPE

1re activité: Une réflexion sur la démarche évaluative à partir de problèmes concrets

OBJECTIF **DUREE: 45 min.**

Réfléchir aux implications de l'évaluation formative et de l'évaluation sommative dans l'apprentissage.

CONSIGNE

L'animateur amène les participants à lire le texte tiré du document *Vers ur. bulletin scolaire renouvelé*, Québec, juillet 1985, et à répondre en équipe aux questions qui suivent.

1 Quelle solution privilégiez-vous?_____
Expliquez vos raisons_____
_____

2 Quelle solution est présentement utilisée dans votre commission scolaire ou votre école?_____

3 Quels changements implique cette réflexion par rapport à la pratique actuelle?_____

Il présente ensuite l'acétate 8 : Pédagogie de la maîtrise. Il anime une discussion sur les implications de cette pédagogie. Il peut s'y préparer en lisant le livre de B. Bloom, *Caractéristiques individuelles et Apprentissages scolaire*s, Paris/Bruxelles, Nathan/Labor, 1979, 270 p.

MATERIEL

Texte aux pages suivantes
Acétate 8: Pédagogie de la maîtrise, p.274
Textes explicatifs, p.176

Vers un bulletin scolaire renouvelé[1]

Considérons l'exemple suivant en regard du module 1 du programme de *Géographie générale* de 1re secondaire. Le module comprend un objectif général et trois objectifs terminaux auxquels se rattachent des objectifs intermédiaires. L'enseignant ou l'enseignante juge utile d'aller vérifier chaque objectif terminal (T_1, T_2, et T_3) et l'objectif général (G_1). Examinons les différents résultats obtenus par Denise et demandons-nous quelle note on devrait retrouver au bulletin scolaire.

Module 1 Géographie générale	Instruments de mesure	Résultats de Denise
Objectifs terminaux		
Objectif 1	Contrôle T_1	20 %
Objectif 2	Contrôle T_2	30 %
Objectif 3	Contrôle T_3	65 %
Objectif général du module	Epreuve d'étape (G_1)	85 %

Selon les pratiques actuelles, trois solutions sont possibles.

Solution 1: $\dfrac{T_1 + T_2 + T_3 + G_1}{4 \text{ mesures}} = \dfrac{20 + 30 + 65 + 85}{4 \text{ mesures}} = 50{,}7\ \%$

Solution 2: $\dfrac{\left(\dfrac{T_1 + T_2 + T_3}{3}\right) + G_1}{2} = \dfrac{\left(\dfrac{20 + 30 + 65}{3}\right) + 85}{2} = 61{,}4\ \%$

Solution 3: Epreuve d'étape (G_1)= 85 %

En regard des trois solutions, Denise pourrait donc obtenir trois résultats différents, soit 50,7 %, soit 61,4 %, soit 85 %.

Quelle solution est la meilleure? La réponse n'est pas évidente.

---

1) Ministère de l'Education, *Vers un bulletin scolaire renouvelé*, Québec, 1985, p.19-21.

Pourquoi?

1 Parce que tout résultat découlant d'un instrument de mesure a ses limites et ses erreurs de mesure.
2 Parce qu'il faut, après avoir obtenu un ou des résultats de mesure (R_m). que l'enseignante ou l'enseignant porte un jugement (J_{en}). On obtient ainsi un résultat d'évaluation. Ce résultat d'évaluation (R_{ev}) que l'enseignant ou l'enseignante consigne alors au bulletin tient compte de toutes les autres informations qu'il connaît.

Il nous faut donc chercher une solution qui tient compte du jugement de l'enseignante ou de l'enseignant.

R_m: 20 %; 30 %; 65 %; 85 %.
T_1 T_2 T_3 G_1

J_{en}: Parce que Denise a obtenu 85 % à l'épreuve d'étape, que le seuil de réussite était fixé à 70 % et que l'examen était représentatif des objectifs T_1, T_2 et T_3, je juge que cette élève a maîtrisé les apprentissages.

R_{ev}: Le résultat d'évaluation qui semble refléter le mieux les apprentissages réalisés par Denise est 85 % ce qui, dans un bilan sommatif, pourrait se traduire par le jugement "excellente maîtrise du programme".

Imaginons une situation inverse. L'élève progresse normalement puis, à la fin du module, pour toutes sortes de raisons (nervosité, maladie, mauvaise compréhension des consignes dans l'épreuve d'étape...) il démontre une performance inférieure à ce que son profil de progrès pouvait laisser anticiper. Ici encore, l'enseignant ou l'enseignante doit tenir compte de toutes les données qu'il possède avant de porter son jugement.

C'est donc dire que l'on consigne un résultat d'évaluation (R_{ev}) à partir du jugement de l'enseignant ou de l'enseignante (J_{en}); ce jugement s'appuie

sur des résultats de mesure recueillis antérieurement (R_m) et sur d'autres informations pertinentes que l'enseignante ou l'enseignant connaît et qu'il considère de façon circonstanciée.

4e ETAPE

2e activité: Les étapes de la démarche évaluative

OBJECTIF **DUREE: 30 min.**

Réfléchir sur les relations entre les éléments de la démarche évaluative.

CONSIGNE

L'animateur amène les participants analyser l'exemple suivant en équipe ou individuellement.

(Exemple tiré de l'atelier *Planification de la démarche évaluative*, ministère de l'Education, Québec, Direction générale des régions, décembre 1985.)

> Un groupe d'élèves tenta de déterminer quelle était la meilleure ficelle à utiliser pour retenir un cerf-volant. Il s'agissait de trouver une corde résistante et peu coûteuse.
>
> Les élèves tentèrent une expérience pour choisir la ficelle la plus résistante et trois cordes furent mises à l'essai. On suspendit à chacune d'elles des dictionnaires jusqu'à ce que la corde se rompe. Les résultats furent les suivants:
>
> Corde "A": supporte deux dictionnaires et coûte 0, 49$ le mètre;
> Corde "B": supporte un dictionnaire et coûte 0, 45$ le mètre;
> Corde "C": supporte deux dictionnaires et coûte 0, 53$ le mètre.
>
> On jugea que la corde "A" était à la fois résistante et peu coûteuse. On décida d'acheter la corde "A".

L'exemple précédent illustre les phases de mesure, de jugement et de décision d'une démarche évaluative reliées à une intention.

Relevez, dans cet exemple, l'intention d'évaluation et les actions qui se rattachent aux phases de la mesure, du jugement et de la décision.

L'intention	
La mesure	
Le jugement	
La décision	

SOLUTION DE L'EXEMPLE	
L'intention	Acheter une corde selon deux critères: • une bonne résistance • un coût peu élevé
La mesure	Expérience à l'aide: • de la ficelle • des dictionnaires
Le jugement	La corde "A" est à la fois résistante et peu coûteuse
La décision	Acheter la corde "A".

L'animateur aide les participants à répondre à la question qui concerne le programme d'études dont ils élaborent la planification.

Dans votre *cours de français*, vous donnez un récit à lire à vos élèves et vous voulez vérifier s'ils savent distinguer les éléments vraisemblables des éléments invraisemblables dans ce récit. Dites, à l'aide de la grille suivante, comment vous pouvez procéder et comment vous déterminez le seuil de réussite.

Dans votre cours de *mathématique*, vous présentez à vos élèves une situation de la vie courante dans laquelle ils ont, entre autres, à établir ce quotient. Dites, à l'aide de la grille suivante, comment vous pouvez procéder et comment vous déterminez le seuil de réussite.

Dans votre cours d'*anglais, langue seconde*, vous voulez savoir si vos élèves sont capables de démontrer leur compréhension devant l'expression d'une demande: action à accomplir, moment ou lieu.

Dites, à l'aide de la grille suivante, comment vous pouvez procéder et quel est le seuil de réussite.

OBJETS D'EVALUATION A quoi vais-je porter une attention particulière?	**MESURE** Comment vais-je m'y prendre?	**JUGEMENT** Quelles sont les conclusions?	**DECISION** Qu'est-ce qu'il faut faire?

MATERIEL

Acétate 9: La démarche évaluative

Textes explicatifs, p.176

Guide du participant et de la participante, p.312

L'animateur anime une discussion sur la démarche évaluative.

EXEMPLES DE REPONSES (à titre indicatif)

FRANCAIS

OBJETS D'EVALUATION A quoi vais-je porter une attention particulière?	MESURE Comment vais-je m'y prendre?	JUGEMENT Quelles sont les conclusions?	DECISION Qu'est-ce qu'il faut faire?
Capacité à distinguer le vraisemblable du non-vraisemblable	Grille d'observation Seuil de réussite: 12 bonnes réponses sur 15	Si réussi Si non réussi	Poursuivre la démarche Reprendre d'autres exemples

MATHEMATIQUE

OBJETS D'EVALUATION A quoi vais-je porter une attention particulière?	MESURE Comment vais-je m'y prendre?	JUGEMENT Quelles sont les conclusions?	DECISION Qu'est-ce qu'il faut faire?
Résoudre le problème	Démonstration au tableau par des élèves Seuil de réussite: selon le problème	Si réussi et compris Si non réussi et non compris	Poursuivre la démarche Reprise des explications

ANGLAIS

OBJETS D'EVALUATION A quoi vais-je porter une attention particulière?	MESURE Comment vais-je m'y prendre?	JUGEMENT Quelles sont les conclusions?	DECISION Qu'est-ce qu'il faut faire?
La manifestation de la compréhension	Faire accomplir une action: grille d'observation Seuil de réussite: déterminé dans le programme	Si compris Si non compris	Poursuivre la démarche Reprendre la consigne dans d'autres mots

4e ETAPE

3e activité: Les modalités d'évaluation

OBJECTIF **DUREE: 30 min.**

Faire la distinction entre l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

CONSIGNE

A l'aide des textes explicatifs, l'animateur amène les participants à répondre en équipe ou individuellement aux questions suivantes.

Quel type d'évaluation utilisez-vous quand vous voulez:

	Sommative	Formative
1 Faire le bilan des apprentissages?	☐	☐
2 Evaluer en cours d'apprentissage?	☐	☐
3 Considérer l'évaluation dans la planification annuelle?	☐	☐
4 Porter un jugement de maîtrise sur une partie terminale de programme?	☐	☐
5 Connaître les difficultés des élèves?	☐	☐
6 Faire de l'interprétation critériée?	☐	☐
7 Décider du passage à la classe supérieure?	☐	☐
8 Vérifier l'atteinte des objectifs intermédiaires?	☐	☐
9 Apporter des correctifs?	☐	☐
10 Permettre à l'élève de s'auto-évaluer?	☐	☐

REPONSES

	Sommative	Formative
1 Faire le bilan des apprentissages	x	
2 Evaluer en cours d'apprentissage		x
3 Considérer l'évaluation dans la planification annuelle	x	(x)
4 Porter un jugement de maîtrise sur une partie terminale de programme	x	
5 Connaître les difficultés des élèves		x
6 Faire de l'interprétation critériée	x	x
7 Décider du passage à la classe supérieure	x	
8 Vérifier l'atteinte des objectifs intermédiaires		x
9 Apporter des correctifs		x
10 Permettre à l'élève de s'auto-évaluer		x

MATERIEL
Guide du participant et de la participante p.314
Textes explicatifs p.176

4e ETAPE
4e activité: Les moments d'évaluation

OBJECTIF **DUREE: 30 min.**

Etablir sur la grille de planification les moments d'évaluation formative et sommative.

CONSIGNE

A l'aide des textes explicatifs, l'animateur aide les participants à déterminer puis à indiquer sur la grille les moments où seront portés des jugements de maîtrise, soit des examens sommatifs ou une épreuve-synthèse portant sur une partie terminale de programme.

MATERIEL

Acétates 10-10 (suite): Evaluation sommative-évaluation formative, p.277-278
Textes explicatifs, p.179
Grille de planification annuelle

4e ETAPE

5e activité: La comparaison entre les grilles de cheminement des mêmes élèves et la concertation (Dans le cas des programmes étalés)

OBJECTIF **DUREE: 1 heure**

S'assurer de la progression continue des élèves qui poursuivent un cheminement particulier.

CONSIGNE

L'animateur regroupe les personnes qui ont élaboré des grilles en continuité de cheminement, et les aide à vérifier cette continuité.
Ensemble, ils effectuent les réajustements nécessaires, au besoin.

CRITERES

Programmes d'un cycle étalés sur trois ans

Dans le cas où trois groupes d'enseignants auraient élaboré la planification annuelle de chacune des trois années d'un programme, s'assurer que:

- Le type d'évaluation: formative et sommative est réparti de façon conséquente d'une année à l'autre.
- Le choix des moments d'évaluation est cohérent d'une année à l'autre et peut être justifié.
- A la fin de la 2e ou 3e année du cheminement, l'ensemble du programme a été enseigné.
- Les élèves peuvent obtenir leurs crédits.
- La progression des apprentissages et de l'évaluation est cohérente et compréhensible pour les élèves et leurs parents.
- Autres

MATERIEL

Grilles de planification annuelle réparties sur deux ou trois ans.

4e ETAPE

6e activité: La présentation des grilles aux parents

OBJECTIF **DUREE: 30 min.**

Choisir un mode de présentation des grilles de planification annuelle aux parents.

CONSIGNE

En groupe, l'animateur anime un remue-méninges pour aider les participants à déterminer comment peut se faire la présentation de chaque grille de planification annuelle aux parents afin de les informer des étapes d'apprentissage que vivront leur enfant (que le mode d'organisation choisi soit l'*étalement*, la *concentration* ou l'*augmentation du temps d'enseignement, sans étalement ni concentration*). Il inscrit les idées au tableau, les classe et, avec les participants, choisit la ou les solutions les plus efficaces.

MATERIEL

Grilles de planification annuelle
Tableau et craies

ACETATES

Acétate 1

La planification pédagogique

Dans un contexte pédagogique, planifier peut se résumer en trois tâches intimement reliées qui consistent à:

* **répartir à la fois le contenu et les objectifs d'apprentissage;**

* **imaginer et organiser les différents éléments qui composent la situation d'apprentissage;**

* **prendre des dispositions pour évaluer les élèves soit en cours d'apprentissage, soit au terme d'une séquence importante d'apprentissage ou d'un programme donné (*L'Apprentissage, l'Enseignement et les nouveaux programmes d'études*, p. 38).**

Acétate 2

La planification annuelle

La planification annuelle, appelée parfois *planification intermédiaire*, est un instrument de gestion pédagogique qui prévoit, dans une répartition sur une base annuelle, le traitement des objectifs et du contenu d'un programme d'études, le traitement des moyens nécessaires à l'apprentissage, de même que les modalités et les moments d'évaluation des apprentissages qui auront été réalisés.

Acétate 3

Répartition des objectifs à partir des programmes d'études

A Répartition des objectifs à partir des programmes du *1er cycle du secondaire*

B Répartition des objectifs à partir des programmes du *2e cycle du primaire* et du *1er cycle du secondaire*

Acétate 4

A Répartition des objectifs à partir des programmes du *1er cycle du secondaire*

FRANCAIS, L.M.	MATHEMATIQUE	ANGLAIS, L.S.
CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE TYPE TEMPORAIRE		
Etalement • Objectifs 1re et 2e secondaire à la suite	**Etalement** • Objectifs 1re et 2e secondaire à la suite	**Etalement** • Objectifs 1re et 2e sec. à partir de la répartition du programme et des seuils de réussite.
• Objectifs regroupés.		• Objectifs 1re et 2e sec à partir des seuils de réussite.
• Volets	• Thèmes	• Habiletés.
• **Concentration** Objectifs 1re sec. **Etalement** 2e sec.	• **Concentration** Objectifs 1re sec. **Etalement** 2e sec.	• **Concentration** Objectifs 1re sec **Etalement** 2e sec.
Augmentation du temps d'enseignement, sans étalement • Prim. en 1 an 1re sec. en 1 an,	**Augmentation du temps d'enseignement, sans étalement** • Prim. en 1 an 1re sec. en 1 an	**Augmentation du temps d'enseignement, avec étalement** • Prim. en 1 semestre 1re sec. en 1 an et demi

Acétate 5

B Répartition des objectifs à partir des programmes du *2e cycle du primaire* et du *1er cycle du secondaire.*

FRANCAIS, L.M.	MATHEMATIQUE	ANGLAIS, L.S.
CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE TYPE TEMPORAIRE		
Etalement • Développement des habiletés, programme 1er cycle, du secondaire, consolidation des connaissances programme 2e cycle du primaire	**Etalement** • Retour sur les objectifs terminaux et les obj. passeport, progr. primaire, et programme 1re secondaire.	**Etalement** • Développement des habiletés, programme 1er cycle du second., consolidation des connaissances, progr. 2e cycle du primaire
CHEMINEMENT PARTICULIER DE TYPE CONTINU		
• Retour sur pr. 2e cycle du primaire et progr. 1re secondaire (ou 1er cycle du sec.)	• Retour sur pr. 2e cycle du primaire et progr. 1re secondaire (ou 1er cycle du second.)	• Retour sur domaines et fonctions langagières, programme primaire, 2e cycle et programme 1re secondaire (ou 1er cycle du secondaire)

ACETATE 6

GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE

MATIÈRE: _____

NOM DE L'ENSEIGNANT: _____

ANNÉE: _____

RÉPARTITION: _____

OBJECTIFS OU BLOCS D'APPRENTISSAGE	MOMENTS D'ENSEIGN.	DURÉE	MOIS D'ENSEIGNEMENT										P	E.S.
			S	O	N	D	J	F	M	A	M	J		

CYCLE DE _____ JOURS LEÇONS DE _____ MINUTES NOMBRE TOTAL DE COURS _____

ACETAT

TRAITEMENT DES MOYENS			
OBJECTIF OU BLOC D'APPRENTISSAGE NUMERO	CONTEXTE D'ORGANISATION	RESSOURCES MATERIELLES	RESSOURCES HUMAINES

ACETATE 8

PEDAGOGIE DE LA MAITRISE

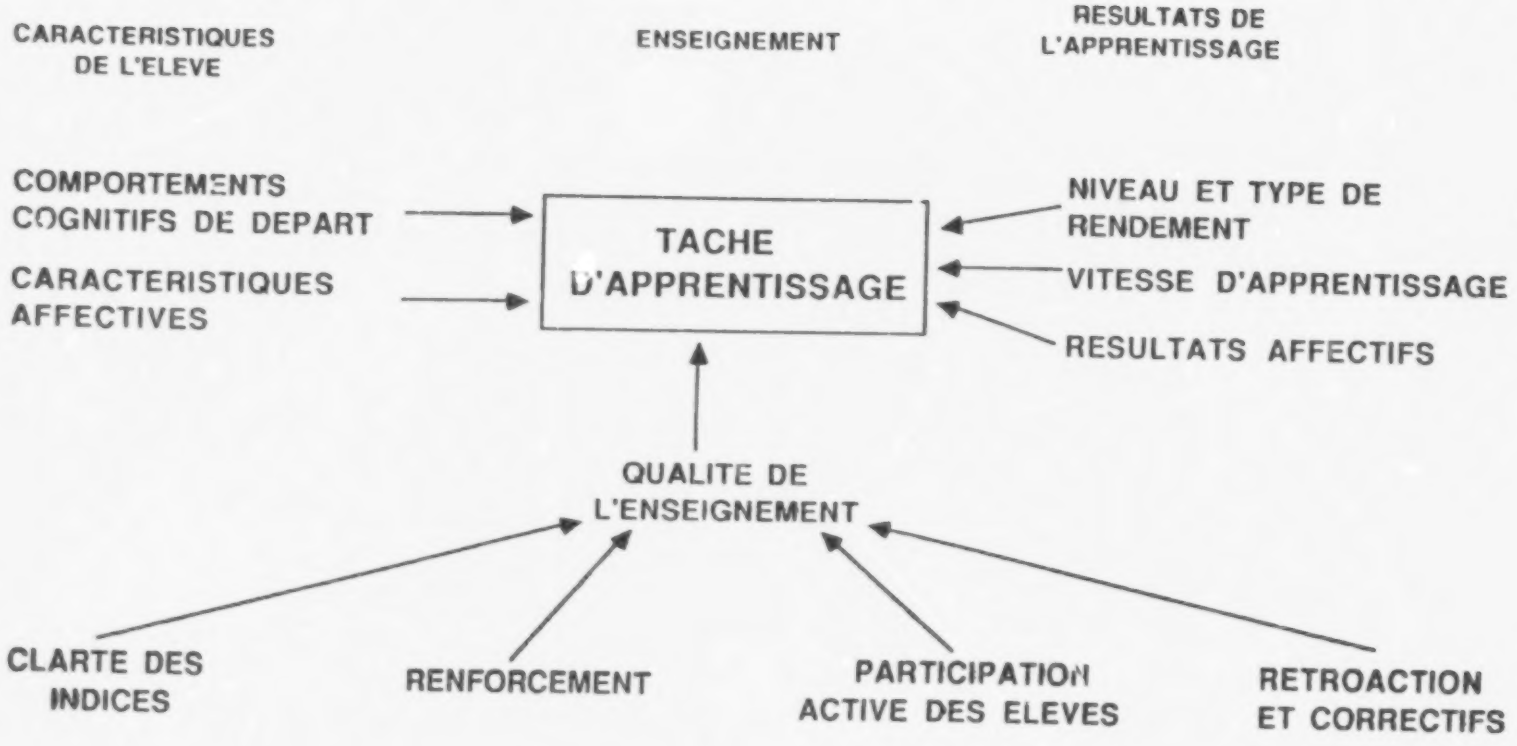

DÉMARCHE ÉVALUATIVE

POURQUOI J'ENTREPRENDS UNE DÉMARCHE ÉVALUATIVE?

POUR M'ASSURER QUE...

1. les apprentissages se réalisent;
2. l'objectif est atteint;
3. les parents sont informés de la progression de leur enfant;
4. etc.

→ C'EST L'INTENTION

COMMENT JE M'Y PRENDS?

JE RECUEILLE DES DONNÉES PAR DES MOYENS TELS...

→ C'EST LA MESURE

1. l'observation ;
2. le questionnaire;
3. autres.

J'ANALYSE ET J'ORGANISE CES DONNÉES

QU'EST-CE QUE J'EN PENSE?

JE POSE UN JUGEMENT TEL QUE:

→ C'EST LE JUGEMENT

1. l'élève maîtrise l'objectif;
2. les élèves n'ont pas réussi à poser des questions précises;
3. un élève ne maîtrise pas un point spécifique;
4. 40% des élèves éprouvent des difficultés à tenir compte de l'interlocuteur dans les situations de communication écrite;
5. etc.

QU'EST-CE QUE JE DÉCIDE DE FAIRE?

JE POSE UNE ACTION...

→ C'EST LA DÉCISION-ACTION

1. je passe à l'objectif suivant;
2. j'insiste davantage sur la précision du "quoi" chercher en posant des questions;
3. j'invite les parents à "travailler" avec leur enfant;
4. je propose à ces élèves de prendre la responsabilité de la "correspondance" en classe;
5. etc.

ACETATE 10

TABLEAU COMPARATIF
EVALUATION FORMATIVE ET EVALUATION SOMMATIVE

	FORMATIVE	SOMMATIVE
ROLE	Améliorer l'apprentissage et l'enseignement - Renforcer les acquis - Corriger les lacunes	Vérifier et sanctionner le degré d'atteinte d'un ensemble d'objectifs - pour l'ensemble d'un programme - pour une partie terminale de prog.
BUT	- Informer les élèves et l'enseignant - Identifier les dimensions de l'apprentissage maîtrisées et non maîtrisées - Déceler les causes de la non-maîtrise - Ajuster l'enseignement aux besoins des individus et du et du groupe	Noter et classer les élèves Accorder: - le passage - la sanction des études Informer: les élèves, les parents les autres agents scolaires le public
MOMENT	- Tout au long de la séquence d'apprentissage - avant l'apprentissage - pendant le déroulement de l'apprentissage - après l'apprentissage	A la fin d'une étape importante d'apprentissage
OBJET	Chaque dimension de l'apprentissage jugée essentielle à l'atteinte d'un objectif	Echantillon représentatif des objectifs d'un programme

ACETATE 10

TABLEAU COMPARATIF
EVALUATION FORMATIVE ET EVALUATION SOMMATIVE

	FORMATIVE	SOMMATIVE
ROLE	Améliorer l'apprentissage et l'enseignement - Renforcer les acquis - Corriger les lacunes	Vérifier et sanctionner le degré d'atteinte d'un ensemble d'objectifs - pour l'ensemble d'un programme - pour une partie terminale de prog.
BUT	- Informer les élèves et l'enseignant - Identifier les dimensions de l'apprentissage maîtrisées et non maîtrisées - Déceler les causes de la non-maîtrise - Ajuster l'enseignement aux besoins des individus et du et du groupe	Noter et classer les élèves Accorder: - le passage - la sanction des études Informer: les élèves, les parents les autres agents scolaires le public
MOMENT	- Tout au long de la séquence d'apprentissage - avant l'apprentissage - pendant le déroulement de l'apprentissage - après l'apprentissage	A la fin d'une étape importante d'apprentissage
OBJET	Chaque dimension de l'apprentissage jugée essentielle à l'atteinte d'un objectif	Echantillon représentatif des objectifs d'un programme

Section III

Guide du participant et de la participante

SOMMAIRE DE LA TROISIEME SECTION

	Pages
Objectifs de la démarche	283
Une démarche en quatre étapes	285
1re étape: Le choix de l'instrument de planification annuelle	287
1re activité: La planification, un concept dynamique?	289
2e activité: Un modèle d'organisation parmi plusieurs	291
3e activité: Mes élèves et les cheminements particuliers	293
4e activité: La répartition des objectifs	294
5e activité: Le choix d'un instrument	295
2e étape: Le traitement des objectifs	297
1re activité: La pondération ou l'importance relative	299
2e activité: Les moments d'enseignement	299
3e activité: Le temps à consacrer à la réalisation des apprentissages	300
4e activité: L'établissement du calendrier des apprentissages	301
3e étape: Le traitement des moyens	303
1re activité: Les contextes d'organisation	305
2e activité: L'identification des ressources matérielles	306
3e activité: L'identification des ressources humaines	306
4e étape: Le traitement de l'évaluation	307
1re activité: Une réflexion à partir de problèmes concrets	309
2e activité: Les étapes de la démarche évaluative	313
3e activité: Les modalités d'évaluation	315
4e activité: Les moments d'évaluation	316
5e activité: La comparaison entre les grillesde cheminement des mêmes élèves et la concertation	317
6e activité: La présentation des grilles aux parents	318
Questionnaire d'évaluation	319

Objectifs de la démarche

Objectif général

Elaborer la planification annuelle de l'enseignement du programme de français, langue maternelle, de mathématique ou d'anglais, langue seconde auprès des élèves en cheminement particulier de formation au 1er cycle du secondaire.

Objectifs terminaux

1 Se familiariser avec le modèle d'organisation retenu par l'école.

2 Définir les caractéristiques des élèves en cheminement particulier de formation.

3 Identifier la répartition des objectifs qui convient à ses élèves.

4 Procéder au traitement des objectifs en fonction de la répartition retenue.

5 Procéder au traitement des moyens.

6 Procéder au traitement de l'évaluation.

Une démarche en quatre étapes

1re étape: **Durée: 4 heures**

Le choix de l'instrument de planification annuelle

1re activité: La planification, un concept dynamique?
2e activité: Un modèle d'organisation entre plusieurs
3e activité: Mes élèves et les cheminements particuliers
4e activité: L'analyse de la répartition des objectifs
5e activité: Le choix d'un instrument

2e étape:

Le traitement des objectifs **Durée: 3 heures**

1re activité: La pondération ou l'importance relative
2e activité: Les moments d'enseignement
3e activité: Le temps à consacrer à la réalisation des apprentissages
4e activité: L'établissement du calendrier des apprentissages

3e étape: **Durée: 1 heure**

Le traitement des moyens

1re activité: Les contextes d'organisation
2e activité: L'identification des ressources matérielles
3e activité: L'identification des ressources humaines

4e étape

Le traitement de l'évaluation **Durée: 3 heures 45**

1re activité: Une réflexion à partir de problèmes concrets
2e activité: Les étapes de la démarche évaluative
3e activité: Les modalités d'évaluation
4e activité: Les moments d'évaluation
5e activité: La comparaison entre les grilles de cheminement des mêmes élèves et la concertation
6e activité: La présentation des grilles aux parents

Evaluation de l'atelier **Durée: 15 min.**

1re ETAPE

Le choix de l'instrument de planification annuelle

OBJECTIFS

- Se familiariser avec le modèle d'organisation retenu par l'école.
- Définir les caractéristiques des élèves en cheminement particulier de formation.
- Choisir un mode de répartition des objectifs sur une base annuelle.

ACTIVITES PROPOSEES		**DUREE**
1re activité:	La planification, un concept dynamique?	30 min.
2e activité:	Un modèle d'organisation parmi plusieurs	30 min.
3e activité:	Mes élèves et les cheminements particuliers	30 min.
4e activité:	L'analyse de la répartition des objectifs	2 heures
5e activité:	Le choix d'un instrument	30 min.

DUREE: 4 heures

1re ETAPE
1re activité: La planification, un concept dynamique?

OBJECTIF
Saisir le concept de la planification de classe

CONSIGNE
Individuellement ou en équipe

ENONCES
Dites si vous êtes:
1 complètement en désaccord: CD
2 assez en désaccord: AD
3 assez favorable: AF
4 complètement favorable: CF

	CD	AD	AF	CF
1 Pour enseigner la matière d'un programme d'études à des élèves en cheminement particulier, il faut adapter les objectifs terminaux du programme.	☐	☐	☐	☐
2 Les opérations qui permettent d'élaborer la planification concernent: les objectifs, les moyens pour les atteindre et l'évaluation, qui inclut les correctifs et les activités d'enrichissement.	☐	☐	☐	☐
3 On ne peut faire une planification pour des élèves sur une base annuelle. On ne peut planifier que sur de plus courtes période	☐	☐	☐	☐
4 Le fait de planifier enlève une partie de la créativité en classe.	☐	☐	☐	☐

5 C'est à la commission scolaire (et non à chaque enseignant) que revient la tâche d'élaborer la planification annuelle.	☐	☐	☐	☐
6 On devrait choisir un matériel didactique qui permette d'appliquer la planification et non élaborer une planification en fonction du matériel didactique.	☐	☐	☐	☐
7 La planification annuelle permet de faire un retour sur son enseignement.	☐	☐	☐	☐
8 La planification n'est que la répartition des objectifs d'un programme d'études.	☐	☐	☐	☐

Planifier, c'est_____

_____

_____

1re ETAPE
2e activité: Un modèle d'organisation entre plusieurs

OBJECTIF
Comprendre le ou les modèles d'organisation retenus par l'école.

CONSIGNE
A l'aide des indications de la page suivante, remplir le formulaire qui suit.

DESCRIPTION
1 Type de cheminement particulier 2 Objectifs visés
ORGANISATION PEDAGOGIQUE
3 Formation du groupe 4 Grille-matières 5 Ressources humaines

Indications et exemples pour remplir le formulaire

1 Type de cheminement particulier
Cheminement particulier de type temporaire (visant l'intégration au cheminement régulier), de type continu (visant l'insertion sociale et professionnelle).

2 Objectifs visés (exemples)
- On vise à permettre aux élèves de s'intégrer à des groupes en cheminement régulier en troisième secondaire.
- On vise à permettre aux élèves de réussir les cours de français et de mathématique de première et de deuxième secondaire en trois ans.

3 Formation du groupe
Par exemple, les élèves sont regroupés pour certains cours et intégrés aux groupes en cheminement régulier pour d'autres cours, avec ou sans mesures d'appui. Les élèves peuvent être en classe spéciale et ce, pour toute la durée de leur cheminement.

4 Grille-matières
Par exemple:
Etalement de certains programmes
Concentration par semestre de certains programmes
Augmentation du temps d'enseignement: nombre de cours par cycle.

5 Ressources humaines
Organisation. Questions à considérer:
Quel est le champ de provenance des enseignants?
Y a-t-il une personne qui coordonne le projet?
Y a-t-il des rencontres prévues pour l'organisation?
Services offerts: orthopédagogue, psychologue, etc.

1re ETAPE
3e activité: Mes élèves et les cheminements particuliers

OBJECTIF
Déterminer les caractéristiques des élèves pour lesquels on planifie l'enseignement en vue de la réalisation des apprentissages.

CONSIGNE
Répondre en groupe aux questions qui suivent.

Quels types d'instruments ont servi au classement de mes élèves?

- ☐ Une épreuve de français et de mathématique construite à partir d'items de la Banque d'instruments de mesure (B.I.M.)
- ☐ Une épreuve construite par la commission scolaire
- ☐ Le *Bilan fonctionnel*
- ☐ Un rapport écrit de chaque enseignant
- ☐ Le bulletin descriptif
- ☐ Autres

Quelles sont les caractéristiques de mes élèves?

- ☐ Ils ont entre un et deux ans de retard. A 13 ans ou plus, leur niveau d'apprentissage se situe à la fin du primaire.
- ☐ Ils ont retard de deux ans ou plus. A 13 ans ou plus, leur niveau d'apprentissage se situe au deuxième cycle du primaire.

1re ETAPE
4e activité: L'analyse de la répartition des objectifs

OBJECTIF
A partir d'exemples, analyser la répartition des objectifs d'un programme d'études (français, langue maternelle, mathématique ou anglais, langue seconde) selon diverses hypothèses.

CONSIGNE
Lire et analyser en équipe les exemples proposés dans les textes explicatifs afin de déterminer le mode de répartition qui convient le mieux parmi les hypothèses proposées.

---

1 Répartition à partir des programmes du 1er cycle du secondaire
par *étalement*, par *concentration* ou par *augmentation du temps d'enseignement*

FRANCAIS, LANGUE MATERNELLE
MATHEMATIQUE
ANGLAIS, LANGUE SECONDE

2 Répartition des objectifs à partir des programmes du 2e cycle du primaire et du 1er cycle du secondaire
par *étalement*

FRANCAIS, LANGUE MATERNELLE
MATHEMATIQUE
ANGLAIS, LANGUE SECONDE

Chaque répartition proposée comprend les caractéristiques de la répartition sur le plan pédagogique et sur le plan de l'évaluation. La lecture des répartitions et des caractéristiques pour les programmes de français, langue maternelle, de mathématique et d'anglais, langue seconde devrait faciliter le choix d'une répartition.

1re ETAPE

5e activité: Le choix d'un instrument

OBJECTIF

Choisir ou élaborer la répartition qui convient le mieux.

CONSIGNE

Après avoir choisi ou élaboré une répartition des objectifs, reporter cette répartition établie sur une base annuelle sur la grille de planification annuelle. Inscrivez ensuite sous **Répartition**, le mode retenu, soit *étalement*, *concentration* ou *augmentation du temps d'enseignement*.

CRITERES DE CHOIX

Les caractéristiques des élèves et le mode d'organisation retenu par l'école.

2e ETAPE

Le traitement des objectifs

OBJECTIF

- Organiser la répartition des objectifs terminaux ou des blocs d'apprentissage

ACTIVITES PROPOSEES		DUREE
1re activité:	La pondération ou l'importance relative	1 heure
2e activité:	Les moments d'enseignement	30 min.
3e activité:	Le temps à consacrer à la réalisation des apprentissages	30 min.
4e activité:	L'établissement du calendrier des apprentissages	1 heure

DUREE: 3 heures

2e ETAPE

1re activité: La pondération ou l'importance relative de chaque objectif terminal

OBJECTIF
Etablir la pondération de chaque objectif par rapport à l'ensemble.

CONSIGNE
En équipe, lire les textes explicatifs qui concernent la pondération, p.165.

Programme de mathématique la pondération est la même que la durée relative proposée à titre indicatif dans le programme.
On peut également s'inspirer de la définition du domaine pour l'établissement de la pondération.

Programme de français La lecture des principes directeurs permet de faire des choix quant à l'importance relative.
On peut également s'inspirer de la définition du domaine.

Programme d'anglais, langue seconde La lecture des principes directeurs permet de faire des choix quant à l'importance relative.

Pour chaque objectif ou chaque bloc d'apprentissage retenu, porter la pondération choisie sur la grille, sous la rubrique **P**. La pondération étant exprimée en pourcentage, la somme doit être égale à 100 %.

2e ETAPE

2e activité: Les moments d'enseignement

OBJECTIF
Déterminer si l'enseignement du contenu relatif à chaque objectif se fait avec répétition de tous les objectifs, sans répétition ou avec répétition de certains.

CONSIGNE
Il s'agit de décider si les objectifs sont visés et le contenu, enseigné en unités morcelées ou continues.
Si les objectifs, en tout ou en partie, sont traités de façon morcelée, il suffit d'indiquer, sous **MOMENTS D'ENSEIGNEMENT**, le nombre de fois que l'on prévoit traiter un objectif. Textes explicatifs p.169

2e ETAPE

3e activité: Le temps à consacrer à la réalisation des apprentissages.

OBJECTIF

Déterminer, selon le nombre de cours, la durée prévue pour l'enseignement de chaque objectif d'apprentissage.

CONSIGNE

En équipe, il s'agit de prévoir, à l'aide du calendrier scolaire, le nombre de cours prévus dans l'année. On inscrit ce nombre au bas de la grille. On détermine ensuite le nombre de cours nécessaire à l'atteinte de chaque objectif ou de chaque bloc d'apprentissage. La somme doit correspondre au nombre total de cours. La pondération peut donner des indices de la durée mais elle n'est pas nécessairement reliée directement à la durée dans les programmes de français, langue maternelle et d'anglais, langue seconde.

Textes explicatifs p.170.

2e ETAPE

4e activité: L'établissement du calendrier des apprentissages

OBJECTIF

Fixer les moments consacrés à l'atteinte de chaque objectif et à l'enseignement du contenu correspondant.

CONSIGNE

En équipe, il s'agit de répartir sur le calendrier, les moments consacrés à l'atteinte de chaque objectif ou de chaque bloc d'apprentissage et à l'enseignement du contenu correspondant. Si on vise l'atteinte d'un objectif à plusieurs moments de l'année, on indique ces moments. Textes explicatifs: p.170.

Programme de mathématique: les thèmes peuvent suivre l'ordre du programme, mais on peut imaginer une autre répartition.

Programme de français et *programme d'anglais, langue seconde*: les enseignants décident de l'ordre dans lequel se fera l'apprentissage.

Quand la répartition du temps de l'année est déterminée, il suffit d'indiquer par un **x** sous **Mois d'enseignement**, le(s) moment(s) consacrés à l'atteinte de chaque objectif ou de chaque bloc d'apprentissage.

CRITERES

L'expérience des enseignants
La difficulté de certains objectifs par rapport à d'autres

3e ETAPE

Le traitement des moyens

OBJECTIFS

- Proposer des contextes d'organisation des situations d'apprentissage
- Identifier des ressources matérielles
- Identifier des ressources humaines

ACTIVITES PROPOSEES	**DUREE**
1re activité: Les contextes d'organisation	20 min.
2e activité: L'identification des ressources matérielles	20 min.
3e activité: L'identification des ressources humaines	20 min.

DUREE: 1 heure

3e étape

1re activité: Les contextes d'organisation

OBJECTIF

Déterminer les contextes d'organisation nécessaires à l'enseignement du contenu relié à chaque objectif ou à chaque bloc d'apprentissage.

CONSIGNE

Il s'agit de déterminer le contexte d'organisation qui devrait faciliter l'apprentissage. Les élèves en cheminement particulier ont souvent connu des échecs qui ont pu provoquer une démotivation. Aussi, le contexte d'organisation dans lequel ils sont placés s'avère particulièrement important et peut souvent faciliter un déblocage et une nouvelle motivation à apprendre.

Le but de l'activité est de déterminer, globalement et non pas pour chaque situation d'apprentissage, le contexte qui peut s'avérer le plus fructueux selon l'objectif à atteindre.

En équipe, placer, sur la grille **Traitement des moyens**, le numéro de l'objectif ou du bloc d'apprentissage et le contexte prévu. On trouvera, dans les textes explicatifs,à la page 173 des exemples de contextes d'organisation.

TRAITEMENT DES MOYENS			
OBJECTIF OU BLOC D'APPR. NUMERO	CONTEXTE D'ORGANISATION	RESSOURCES MATERIELLES	RESSOURCES HUMAINES

3e ETAPE
2e activité: L'identification des ressources matérielles

OBJECTIF
Identifier et déterminer les ressources matérielles nécessaires à l'enseignement du contenu relié à chaque objectif ou à chaque bloc d'apprentissage retenu.

CONSIGNE
Il s'agit de procéder à un inventaire des ressources matérielles disponibles dans le milieu et de faire la nomenclature de ces ressources en rapport avec chaque objectif ou chaque bloc d'apprentissage. On inscrit le numéro de l'objectif et les ressources nécessaires à prévoir. On trouvera dans les textes explicatifs une liste de ressources, à la page 173.
Si l'on dispose de matériel didactique déjà adapté aux élèves en cheminement particulier, on choisit alors celui avec lequel on veut planifier l'enseignement.

3e ETAPE
3e activité: L'identification des ressources humaines

OBJECTIF
Identifier et déterminer les ressources humaines nécessaires à l'enseignement du contenu relié à chaque objectif ou à chaque bloc d'apprentissage retenu.

CONSIGNE
Il s'agit de procéder à un inventaire des ressources humaines nécessaires à la réalisation des apprentissages reliés à chaque objectif ou à chaque bloc d'apprentissage et d'en faire la nomenclature. On inscrit le numéro de l'objectif et les ressources nécessaires à prévoir. On trouvera dans les textes explicatifs une liste de ressources, à la page 174.

4e ETAPE

Le traitement de l'évaluation

OBJECTIFS

- Réfléchir aux différents aspects qui constituent la démarche évaluative.
- Déterminer les moments d'évaluation formative et sommative.
- Organiser la présentation des grilles de planification aux parents.

ACTIVITES PROPOSEES		DUREE
1re activité:	Une réflexion sur la démarche évaluative à partir de problèmes concrets	45 min.
2e activité:	Les étapes de la démarche évaluative	30 min.
3e activité:	Les modalités d'évaluation	30 min.
4e activité:	Les moments d'évaluation	30 min.
5e activité:	La comparaison entre les grilles de cheminement des mêmes élèves et la concertation	1 heure
6e activité:	La présentation des grilles aux parents	30 min.

Durée: 3 heures 45
Evaluation de l'atelier: 15 minutes

4e ETAPE

1re activité: Réflexion sur la démarche évaluative à partir de problèmes concrets

OBJECTIF

Réfléchir aux implications de l'évaluation formative et de l'évaluation sommative dans l'apprentissage.

CONSIGNE

Lire le texte présenté aux pages suivantes et répondre en équipe aux questions qui suivent.

1 Quelle solution privilégiez-vous?_____
Expliquez vos raisons_____
_____
_____

2 Quelle solution est présentement utilisée dans votre commission scolaire ou votre école?_____
_____
_____

3 Quels changements implique cette réflexion par rapport à la pratique actuelle?_____
_____
_____

Vers un bulletin scolaire renouvelé[1]

Considérons l'exemple suivant en regard du module 1 du programme de *Géographie générale* de 1re secondaire. Le module comprend un objectif général et trois objectifs terminaux auxquels se rattachent des objectifs intermédiaires. L'enseignant ou l'enseignante juge utile d'aller vérifier chaque objectif terminal (T_1, T_2, et T_3) et l'objectif général (G_1). Examinons les différents résultats obtenus par Denise et demandons-nous quelle note on devrait retrouver au bulletin scolaire.

Module 1 Géographie générale	Instruments de mesure	Résultats de Denise
Objectifs terminaux		
Objectif 1	Contrôle T_1	20 %
Objectif 2	Contrôle T_2	30 %
Objectif 3	Contrôle T_3	65 %
Objectif général du module	Epreuve d'étape (G_1)	85 %

Selon les pratiques actuelles, trois solutions sont possibles.

Solution 1: $\dfrac{T_1 + T_2 + T_3 + G_1}{\text{4 mesures}} = \dfrac{20 + 30 + 65 + 85}{\text{4 mesures}} = 50{,}7\ \%$

Solution 2: $\dfrac{\left(\dfrac{T_1 + T_2 + T_3}{3}\right) + G_1}{2} = \dfrac{\left(\dfrac{20 + 30 + 65}{3}\right) + 85}{2} = 61{,}4\ \%$

Solution 3: Epreuve d'étape (G_1)= 85 %

En regard des trois solutions, Denise pourrait donc obtenir trois résultats différents, soit 50,7 %, soit 61,4 %, soit 85 %.

Quelle solution est la meilleure? La réponse n'est pas évidente.

---

1) Ministère de l'Education, *Vers un bulletin scolaire renouvelé*, Québec, 1985, p.19-21.

Pourquoi?

1 Parce que tout résultat découlant d'un instrument de mesure a ses limites et ses erreurs de mesure.
2 Parce qu'il faut, après avoir obtenu un ou des résultats de mesure (R_m). que l'enseignante ou l'enseignant porte un jugement (J_{en}). On obtient ainsi un résultat d'évaluation. Ce résultat d'évaluation (R_{ev}) que l'enseignant ou l'enseignante consigne alors au bulletin tient compte de toutes les autres informations qu'il connaît.

Il nous faut donc chercher une solution qui tient compte du jugement de l'enseignante ou de l'enseignant.

R_m: 20 %; 30 %; 65 %; 85 %.
T_1 T_2 T_3 G_1

J_{en}: Parce que Denise a obtenu 85 % à l'épreuve d'étape, que le seuil de réussite était fixé à 70 % et que l'examen était représentatif des objectifs T_1, T_2 et T_3, je juge que cette élève a maîtrisé les apprentissages.

R_{ev}: Le résultat d'évaluation qui semble refléter le mieux les apprentissages réalisés par Denise est 85 % ce qui, dans un bilan sommatif, pourrait se traduire par le jugement "excellente maîtrise du programme".

Imaginons une situation inverse. L'élève progresse normalement puis, à la fin du module, pour toutes sortes de raisons (nervosité, maladie, mauvaise compréhension des consignes dans l'épreuve d'étape...) il démontre une performance inférieure à ce que son profil de progrès pouvait laisser anticiper. Ici encore, l'enseignant ou l'enseignante doit tenir compte de toutes les données qu'il possède avant de porter son jugement.

C'est donc dire que l'on consigne un résultat d'évaluation (R_{ev}) à partir du jugement de l'enseignant ou de l'enseignante (J_{en}); ce jugement s'appuie

sur des résultats de mesure recueillis antérieurement (R_m) et sur d'autres informations pertinentes que l'enseignante ou l'enseignant connaît et qu'il considère de façon circonstanciée.

4e ETAPE

2e activité: Les étapes de la démarche évaluative

OBJECTIF **DUREE: 30 min.**

Réfléchir sur les relations entre les éléments de la démarche évaluative.

CONSIGNE

L'animateur amène les participants à analyser l'exemple suivant en équipe ou individuellement.

(Exemple tiré de l'atelier *Planification de la démarche évaluative*, ministère de l'Education, Québec, Direction générale des régions, décembre 1985.)

Un groupe d'élèves tenta de déterminer quelle était la meilleure ficelle à utiliser pour retenir un cerf-volant. Il s'agissait de trouver une corde résistante et peu coûteuse.

Les élèves tentèrent une expérience pour choisir la ficelle la plus résistante et trois cordes furent mises à l'essai. On suspendit à chacune d'elles des dictionnaires jusqu'à ce que la corde se rompe. Les résultats furent les suivants:

Corde "A": supporte deux dictionnaires et coûte 0, 49$ le mètre;
Corde "B": supporte un dictionnaire et coûte 0, 45$ le mètre;
Corde "C": supporte deux dictionnaires et coûte 0, 53$ le mètre.

On jugea que la corde "A" était à la fois résistante et peu coûteuse. On décida d'acheter la corde "A".

L'exemple précédent illustre les phases de mesure, de jugement et de décision d'une démarche évaluative reliées à une intention.

Relevez, dans cet exemple, l'intention d'évaluation et les actions qui se rattachent aux phases de la mesure, du jugement et de la décision.

L'intention
La mesure
Le jugement
La décision

Répondre à la question qui concerne le programme d'études dont vous élaborez la planification.

Dans votre cours de *français*, vous donnez un récit à lire à vos élèves et vous voulez vérifier s'ils savent distinguer les éléments vraisemblables des éléments invraisemblables dans ce récit. Dites, à l'aide de la grille suivante, comment vous pouvez procéder et comment vous déterminez le seuil de réussite.

Dans votre cours de *mathématique*, vous présentez à vos élèves une situation de la vie courante dans laquelle ils ont, entre autres, à établir le quotient. Dites, à l'aide de la grille suivante, comment vous pouvez procéder et comment vous déterminez le seuil de réussite.

Dans votre cours d'*anglais, langue seconde*, vous voulez savoir si vos élèves sont capables de démontrer leur compréhension devant l'expression d'une demande: action à accomplir, moment ou lieu.
Dites, à l'aide de la grille suivante, comment vous pouvez procéder et quel est le seuil de réussite.

OBJETS D'EVALUATION Sur quoi vais-je porter une attention particulière?	**MESURE** Comment vais-je m'y prendre?	**JUGEMENT** Quelles sont les conclusions?	**DECISION** Qu'est-ce qu'il faut faire?

4e ETAPE

3e activité: Les modalités d'évaluation

OBJECTIF

Faire la distinction entre l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

CONSIGNE

A l'aide des textes explicatifs, répondre en équipe ou individuellement aux questions suivantes.

Quel type d'évaluation utilisez-vous quand vous voulez:

	Sommative	Formative
1 Faire le bilan des apprentissages?	☐	☐
2 Evaluer en cours d'apprentissage?	☐	☐
3 Considérer l'évaluation dans la planification annuelle?	☐	☐
4 Porter un jugement de maîtrise sur une partie terminale de programme?	☐	☐
5 Connaître les difficultés des élèves?	☐	☐
6 Faire de l'interprétation critériée ?	☐	☐
7 Décider du passage à la classe supérieure?	☐	☐
8 Vérifier l'atteinte des objectifs intermédiaires?	☐	☐
9 Apporter des correctifs?	☐	☐
10 Permettre à l'élève de s'auto-évaluer?	☐	☐

4e ETAPE

4e activité: Les moments d'évaluation

OBJECTIF

Etablir sur la grille de planification les moments d'évaluation formative et sommative.

CONSIGNE

A l'aide des textes explicatifs à la page 179, déterminez, puis indiquez sur la grille les moments où seront portés des jugements de maîtrise, soit des examens sommatifs ou une épreuve-synthèse portant sur une partie terminale de programme.

4e ETAPE

5e activité: La comparaison entre les grilles de cheminement des mêmes élèves et la concertation (Dans le cas des programmes étalés)

OBJECTIF

S'assurer de la progression continue des élèves qui poursuivent un cheminement particulier.

CONSIGNE

En groupe, les personnes qui ont élaboré des grilles en continuité de cheminement doivent vérifier cette continuité et effectuer les réajustements nécessaires, au besoin.

CRITERES

Programmes d'un cycle étalés sur trois ans

Dans le cas où trois groupes d'enseignants auraient élaboré la planification annuelle de chacune des trois années d'un programme, s'assurer que:

- Le type d'évaluation: formative et sommative, est réparti de façon conséquente d'une année à l'autre.
- Le choix des moments d'évaluation est cohérent d'une année à l'autre et peut être justifié.
- A la fin de la 3e année du cycle, l'ensemble du programme a été enseigné.
- Les élèves peuvent obtenir leurs crédits.
- La progression des apprentissages et de l'évaluation est cohérente et compréhensible pour les élèves et leurs parents.

4e ETAPE

6e activité: La présentation des grilles aux parents

OBJECTIF

Choisir une méthode de présentation des grilles de planification annuelle aux parents.

CONSIGNE

En groupe, il s'agit de déterminer comment peut se faire la présentation de chaque grille de planification annuelle aux parents afin de les informer des étapes d'apprentissage que vivront leur enfant, (que le mode d'organisation choisi soit *l'étalement, la concentration* ou *l'augmentation du temps d'enseignement, sans étalement ni concentration*).

Grille d'évaluation de l'atelier à la page suivante.

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

Consigne: Indiquez votre accord ou votre désaccord face à chaque énoncé en inscrivant un à un dans la case appropriée

A: Tout à fait d'accord
B: Plutôt d'accord
C: Plus ou moins d'accord
D: Plutôt en désaccord
E: Tout à fait en désaccord

	A	B	C	D	E
1. Cette session me semble avoir été profitable pour l'ensemble des participants.					
2. Les objectifs de la session ont été clairement présentés.					
3. J'estime que les objectifs poursuivis par cette session ont été atteints.					
4. Les documents fournis au cours de cette session étaient valables.					
5. Le temps prévu pour cette session était suffisant.					
6. Je participerais volontiers à une autre session structurée de cette manière.					
7. Cette session me permet d'amorcer un plan d'action (elle pourra avoir des suites concrètes).					

8. Quels ont été les points forts et les points faibles à cette session?

POINTS FORTS

_____

_____

_____

POINTS FAIBLES

_____

_____

_____

9. Y aurait-il lieu de poursuivre la démarche de planification? Si oui, quel devrait, selon vous, en être le contenu?

_____

_____

_____

BIBLIOGRAPHIE

BIRZÉA, César. La Pédagogie du succès, Paris, P.U.F., 1982.

BLOOM, Benjamin S. Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires, Paris, Fernand Nathan, 1979.

CHAMBERLAND, Pierre. "Le programme de français est-il implanté?...", Liaisons, mai 1986, pp. 19-24.

C.S. Jérôme-Le Royer. La Planification de l'enseignement-apprentissage, Montréal, juin 1984.

DE CORTE, E. et al. Les Fondements de l'action didactique, Préfaces A. BONBOIR et G. DE LANDSHEERE, Bruxelles, A. de Boeck, 1979.

Ministère de l'Éducation. L'Adaptation de l'enseignement, Direction générale du développement pédagogique, Service de l'adaptation scolaire, Québec, 1985, document 16-0000-06.

Ministère de l'Éducation. L'Adaptation de l'enseignement, Guide d'animation, Direction générale du développement pédagogique, Service de l'adaptation scolaire, Québec, 1985.

Ministère de l'Éducation. L'Apprentissage, l'Enseignement et les Nouveaux programmes d'études, Direction générale du développement pédagogique, Direction de la formation générale, Québec, 1984, document 16-0000-08.

Ministère de l'Éducation. Les Cheminements particuliers de formation de base, Document d'orientation, Direction générale du développement pédagogique, Service de l'adaptation scolaire, Québec, 1985, document 16-0000-14.

Ministère de l'Éducation. Développement de l'habileté à écrire, Exigences minimales, Primaire, Sixième année, Direction générale des programmes, Québec, 1986.

Ministère de l'Éducation. Les Difficultés d'apprentissage en communication écrite, lecture et écriture, Guide pédagogique, primaire, Direction générale du développement pédagogique, Service de l'adaptation scolaire, Québec, 1984, document 16-1520-05.

Ministère de l'Éducation. Les Difficultés d'apprentissage en communication écrite, lecture et écriture, Guide pédagogique, secondaire, Direction générale du développement pédagogique, Service de l'adaptation scolaire, Québec, 1984, document 16-1624-02.

Ministère de l'Éducation. Échec et math., Vidéocassette 24 min. 51 sec., Direction du matériel didactique, Montréal, 1983.

Ministère de l'Éducation. Effectif scolaire de l'organisme d'enseignement 1986-1987; Données complémentaires relatives aux élèves fréquentant un établissement d'enseignement à temps complet, Direction de la gestion des données, Québec, document 62-1028.

Ministère de l'Éducation. Les élèves doués et talentueux à l'école - État et développement, Direction générale du développement pédagogique, Québec, 1985, document 28-1741.

Ministère de l'Éducation. Éléments de docimologie, Fascicule no 2, Lexique, Direction générale du développement pédagogique, Québec, 1985.

Ministère de l'Éducation. Étude sur les mesures d'appui pédagogique, Direction générale du développement pédagogique, Québec, 1982, document 16-0054-25.

Ministère de l'Éducation. Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés au secondaire, Bilan fonctionnel et plan d'action, Direction générale du développement pédagogique, Direction de l'évaluation pédagogique, Québec, juin 1982, document 16-7617-01.

Ministère de l'Éducation. Les surprendre à réussir, Vidéocassette, 42 min. 18 sec., Direction du matériel didactique, Montréal, 1984.

Ministère de l'Éducation. Les surprendre à réussir, Guide d'animation, Direction du matériel didactique, Montréal, 1985.

Ministère de l'Éducation. L'Organisation des activités éducatives au préscolaire, au primaire et au secondaire; Instruction 1987-1988, Direction générale des programmes, Québec, décembre 1986, document AE-10-87-01.

Ministère de l'Éducation. La Planification de la démarche évaluative, Direction générale des régions, Québec, 1985.

Ministère de l'Éducation. La Planification pédagogique, documents A, B, C, D, Direction générale des régions, Québec, janvier 1986.

Ministère de l'Éducation. Politique générale de l'évaluation pédagogique, Secteur du préscolaire, du primaire et du secondaire, Direction générale du développement pédagogique, Direction de l'évaluation pédagogique, Québec, 1981, document 16-7500.

Ministère de l'Éducation. Programme d'études, primaire, Anglais, langue seconde, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes, Québec, 1981, document 1622-04.

Ministère de l'Éducation. Programme d'études, secondaire, Anglais, langue seconde, 1er cycle, Direction générale du développement pédagogique, Direction de la formation générale, Québec, 1983, document 1632-51.

Ministère de l'Éducation. Programme d'études, primaire, Français, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes, Québec, 1979, document 16-2410.

Ministère de l'Éducation. Programme d'études, secondaire, Français, langue maternelle, 1re secondaire, Direction générale du développement pédagogique, Direction de la formation générale, Québec, 1980, document 16-3412-01.

Ministère de l'Éducation. Programme d'études, secondaire, Français, langue maternelle, 2e secondaire, Direction générale du développement pédagogique, Direction de la formation générale, Québec, 1980, document 16-3412-01.

Ministère de l'Éducation. Programme d'études, primaire, Mathématique, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes, 1980, document 16-2300-00.

Ministère de l'Éducation. Programme d'études, secondaire, Mathématique, 1er cycle, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes, Québec, 1981, document 16-3301.

Ministère de l'Éducation. Le Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire, Direction générale du développement pédagogique, Québec, 1981, document 16-0062-01.

Ministère de l'Éducation. Requête d'information sur l'effectif déclaré au 30 septembre 1986; Cheminements particuliers de formaton, Direction de la gestion des données, Québec, janvier 1986.

Ministère de l'Éducation. S'impliquer dans la démarche évaluative, Vidéocassette 30 min. 49 sec., Direction du matériel didactique, Montréal, 1985.

Ministère de l'Éducation. Synthèse des productions des commissions scolaires en adaptation de l'enseignement, Direction régionale des régions, Québec, 1985.

Ministère de l'Éducation. Vers un bulletin scolaire renouvelé, Orientations du ministère en notation, consignation, transmission et conservation des résultats scolaires, Classes du primaire et du secondaire, Document d'orientation, Direction générale de l'évaluation, Direction du développement de l'évaluation, Québec, 1985, document 16-7513.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

8788-032
16-0000-18